

# Sommaire

Introduction générale.....	1
<b><u>Partie I</u> : LES PROBLEMES D'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE EN CLASSE DE TROISIEME : CAS DU C.E.G SABOTSY NAMEHANA ET DU C.E.G AVARADOHA.....</b>	<b>7</b>
<b><u>Chapitre I- Un environnement global contraignant.....</u></b>	<b>7</b>
<b><i>I-1- Problème d'infrastructure</i> .....</b>	<b>7</b>
I-1-1- Vieux bâtiments non entretenus.....	7
I-1-2- Salles de classes délabrées .....	9
I-1-3- Effectif surchargé.....	10
<b><i>II-2 Une histoire sans document.....</i></b>	<b>11</b>
II-2-1- Une bibliothèque presque vide et des manuels peu adaptés ou trop vieux.....	12
II-2-2- Insuffisance des supports ou matériels didactiques.....	14
II-2-3- Inexistence des appareils modernes pour l'apprentissage de l'histoire.....	16
<b><u>Chapitre II- DE LA FORMATION, DES METHODES ET DE LA MOTIVATION DES ENSEIGNANTS</u> .....</b>	<b>19</b>
<b><i>II-1- De la formation des enseignants.....</i></b>	<b>19</b>
<b><i>II-2- Problème de méthodes d'enseignement.....</i></b>	<b>22</b>
<b><i>II-3- La motivation des enseignants.....</i></b>	<b>29</b>
<b><u>Chapitre III-Les conditions d'apprentissage des élèves.....</u></b>	<b>32</b>
<b><i>III-1-Absence des moyens indispensables pour étudier l'histoire.....</i></b>	<b>32</b>
<b><i>III-2- Méthode d'apprentissage .....</i></b>	<b>35</b>
<b><i>III-3-Problème de français.....</i></b>	<b>37</b>
<b><i>III-4-La pauvreté.....</i></b>	<b>39</b>
<b><i>Résumé concernant les problèmes d'apprentissage de l'histoire : étude comparative des deux CEG.....</i></b>	<b>42</b>
<b>Conclusion de la première partie.....</b>	<b>45</b>

<b><u>Partie II: STRATEGIES ADOPTEES POUR REMEDIER AUX PROBLEMES DE L'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE EN CLASSE DE TROISIEME AUX CEG SABOTSY NAMEHANA ET AVARADOHA.....</u></b>	<b>47</b>
---	-----------

<b><u>Chapitre-I Solutions d'ordre technique.....</u></b>	<b>47</b>
---	-----------

I-1- Jumelage et coopération avec d'autres CEG.....	48
I-2- Rôle de l'Etat dans l'amélioration des infrastructures scolaires.....	49
I-3- Rôle de l'autorité locale pour l'amélioration de l'environnement scolaire.....	50
I-4- Multiplication des manuels scolaires et les supports didactiques.....	50
I-5- Moyen audio visuel et informatique.....	57

<b><u>Chapitre-II Solutions d'ordre pédagogique.....</u></b>	<b>62</b>
--	-----------

II-1- Au niveau des enseignants.....	64
II-2- Elaboration des travaux d'évaluation.....	66
II-3- Mise en œuvre des techniques d'animation de cours.....	68

<b><u>Chapitre-III Sur l'apprentissage des élèves.....</u></b>	<b>72</b>
--	-----------

III-1- Motivation des élèves dans l'apprentissage de l'histoire .....	74
III-2- Revalorisation de la matière à enseigner.....	76
III-3-Amélioration des conditions des vies des élèves.....	78

Conclusion deuxième partie.....	80
---------------------------------	----

Conclusion générale.....	82
--------------------------	----

**BIBLIOGRAPHIE**

**ANNEXE**

## **LISTE DES CARTES :**

Carte n°01 : Localisation de la région Analamanga à Madagascar

Carte n°02 : Localisation de Sabotsy Namehana

Carte n°03 : Localisation du quartier Avaradoha dans le III<sup>ème</sup> arrondissement d'Antananarivo ville

## **LISTE DES PHOTOS :**

Photo 1: Le CEG Sabotsy Namehana

Photo 2 : les bâtiments du CEG Sabotsy Namehana

Photo 3 : le CEG Avaradoha

Photo 4 : le seul et grand bâtiment du CEG Avaradoha

Photo 5 : Equipement des classes de troisième au CEG Avaradoha

Photo 6 : Equipement des classes de troisième au CEG Sabotsy Namehana

Photo 7 : Classe de troisième au CEG Sabotsy Namehana

Photo 8: Classe de troisième au CEG Avaradoha

photo09: Bibliothèque du CEG Avaradoha

Photo 10 : Bibliothèque du CEG Sabotsy Namehana

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau n° 01: Les caractères des documents existants dans la bibliothèque selon les élèves.

Tableau N°02: Le corps d'appartenance des enseignants d'histoire géographie enquêtés.

Tableau n°03 Les réponses des enseignants concernant leur besoin de formation.

Tableau N°04 : Les méthodes utilisées par les enseignants.

Tableau n°05 : Avis des enseignants concernant l'insuffisance ou non de leur salaire.

Tableau n°06: Le moyen utilisé par les élèves pour recevoir des livres.

Tableau n°07 : Classement des matières que les élèves aiment le plus en classe de troisième

Tableau n°08 : Méthode d'apprentissage de la matière d'histoire chez les élèves de la classe de troisième.

Tableau n°09 : La langue d'enseignement : un obstacle ou non selon les élèves.

Tableau n°10 : Donnée sur la distance des CEG et les lieux de résidences des élèves.

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

-AFD : Agence Française de Développement

-CDI : Centre de Documentation et d'Information

-CIRD : Centre d'Information et de Recherche en Didactique

-CISCO : Circonscription Scolaire

CONSPED:Conseil Pédagogique

CRESED : Crédit de Redressement du Système Educatif malgache

-FID : Fond d'Intervention pour le Développement

-MINESEB:Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement de Base

-MENRES:Ministère de l'Education Nationale et de Recherche Scientifique

-ZAP: Zone d'Action Pédagogique

## INTRODUCTION GENERALE

L'éducation est un droit essentiel de la personne et une forme de transformation sociale. Elle contribue au développement humain et garantit également la vie des hommes.

En effet, notre attention a été longtemps attirée par le problème de l'enseignement de l'histoire au niveau de l'Education Fondamentale II et par l'urgence de l'amélioration de la transmission du savoir en vue d'enseigner cette discipline. Et sans oublier qu'à nos jours, l'Etat cherche aussi à s'y engager intensément pour assurer le développement du pays.

Ainsi, notre mémoire de fin d'étude s'intitule « **L'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE EN CLASSE DE TROISIEME AU CEG SABOTSY NAMEHANA ET AU CEG AVARADOHA** »

Notre choix s'est orienté sur l'apprentissage car l'option didactique de la filière histoire et géographie à l'Ecole Normale Supérieure vise surtout sur l'enseignement et sur la recherche pédagogique et en tant que futur éducateur, la prise de conscience de ce futur métier nous amène à baser notre étude sur ce fait.

Et nous avons choisi la commune rurale de Sabotsy Namehana qui est une zone périphérique de la ville d'Antananarivo et Avaradoha qui se trouve au centre ville, afin de faire une étude comparative sur l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième. Et nous avons choisi la classe de troisième car c'est la classe d'examen de l'Education Fondamentale II et aussi pour en savoir plus sur les évaluations formatives, sommatives et normatives de ces élèves, sans oublier leur niveau d'apprentissage s'ils ont la capacité d'entamer un nouveau cycle de l'enseignement plus précisément le lycée. En d'autres termes, il s'agit là de la classe charnière marquant la fin de l'Education Fondamentale II, ainsi que le passage vers le secondaire.

Ainsi, la problématique fondamentale se présente comme suit : Pourquoi les élèves se désintéressent-ils l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième ? Et pour mieux répondre cette problématique nous allons voir si cela viendrait par l'environnement désagréable scolaire ou par les méthodes appliquées par les enseignants de ces deux CEG ou par leur formation. S'agirait-il également du manque de documentation et de matériels didactiques ? Et en dernier lieu, les conditions de travail des élèves généreraient-elles ce manque de motivation chez eux ?

Mais pour que notre présent mémoire soit bien clair et plus précis, allons présenter brièvement les cadres d'études.

Sachant que les deux CEG étudiés se situent tous dans la région d'Antananarivo, alors, les spécificités physiques dont nous allons mentionner pour ces deux établissements sont les mêmes et les suivants : le relief, le climat, et les végétations. Ensuite, nous parlerons sur l'histoire de Sabotsy Namehana et d'Avaradoha. Et enfin, nous présenterons brièvement les deux établissements étudiés.

Antananarivo est la capitale de Madagascar et elle se trouve dans les Hautes Terres de Madagascar et se situe au cœur même du pays c'est-à-dire au centre de l'île.

En fait, le relief est moins accidenté avec des collines à l'Ouest peu étendues et de faibles pentes. « En somme, il y a une grande étendue de plaines qui offre une vaste surface cultivable, mais en raison de la topographie, le niveau du marais étant inférieur au niveau de l'Ikopa, et l'aménagement hydraulique est difficile « »<sup>1</sup>

Ainsi, l'Imerina centrale couvre une superficie de 19081km<sup>2</sup> et présente un relief morcelé dont l'altitude varie de 800 à 1800m.

Bref, les caractères du relief pourraient être un facteur favorable ou défavorable pour l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième dans les deux CEG étudiés.

En général, la température est fraîche .Sa moyenne annuelle est de 18°C .Elle ne dépasse pas les 32°C au maximum alors que la plus basse est toujours supérieure à 10°C. Et concernant la précipitation, elle varie de 1300mm à 1500mm par an.

Notons qu'il y a une augmentation de la température durant la saison chaude et une diminution de la température pendant la saison fraîche.

On a donc deux saisons bien marquées et différentes :

- La saison chaude et humide (octobre-mars)
- La saison sèche et fraîche (avril-septembre)

Ainsi, cela correspond au « climat tropical d'altitude »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>INSTAT, *Monographie de la région d'Antananarivo, Juin, 2003*

<sup>2</sup> *Dictionnaire histoire et géographie de Madagascar RAJEMISA RADAVIDSON, Librairie Ambozotany Fianarantsoa*

**Carte 1 : LOCALISATION DE LA REGION D'ANALAMANGA A MADAGASCAR**



La région Analamanga

En effet, ce climat pourrait porter atteinte à l'apprentissage de l'histoire chez les élèves d'autant plus, la plupart des parents des élèves sont des cultivateurs ou soit disant paysans ; d'où le climat tient une place importante pour les élèves concernés car leurs vies dépendent aux activités agricoles que leurs parents exercent.

Et concernant la végétation, « l'ensemble de la région est caractérisé par une faible superficie de forêt primaire suite à l'action de l'homme ».<sup>3</sup>

En un mot, si la population bénéficie d'un climat favorable à l'agriculture et des sols bons qualités, leurs activités agricoles pourraient être rentables. Par conséquent, leur niveau de vie s'améliore et pourrait également équiper leurs enfants dans leurs études comme l'achat des livres et d'autres fournitures et matériels didactiques.

Après avoir dit sur les spécificités physiques de la région d'Antananarivo, parlons maintenant sur l'histoire de chaque zone étudiée

La commune de Sabotsy Namehana plus connue en abrégé « Sab Nam » est célèbre par ses « mofo gasy » et « saosisy » mais aussi dans le temps par son « citron » au point d'un adage comme dit « Malaza avy any Namehana nefa tsy mitondra voasary an-jaza. » C'est-à-dire un homme venu de Namehana n'ayant pas emmené des oranges pour les enfants.

Namehana ou Niantsoana c'est-à-dire on y appelé ou on y a fait venir le roi Andrianampoinimerina, et ce dernier y a fait venir ses subordonnés pour y habiter car le lieu était inhospitalier : il y avait beaucoup de rats ; c'est ainsi qu'on l'appelle Marovoalavo (plein de rats). Namehana fait partie des douze collines sacrées d'Andrianampoinimerina et y fut installé le siège du chef de canton des colons plus tard. Le marché de Namehana à Ambohiboasary ayant grandi dû être déplacé à l'actuelle place à Sabotsy ou Samedi où a eu lieu le marché hebdomadaire.

La Densité de la population en 2005 était de 1741 hab/km<sup>2</sup> et sa distance par rapport à Antananarivo renivohitra est de 10km. Et sa superficie est de 22 km<sup>2</sup>. Aussi elle compte 22 communes dont le type de ces communes est dit commune rurale 2<sup>ème</sup> catégorie c'est-à-dire proche de la ville d'Antananarivo et se trouve même au région périphérique de la capitale. Entamons maintenant l'histoire d'Avaradoha.

---

<sup>3</sup> ENCARTA 2005 Géographie de Madagascar

(Avaradoha se trouve exactement à l'intérieur de la ville d'Antananarivo inclus dans l'un des cinq arrondissements d'Antananarivo Renivohitra. En fait, le quartier d'Avaradoha se trouve dans le troisième arrondissement, c'est pourquoi pour décrire son histoire nous allons parler l'histoire de l'Imerina Renivohitra)

« L'occupation de l'Imerina remonte à la période de « Vazimba » aux environs du XIV-XV<sup>ème</sup> siècle »<sup>4</sup>.Cependant BOITEAU a affirmait dans son ouvrage intitulé « contribution à l'histoire de la nation Malgache » que l'homme n'a pas pris naissance à Madagascar il est venu au-delà des mers et plus précisément du nord-est, à savoir : « les Malayo-Indonésiens »<sup>5</sup> .Alors on peut dire que ce sont ces migrants et plus précisément les Malaisiens qui avaient formé les bases de la population merina.

Et actuellement, Antananarivo est une ville habitée par des diverses ethnies de Madagascar et même par des étrangers différents venant des quatre coins du globe.

D'après l'enregistrement effectué en 2004 pour la province d'Antananarivo, on estimait à 5370880 habitants avec une population totale de 17574080 habitants pour l'ensemble de Madagascar.

Ainsi, après avoir parler brièvement l'historique de Sabotsy Namehana et d'Avaradoha, présentons maintenant les deux établissements qu'on a étudiés.

Le CEG Sabotsy Namehana se trouve dans la région d'Analamanga, plus précisément dans le Fivondronana d'Avaradrano. Il est à onze kilomètre de la capitale sur la route RN3 ; arrivé à Sabotsy Namehana, on quitte la RN3 et on roule 150m sur la route menant vers Namehana pour arriver au CEG.

Vers 1960, il existait déjà à Sabotsy Namehana un établissement privé « école supérieure d'Avaradrano ».Dans les années 1970, cette institution ferma définitivement ses portes. Le CEG actuel se trouve alors sur le site de cette école Supérieure. Il a été ouvert par l'arrêté ministériel n°4146-MINESEB du 17-11-77, sa superficie est de 36a 13ca.

Au CEG Sabotsy Namehana il en compte 42 enseignants et 18 corps administratifs. Au total le nombre du personnel est de 60.

Effectif total des élèves au CEG Sabotsy Namehana est de 1183 et il y quatre salles parallèles pour la classe de troisième dont l'effectif total des élèves est de 203 donc chaque salle compte à peu près 50 élèves.

---

<sup>4</sup> *Vazimba : ce sont les premiers occupants de l'Imerina*

<sup>5</sup> *Pierre BOITEAU : «Contribution à l'histoire de la nation malgache »édition sociale, Paris, 1982, p50*



Photo 1: LE CEG SABOTSY NAMEHANA



Source : cliché de l'auteur

Photo 2 : LES BATIMENTS DU CEG SABOTSY NAMEHANA



Source : cliché de l'auteur

Bâtiment tout neuf pour la classe de troisième crée en 2004

Ainsi, après avoir vu concernant le CEG Sabotsy Namehana, allons voir maintenant notre seconde zone d'étude qui n'est autre que le CEG Avaradoha.

Le CEG Avaradoha se trouve dans le troisième arrondissement, commune Avaradoha.

Il se place donc au Sud de l'institut pasteur, au Nord du Marie Stoppes, à l'Est de l'EPP Avaradoha et du bain douche.

Le CEG a été construit en 1983 et c'était même l'annexe du CEG d'Antanimena. Il a comme « filamatra » ou devises : Fahaizana, Fahendrena, Tanindrazana. C'est à dire : Savoir, Sagesse, Patrie.

Au CEG Avaradoha il en compte 25 enseignants et 19 corps administratifs. Au total le nombre du personnel est de 44.

L'effectif total des élèves dans cet établissement est de 990. Et il y a trois salles parallèles pour la classe de troisième dont l'effectif total des élèves est de 240 donc chaque salle compte 80 élèves.

Bref, tout cela est nécessaire vue qu'il permet également de bien situer les deux CEG et de bien les étudier. Ces éléments nous permettent aussi de voir les réalités aux CEG et d'analyser les problèmes qui pourront endiguer l'apprentissage de l'histoire pour les élèves de la classe de troisième des deux établissements présentés.

Et en ce qui concerne notre méthodologie, nous avons opté une méthode de travail par étape :

Primo, on a effectué une interview administrative à partir des questionnaires au près du chef CISCO, du chef ZAP, du directeur de l'Education Fondamentale II, du proviseur et du chef de centre de documentation. Ces démarches ont été faites pour témoigner notre respect envers ces hauts personnages et aussi dans le but d'avoir la permission de mener une étude sur ces deux établissements.

Secondo, on a effectué des enquêtes au près des quatre enseignants d'histoire (deux enseignants pour le CEG Sabotsy Namehana et deux également pour le CEG Avaradoha et

Carte n°03 : Localisation de la zone d'étude

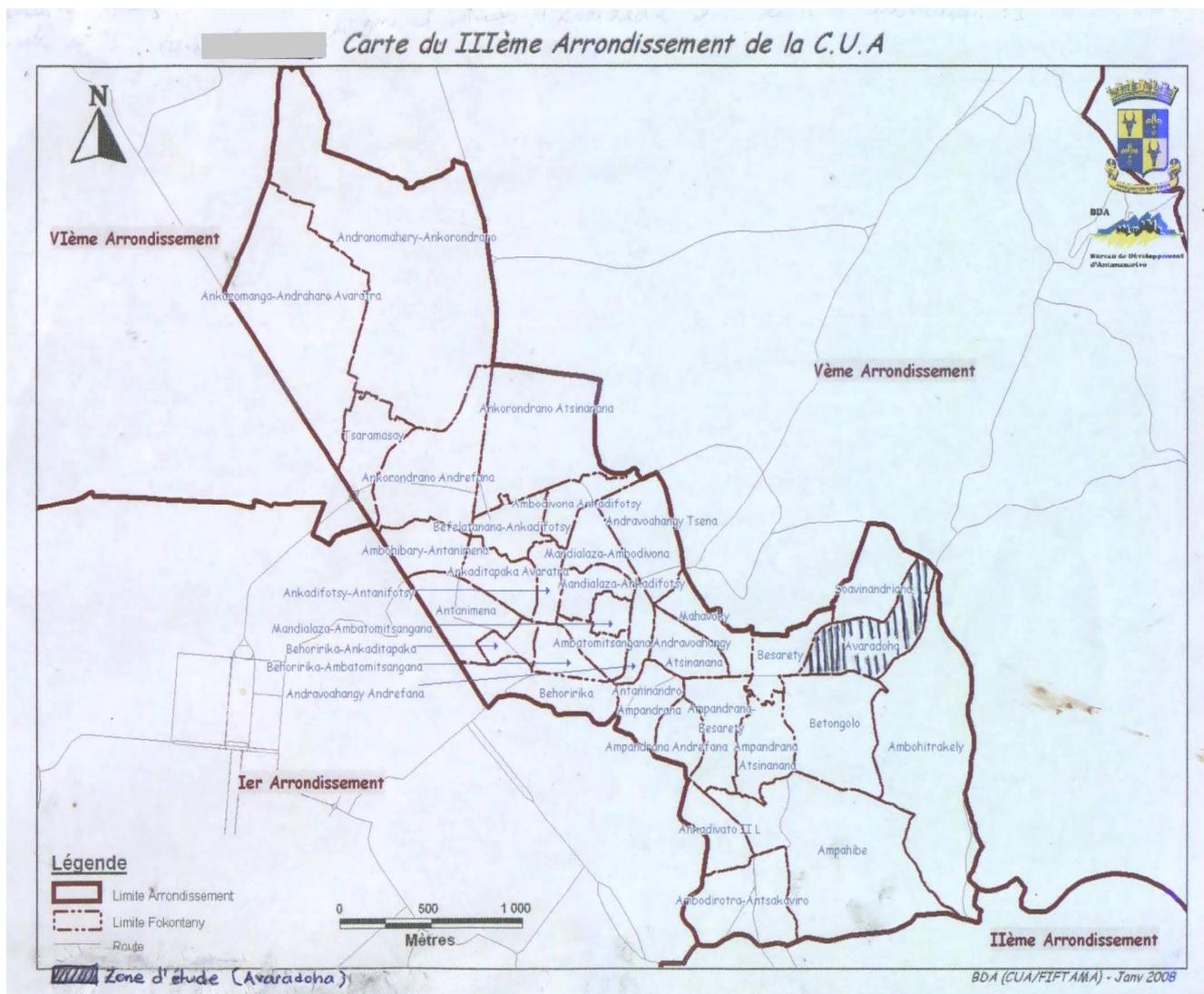


Photo 3 : LE CEG AVARADOHA



Source : cliché de l'auteur

Photo 4 : LE SEUL ET GRAND BATIMENT DU CEG AVARADOHA



Source : cliché de l'auteur

Bâtiment moyennement acceptable créée en 1983

ce sont les seuls enseignants de l'histoire géographique en classe de troisième dans ces deux établissements) et des élèves de la classe de troisième dans ces deux C.E.G ; et nous avons pris 289 élèves sur 400 de la classe de troisième pour les deux CEG pour répondre nos questionnaires dont tout cela nous contribue à mettre nu les problèmes et les solutions concernant cet apprentissage de l'histoire dans ces deux établissements.

Tercio, on a effectué une observation de classe de troisième de ces deux CEG durant douze semaines. Pour voir vraiment la réalité et tout ce qui passe durant l'apprentissage de l'histoire même.

Ainsi, les centres de documentation suivant nous ont été utiles :

Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) à l'ENS, et la Bibliothèque de l'ENS. En fait, ils nous permettent d'analyser et même de dévoiler les problèmes traités dans le présent mémoire.

On a consulté aussi les centres d'informations et de documentations suivants à savoir : le MINESEB (Ministère de l'Education Secondaire et de l'Enseignement de Base) pour avoir les textes réglementaires et les programmes scolaires. L'UNESCO (United Nation of Education Sciences and Cultural Organisation), et enfin l'U.E.R.P. (Unité d'Etude de Recherche Pédagogique). En fait, tous ces centres d'informations nous sont utiles car ils nous permettent de voir plus de point de vue sur notre étude et surtout de mettre en valeur certains points importants qui nous octroient des aides à des fins analytiques.

Ainsi, dans ce travail, nous avons adopté les deux parties qui suivent, d'un côté le lecteur trouvera en première partie les problèmes de l'apprentissage de l'histoire en classes de troisième cas du C.E.G Sabotsy Namehana et du C.E.G Avaradoha. Et par ailleurs, en deuxième et dernière partie, il s'agit de présenter les différentes solutions proposées.

## **PREMIERE PARTIE :**

### **LES PROBLEMES D'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE EN CLASSE DE TROISIEME**

**(Cas du CEG Sabotsy Namehana et du CEG Avaradoha)**

Dans la première partie du mémoire, notre travail vise surtout en premier lieu sur l'environnement global de ces établissements, en second lieu, nous parlerons sur la formation, les méthodes et la motivation des enseignants et enfin nous entamerons les problèmes d'apprentissage des élèves.

## **Chapitre I : UN ENVIRONNEMENT GLOBAL CONTRAIGNANT**

Dans ce chapitre, il s'agit de voir les problèmes d'infrastructures et les différents matériels didactiques de ces deux CEG. Vu que les infrastructures scolaires et les matériels didactiques sont des éléments indispensables pour l'apprentissage des élèves surtout pour la matière d'histoire.

### **I-1-Problèmes d'infrastructures**

Notons que les infrastructures scolaires sont: les bâtiments, la cours, les salles de classes ainsi que les tables bancs.

#### **I-1-1-Vieux bâtiments non entretenus**

Pour chaque établissement qu'il soit public ou privé, les infrastructures sont des éléments qu'il faut bien entretenir car ils sont très importants pour l'apprentissage des élèves, comme les bâtiments, les salles de classes, les tables bancs, les tableaux, la bibliothèque, terrain de sport.

D'après notre descente sur terrain nous avons constaté que les infrastructures scolaires des deux CEG sont vieilles.

Le cas est très délicat surtout pour le CEG d'Avaradoha. L'infrastructure scolaire au CEG Avaradoha est très vieux peu entretenue et la cours semble également très restreinte .Il ne possède qu'un seul bâtiment et ce dernier est délabré.

Et pour le cas du CEG Sabotsy Namehana, il existe trois bâtiments dont celui qui appartient aux classes de troisième est neuf, il vient même d'être construit en 2005 et il parait plus ou moins en bon état.

Robert DOTRENS affirme dans son ouvrage intitulé « Tenir sa classe » l'importance des infrastructures. Il considère qu'une bonne école doit avoir de nombreuses commodités dotées de tout le confort et disposant de toutes les ressources que l'on peut désirer<sup>6</sup>.

A vrai dire, chaque établissement doit avoir un grand bâtiment bien entretenu, propre et en bon état.

Et concernant l'emplacement des deux CEG ils sont tous bien placés malgré tout ce qu'on vient de signaler ; les bruits à l'extérieur n'ont pas pu pénétrer dans les salles de classes sauf en cas de force majeure; c'est pourquoi nous ne tenons pas vraiment compte de cet emplacement de ces deux CEG dans ce présent travail. De plus, ils sont tous bien clôturés, plus ou moins calmes surtout pour le CEG Avaradoha car il se trouve loin des routes principales.

Bref, l'infrastructure scolaire est très importante parce que s'il est en mauvais état cela peut apporter une sorte de gêne et de paresse chez les élèves. Ils ne sont pas aussi motivés car l'environnement n'est pas satisfaisant. Et par conséquent la concentration de ces adolescents est réduite. Et l'apprentissage de l'histoire même est inefficace.

Cela est bien prouvé par André SIX dans son ouvrage intitulé « Guide du chef d'établissement » que le manque de concentration... est une des causes de l'échec scolaire et aussi une des conditions de l'inefficacité de l'apprentissage scolaire des élèves<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> DOTRENS(R) : « Tenir sa classe », UNESCO, Genève, 1960, P. 47

<sup>7</sup> SIX(A): « Guide de Chef de l'établissement », Hachette, Paris, 1991, P. 19

## **I-1-2- Salles de classes délabrées**

Les salles de classes jouent un rôle très important pour l'apprentissage scolaire. C'est aussi un des facteurs qui peut diminuer la concentration des élèves si elles sont salles ou délabrées.

Durant notre descente aux CEG, nous avons constaté que chaque classe que nous avons visité possède des tables bancs détruits et inutilisables.

D'après notre discussion entre les enseignants de ces deux CEG plus précisément les enseignants d'histoire et géographie de la classe de troisième et aussi d'après nos enquêtes auprès d'eux qui sont faites à partir des questionnaires, nous avons pu recevoir un résultat suivant concernant les tables bancs de ces deux établissements : 3 enseignants sur quatre soit 75% trouvent que les tables bancs sont insuffisantes pour les CEG. C'est vraiment le cas d'après notre descente sur terrain et il existe toujours des tables bancs usés et inutilisables qui se trouvent au fond de la salle. Donc, les élèves sont obligés de se mettre à trois par table. En plus, les tables bancs sont étroites pour les deux cas. Par conséquent, ils se trouvent très serrés les unes contre les autres.

Dans le journal qui s'intitule « éducation in midi Madagascar » n°6605 du 27 Avril 2005 a mentionné qu'il risque toujours d'un grave problème sur l'apprentissage des élèves s'il y a un manque de salles de classes et de tables bancs dans une école quelconque<sup>8</sup>. Or, nous avons rencontré que dans les deux établissements qu'on a étudié il existe vraiment un insuffisance considérable des salles de classes et des tables bancs.

En plus, les salles de classes sont si salles surtout pour le CEG Avaradoha. Et les fenêtres n'ont pas des vitres et pendant la saison des pluies l'eau y entre et pendant la saison fraîche il fait très froid dans la salle. On peut donc dire que normalement durant l'année scolaire la plupart des salles de classes sont impraticables.

En dépit de tout, une salle de classe doit être bien entretenue et

---

<sup>8</sup> *Journal midi- Madagascar, n° 6605 du 27 Avril 2005, P. 09*

**Photo 5** : EQUIPEMENT DE LA CLASSE DE TROISIEME AU CEG AVARADOHA



Source : cliché de l'auteur  
Tables bancs et salle de classe en mauvais états

**Photo 6**: EQUIPEMENT DE LA CLASSE DE TROISIEME AU CEG SABOTSY  
NAMEHANA



Source : cliché de l'auteur  
Ce CEG en particulier la classe de troisième a reçu des nouveaux équipements. Et comme nous constatons dans cette photo qu'il y a ici en majorité des nouvelles tables bancs.

### **I-1-3-Un sureffectif des élèves dans une salle**

On sait que malgré la bonne démarche de la matière à enseigner ou la bonne méthode que l'enseignant pratique si l'effectif reste surchargé, l'apprentissage de l'histoire demeurera toujours inefficace.

Et on a constaté durant notre observation de classes que l'effectif des élèves dans une salle de classes pour la classe de troisième dans les deux établissements étudiés est surchargé.

Et durant même cette observation de classe, nous avons compté le nombre des élèves par salle et nous avons même reçu le fiche de présence de chaque classe ; et pour le CEG Sabotsy Namehana, plus précisément la classe de troisième, il compte 50 élèves par salle et il y a quatre classes parallèles pour le troisième dans cet établissement .Et pour le CEG Avaradoha c'est vraiment saturé à savoir 80 élèves par salle. Et il possède trois salles parallèles pour la classe de troisième.

Notons alors que si les effectifs sont surchargés rien ne peut se faire et par ailleurs, cela va les obliger à se mettre trois par table. Cependant, la salle de classe est très étroite par rapport au nombre d'élèves et les tables bancs sont insuffisantes. Le nombre d'élèves par classe est un indicateur de la difficulté que peut rencontrer éventuellement l'enseignant..., et par là des difficultés d'acquisition de savoirs transmis pour les élèves.

En outre, ce sureffectif provoquera des problèmes chez l'enseignant. Ce dernier ne pourrait pas suivre l'effort de chaque élève dans ces classes à effectifs nombreux et ne peut pas également bien encadrer ses élèves. Et comme il y a manque d'encadrement, la plupart d'entre eux bavardent, se taquinent et ne font que jouer surtout pour ceux qui se trouvent aux derniers bancs ; et déjà on a remarqué ces faits durant notre observation de classe.

Photo 7 : CLASSE DE TROISIEME AU CEG SABOTSY NAMEHANA



Source : cliché de l'auteur

Effectif des élèves est de 50 et on voit dans cette photo que chaque élève a assez d'espace libre et ils ne sont serrés.

Photo 8 : CLASSE DE TROISIEME AU CEG AVARADOHA



Source : cliché de l'auteur

L'effectif des élèves est 80, ainsi les élèves se mettent trois par bancs et se trouvent très serrés vu l'insuffisance des tables bancs.

Mais concernant l'éclairage, ces établissements possèdent l'électricité de la JIRAMA malgré tout et sur ce, on ne trouve aucun problème à propos ; c'est pourquoi nous n'avons pas mentionné cela dans ce présent travail.

Sachant que tout ce qu'on vient de citer à savoir : effectif surchargé, manque de tables bancs, salles délabrées, bâtiments non entretenus handicapent l'apprentissage de l'histoire pour les élèves de la classe de troisième dans ces deux CEG étudiés ainsi, il faut en tenir compte tout cela pour que l'enseignement soit efficace. De ce fait, l'environnement influe profondément sur les capacités d'apprentissage d'un élève, il sera plus aisé si l'environnement est bien ordonné sans oublier la propreté et la disponibilité des matériels didactiques.

En un mot, l'infrastructure scolaire joue un rôle très important pour l'apprentissage de l'histoire et l'ignorance de cela provoquera une barrière énorme à l'enseignement.

Comme on a presque tout dit au niveau des problèmes d'infrastructures des deux établissements qu'on a visité, voyons maintenant les problèmes matériels qui ne sont autres que les supports didactiques puisqu'ils constituent un des facteurs favorables ou défavorables dans l'apprentissage des élèves surtout sur la matière d'histoire.

## **II-2-Une histoire sans document**

Un apprentissage efficace ne peut s'effectuer sans documents, alors nous allons voir un à un les documents et les centres de documentations ainsi que les matériels existant dans ces CEG. Primo voyons les bibliothèques des deux collèges étudiés, secundo qu'est ce qu'on peut dire au niveau de leurs supports didactiques et enfin, est ce qu'ils ont des appareils modernes pour actualiser et bien préciser le cours d'histoire et sont-ils suffisants ?

## II-2-1- Une bibliothèque presque vide et des manuels peu adaptés

Tout d'abord, « une bibliothèque s'agit d'une collection des livres destinés à la lecture et à l'apprentissage des élèves ou aux étudiants »<sup>9</sup>.

Cela veut dire que les livres et les documents sont des matériels très sollicités et importants dans l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième.

Vu qu'ils constituent de réserves de connaissances et de savoir autant pour les élèves que pour les enseignants, ils facilitent la communication et enrichies les connaissances et les savoirs chez les élèves aussi bien que chez les enseignants. Les documents sont considérés comme un moyen indispensable tant pour les enseignants que pour les élèves.

Pourtant, en ce qui concerne les documents dans la bibliothèque des CEG étudiés, nous avons constaté que la plupart des bibliothèques souffrent du manque de documents.

Sur ce, nous allons voir les réponses des élèves concernant leur bibliothèque.

Tableau n° 01: Les caractères des documents existants dans la bibliothèque selon les élèves. (Pour les deux CEG)

CAS	NOMBRE D'ELEVES	POURCENTAGE
FOURNIE	17	8,5
RICHE	63	31,5
PAUVRE	120	60
TOTAL	289	100

*Source : enquête de l'auteur*

D'après ce tableau, 120 élèves soit 60% trouvent que leur bibliothèque est misérable. Ce résultat est vrai car d'après même notre descente sur terrain on a remarqué que les bibliothèques de ces deux établissements sont vraiment pauvres (voir photo n°9 et 10).

<sup>9</sup> VECCHI (G) : « Aider les élèves à apprendre », Education, Paris, 1992, P. 09

Ils sont dépourvus de livres et les autres qui y trouvent sont tellement vieux et les documents sont surannés.

En fait, les livres sont insuffisants et quant à la bibliothèque proprement dit, la salle est sombre, restreinte et les tables bancs réservées aux études et aux lectures sont si mauvaises et voir même médiocres. De plus, pour le cas du CEG Avaradoha la salle de CDI (Centre de Documentation et d'Information) n'existe même pas et il utilise une salle provisoire car il venait d'être cambriolé. (Voir photo n°09)

En plus, les rayons ne sont pas pleins et les livres sont non seulement insuffisants mais aussi dépassés par le programme actuel.

On a vu précédemment que la bibliothèque ne dispose pas des documents que les élèves sollicitent. Or, dans son ouvrage intitulé : « Qu'est ce qu'apprendre ? » Olivier REBOUL affirme que : « le livre est bien l'agent essentiel de l'enseignement, il agit directement sur les élèves comme des manuels, les livres d'exercices, soit qu'il agisse indirectement sur eux par le canal d'enseignement, qui puise son savoir dans ses lectures, du moins pour l'essentiel ».<sup>10</sup>

En outre, Alain DALONGEVILLE dans son livre intitulé « Enseigner l'histoire à l'école cycle 3 » confirme que « le document historique, quelque soit sa forme, est le point d'appui de toutes leçons d'histoire<sup>11</sup>. Il est le matériel concret que les élèves vont interroger, une des médiations de leur recherche ». Donc, nous ne pouvons pas négliger le rôle du livre et des documents quand on parle de l'apprentissage de l'histoire. Nous savons bien l'importance de ces documents dans l'apprentissage de l'histoire chez les élèves et l'enseignement de cette matière chez les enseignants.

En effet, près de la moitié des élèves enquêtés souffrent du manque de livres dans leur établissement. Mais dans l'étude de l'histoire, les documents sont des outils très voulus pour approfondir les connaissances. Alors, nous pouvons dire que les documents en matière d'histoire sont indispensables et inévitables pour l'étude historique.

---

<sup>10</sup> REBOUL(O) : « Qu'est-ce qu'apprendre », PUF, Paris, 1995, P. 122

<sup>11</sup> DALONGEVILLE(A) : « Enseigner l'histoire à l'école cycle 3 » Hachette, Paris, 1995, p73

Photo 09: BIBLIOTHEQUE DU CEG AVARADOHA



Source : cliché de l'auteur

Une salle de documentation encore provisoire

Insuffisance des livres et des documents

Photo 10 : BIBLIOTHEQUE DU CEG SABOTSY NAMEHANA



Source : cliché de l'auteur

Il y a quand même assez des livres mais c'est largement insuffisants pour tout les élèves de ce CEG en plus la salle est sombre

Pour être plus précis voyons les livres que ces bibliothèques possèdent :le nombre des livres d'histoire du CEG Sabotsy Namehana pour la classe de troisième comptent quatre vingt cinq (75) pourtant les élèves de la classe de troisième de ce CEG comptent deux cent trois (203).Alors on peut dire qu'il y a une insuffisance importante des documents historiques dans ce CEG ;de plus comme on a déjà mentionné que ces livres sont non seulement rares mais ils sont aussi vétustes et surannés vu que la plupart des dates d'édition de ces livres sont entre 1954 et 1986.Donc ,les livres ne sont pas proportionnels au nombre des élèves de ce CEG étudié car c'est à peu près un livre pour trois élèves. En plus il y a pénurie et mauvaise qualité des livres. Aussi, les 75 livres sont variés c'est-à-dire il y a ceux qui sont des manuels, les autres sont des revues, des magazines et même des journaux dont leurs états sont complètement abîmés et comme ils sont différents ils ne répondent pas aux idées acquises par l'enseignement.

Et pour le cas du CEG Avaradoha le nombre des livres d'histoire de ce CEG pour la classe de troisième comptent cent deux (102) pourtant les élèves de la classe de troisième de ce CEG comptent deux cent quarante (240).Alors on peut dire que les documents historiques dans le CEG Avaradoha sont aussi très rares et ne correspond pas également au nombre des élèves /un livre pour deux élèves ; en plus les livres sont surannés. Il y a qui sont de 1954 et les autres de 1960 comme date d'édition. Ce qui paraît aussi vieux comme source historique pour l'enseignement de l'histoire qui demande tant d'actualités et chaque contenu de ces livres est différent alors cela ne répond pas aux idées demandées ou acquises par l'enseignement aux classes de troisièmes dans cette école public. Et malgré l'existence des autres documents à savoir les revues, les magazines et journaux tout cela reste insuffisant et en mauvaise qualité alors l'apprentissage de l'histoire dans ce CEG reste toujours inefficace.

Ainsi, que peut-on dire concernant les matériels didactiques de ces deux CEG. Vu qu'ils nous donnent des connaissances et nous font ouvrir d'autre horizon, ils sont des réservoirs d'informations, référence du savoir, trésor de leçons, de révisions et d'exercices, voire instruments d'apprentissage.

## **II-2-2-Insuffisance des matériels ou supports didactiques**

D'après l'observation de classe, les entretiens et enquêtes sur terrain que nous avons effectué, nous pouvons dire et affirmer que les CEG souffrent des problèmes matériels. Pourtant, les matériels pédagogiques sont des instruments nécessaires et indispensables à l'enseignement de l'histoire et un outil d'apprentissage pour les élèves de la classe de troisième. Donc, le manque et l'absence des matériels didactiques comme les cartes, le globe terrestre, la mappemonde,.....dans les CEG constituent un sérieux problème dans l'apprentissage de l'histoire.

Et pendant l'apprentissage de l'histoire, on a constaté que les enseignants qu'on a observés n'utilisent même pas des manuels pour guider le cours. Cependant, le livre est bien l'agent essentiel de l'enseignement à savoir les manuels, les livres d'exercices...

Ils n'ont pas utilisé des matériels didactiques durant le cours d'histoire or la leçon parle de la deuxième guerre mondiale et il n'y a aucun matériel didactique présenté par les maîtres même une carte du monde n'est pas présentée pour préciser le cours.

Et on a remarqué l'impression des élèves qu'ils ne s'intéressent pas vraiment à la matière d'histoire et nous avons senti que la plupart des élèves sont ailleurs ; et c'est normale d'après notre avis vu qu'il y a une absence considérable des fonctions de concrétisation et de précision de la part du maître en exerçant son métier.

Cependant, Philippe MERIEU dans son ouvrage intitulé « apprendre oui mais comment ? » affirme qu'une tâche peut être parfois impossible ou très difficile, parce que les matériaux fournis sont insuffisants<sup>12</sup>.

Notons alors que pour un travail productif, il est nécessaire d'utiliser des supports didactiques pour que l'apprentissage de l'histoire soit efficace et que la matière soit également comprise et surtout pour attirer l'attention des élèves c'est-à-dire pour qu'ils se concentrent davantage à la matière.

En ajoutant tout ce qui est dit précédemment, sachant que François RICHAUDEAU a mentionné aussi dans son ouvrage intitulé « conception et production de manuel » que si on veut définir le manuel scolaire, on doit d'abord éviter toute qualification formelle ou restrictive<sup>13</sup>. C'est à dire qu'on peut avancer qu'un manuel est un matériel imprimé, structuré, destiné à être utilisé dans un processus d'apprentissage et de formation concerté.

Notons que tout texte imprimé (le journal, les œuvres littéraires...) est également des supports didactiques et il est bien nécessaire de l'utiliser.

En plus « le manuel est un outil irremplaçable mais il convient avant d'en montrer les avantages de mettre en garde le maître dans son utilisation »<sup>14</sup> disait Eric ALBERT dans son ouvrage intitulé « guide pratique du maître ». Ce qui veut dire qu'il faut bien les utiliser et de les rendre plus intéressants pour que les élèves apprécient les livres. Le manuel est une somme d'exercices c'est-à-dire qu'il est la base de tout travail, il offre également des documents nécessaires pour les leçons d'histoire et d'importance capitale pour la maîtrise du français.

Donc, le manque et l'absence des matériels didactiques comme les cartes, le globe terrestre, ou le journal, les œuvres littéraires... etc dans les CEG constituent un sérieux problème dans l'apprentissage de l'histoire pour les classes de troisième dans les CEG d'Avaradoha et de Sabotsy Namehana.

---

<sup>12</sup> MERIEU(P), « Apprendre ... oui mais comment ? » EST éditeur, Paris, 1993, P. 17

<sup>13</sup> RICHAUDEAU(F) : « Conception et production des manuels scolaires », UNESCO, Belgique 1986, P. 40

<sup>14</sup> ALBERT(E) : « Guide pratique du maître », EDICEF, Paris, 1993, P. 671

Bref, les supports pédagogiques jouent un rôle très essentiel dans l'enseignement ; mais, est-ce que les appareils modernes sont ils aussi utiles dans l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième tout comme ces matériels didactiques ?

### **II-2-3- Inexistence des appareils modernes : Informatique et audio-visuel**

L'informatique est très importante pour attirer l'intention des élèves surtout en ce troisième millénaire. Elle est donc nécessaire pour la transmission de savoir enseigner et dans l'apprentissage de l'histoire chez les élèves.

En plus, elle aide les enseignants à actualiser leurs cours grâce à l'usage de l'Internet et de l'Encarta surtout pour le domaine de l'histoire qui nécessite toujours d'en savoir plus sur les actualités et d'être au courant de tout ce qui se passe à travers le monde.

Ensuite, concernant l'audio-visuel, Guy AVANZINI signale l'importance et le rôle des équipements audiovisuels dans l'apprentissage dans son ouvrage intitulé ; « La pédagogie aujourd'hui ». Il défend que « les produits multimédias qui sont commercialisés aujourd'hui, permettent de nouveaux progrès dans le domaine de l'individualisation des apprentissages. Ils accroissent en effet les possibilités d'auto formation... Ces supports offrent cette auto formation plus attractive et plus efficace » <sup>15</sup> Ces nouvelles technologies participent au développement de l'enseignement et surtout pour l'apprentissage de l'histoire chez les élèves de la classe de troisième et elles contiennent en effet l'ensemble des dispositifs permettant de traiter ou de communiquer de l'information et recouvre des applications très différentes en termes d'usages éducatifs. Par exemple le sigle TICE ou le E, abréviation d'éducation ou d'enseignement. Il s'agit de la Technologie de l'Information et de la Communication destinée à l'Enseignement (Education).

Ainsi, les équipements audiovisuels sont des outils important dans la propagation de savoir enseigner et dans l'apprentissage de la matière histoire chez les élèves de la classe de troisième. Qu'est ce que nous entendons par équipement audiovisuel ?

Il s'agit de l'ensemble des techniques de communications qui font appel à

---

<sup>15</sup> AVANZINI(G) : « La pédagogie aujourd'hui, institution, disciplines, pratique », DUNOD, savoir enseigner, Paris. 1996. P. 155

la sensibilité visuelle et auditive dans le but de faire, instruire aux élèves et de transmettre des savoirs. Ce qui nous intéresse, ce sont les équipements audiovisuels pour les CEG étudiés.

De ce fait, quand on parle d'équipement audiovisuel, il faut en tenir compte également les salles spécialisées, pour la diffusion des films ou des documentaires ou des diapos, etc.

D'après la descente sur terrain et l'entretien avec les chefs d'établissements et les présidents de l'Equipe Pédagogique d'Etablissement (E.P.E) d'histoire que nous avons effectué, nous avons eu comme réponse de notre question au sujet de l'équipement audio-visuel que leurs établissements ne disposent pas d'équipement audio-visuel pour le cours d'histoire. Il affirme aussi que leurs CEG ne possèdent pas de salle spécialisée pour des séances de projections. Donc, l'inexistence d'équipement d'audiovisuel désenchantent ou déçoivent les élèves et ne les motivent pas. Vu aussi que, de nos jours, la technologie ne cesse de s'évoluer. Donc, l'enseignement doit aussi suivre cette mutation pour le bon déroulement de l'apprentissage.

En plus, François MASPERO a affirmé dans son ouvrage qui a pour titre « la pédagogie Freinet » qu'il fait avoir des nouveaux outils et des nouvelles techniques<sup>16</sup>. A vrai dire, la transformation de l'éducation n'est pas en demandant aux éducateurs de changer leur relation avec les élèves mais en introduisant des outils et des techniques qui vont contribuer à transformer cette relation d'où les matériels didactiques modernes sont très importants.

Pour conclure, les CEG souffrent des problèmes matériels, et d'infrastructures. Pourtant, les matériels pédagogiques sont des outils nécessaires et indispensables dans l'enseignement de l'histoire et pour les élèves de la classe de troisième. Ainsi, on peut en déduire que l'enseignement dépend de l'environnement scolaire et des richesses pédagogiques que l'établissement possède. Et l'ignorance de ces derniers fait apparaître un grand obstacle pour l'apprentissage de l'histoire.

Ainsi, que pourrions-nous dire concernant les enseignants ? C'est l'objet de ce troisième chapitre.

---

<sup>16</sup> MASPERO(F) : « *La pédagogie Freinet pour ceux qui la pratiquent* », Mayenne, Paris, 1981, P. 299

## **Chapitre II : DE LA FORMATION, DES METHODES ET DE LA MOTIVATION DES ENSEIGNANTS**

Dans le chapitre suivant, nous allons voir les problèmes au niveau des enseignants et leurs conditions de travail. Ainsi, nous allons parler leur formation, leur méthode d'enseignement ainsi que leur motivation .Vu que tout cela peut apporter une menace ou une barrière pour l'enseignement et également pour l'apprentissage de l'histoire.

### **II-1- De la formation des professeurs**

L'enseignement est un métier qui nécessite une formation professionnelle. Et doit offrir en plus des savoirs indispensables : savoir- faire et savoir- être.

D'après le résultat de notre analyse, le manque de formation est un des grands problèmes au niveau des enseignants.

Ainsi, Gaston MIALARET affirme dans son ouvrage « La formation des enseignants » que l'acquisition des méthodes et techniques de transmissions de messages, les conditions d'une bonne transmission et la bonne réception des messages font partie de la formation pédagogique de l'enseignant<sup>17</sup>. Donc la qualité des enseignants dans l'enseignement de l'histoire vient principalement de sa formation et de son expérience dans le travail. En plus, la bonne formation reçue par les enseignants d'histoire leur facilite le travail et l'activité dans l'enseignement et l'apprentissage des élèves. Pour mieux enseigner en classe de troisième, il faut avoir une bonne formation pédagogique à part la formation académique. Notons que la formation pédagogique est l'ensemble de processus qui conduisent à exercer une activité professionnelle et le résultat de cet ensemble de processus.

---

<sup>17</sup> MIALARET(G): « *La formation des enseignants* », PUF, Paris, 1990, p13.

Donc, la formation professionnelle ou pédagogique des enseignants leur permet de diriger et de faciliter l'apprentissage de l'histoire aux élèves.

Cela implique que la formation académique doit être complétée par la formation professionnelle, puisque la formation académique ne donne que des cultures générales à l'enseignant.

D'autant plus Guy DELAIRE a insisté dans son ouvrage qui a pour titre « Les guides du métier d'enseignant » qu'« enseigner ne consiste pas seulement à faire des cours et des discours ou à corriger des copies c'est aussi voir des intelligences, se construire, se donner peu à peu les moyens de comprendre, réfléchir et enfin raisonner »<sup>18</sup>. Enseigner est un métier qui nécessite vraiment une formation professionnelle. Et d'après nos enquêtes et nos entretiens avec les enseignants de ces deux CEG, beaucoup ont répondu qu'ils ont encore besoin de formation ; et concernant même ces enseignants d'histoire il y a ceux qui ont seulement le diplôme de baccalauréat.

Tableau N°02: Le corps d'appartenance des enseignants d'histoire géographie enquêtés.

CORPS	Professeurs licenciés	DUEL (seulement)	BAC (seulement)	Total
NOMBRE	1	2	1	4
POURCENTAGE	25	50	25	100

Source : Enquête de l'auteur

Ce tableau nous montre que 25% des enseignants possèdent le diplôme adéquat pour enseigner au CEG. Et 75% sollicitent encore d'autre diplôme vu qu'un enseignant au CEG doit avoir au minimum un diplôme de baccalauréat plus trois ans d'études. Ces résultats nous montrent déjà qu'il y a déjà une lacune dans l'enseignement car il y a une absence de formation au niveau des autres enseignants.

<sup>18</sup> DELAIRE(G) : « Les guides du métier d'enseignant, enseigné ou la dynamique d'une relation », édition d'organisation, Paris, 1993. P. 72

Maintenant, nous allons voir les réponses des enseignants concernant leur formation, s'ils ont encore besoin de se former ou non.

Tableau n°03 : Les réponses des enseignants concernant leur besoin de formation.

CAS	OUI	NON	TOTAL
NOMBRE	3	1	4
POURCENTAGE	75	25	100

Source : *Enquête de l'auteur*

Parmi les enseignants enquêtés, 3 soit 75% ont affirmé qu'ils ont besoin de formation. Ils en ont besoins parce qu'ils voulaient améliorer leur pratique pédagogique. Ensuite, ils n'ont pas reçu de formations pendant leur carrière. Mais pour les 25% soit un enseignant, il ne voulait plus de formation parce qu'il perçoit qu'il a beaucoup, d'expériences et d'après sa réponse il ne voulait plus d'autres instructions ou même de formation. Alors, il n'a plus besoin de formation. Donc, la formation ne lui sert à rien même pour la culture générale à son âge.

Bref, la qualification des enseignants est indispensable dans l'enseignement de l'histoire, vu que cette matière est considérée comme abstrait et difficile à comprendre pour les élèves. Donc, un enseignant doit avoir une formation adéquate en la matière et un recyclage permanent dans la pratique pédagogique pour éviter que ses connaissances ne soient pas caduques.

Pourtant, dans les CEG étudiés, c'est loin d'être le cas, car il n'existe même pas une réunion pédagogique entre les enseignants d'histoire seulement il, y réunion des profs avec le directeur de l'établissement où il y a quelques informations partagées pour améliorer davantage l'enseignement et l'éducation. Mais cela ne pourrait pas enlever les lacunes de formations des enseignants. Comment former ces enseignants de la classe de troisième ? C'est ce que nous allons voir dans les paragraphes suivants.

Tout d'abord, ces enseignants aux CEG n'ont pas fait de la didactique pas un seul alors la lacune y est toujours même pour le cas de celui qui a dit qu'il n'a pas besoin de formation car il est expérimenté .Et à notre avis la compétence des enseignants dans l'enseignement en la matière d'histoire ne dépend pas seulement sur l'expérience mais également sur la formation.

Ainsi, Sylvain LOURIE confirme que « ces enseignants sont la plupart du temps livrés à eux-mêmes. Ils manquent d'encadrement, d'appuis, de conseils ou de mise à jour de leurs connaissances »<sup>19</sup>

Ainsi, que peut-on dire concernant les problèmes de méthode d'enseignement.

## **II- 2 – Problèmes de méthodes d'enseignement**

« Une méthode c'est une manière spécifique d'organiser les relations entre élèves, savoir et enseignant »<sup>20</sup>. En fait, suite à notre observation de classe et à notre entretien avec les enseignants, nous avons constaté que la plupart des enseignants ont du mal à appliquer la pédagogie active mais contrairement à cette méthode il applique la méthode traditionnelle car durant notre observation de classe dans ces deux CEG on a constaté que plus de 60% des activités des enseignants sont centrées sur eux-mêmes.

En fait, le thème du cours d'histoire était « la seconde guerre mondiale » et par coïncidence c'était le même thème pour les classes de troisième des deux établissements qu'on a étudié. Or, on a remarqué que les maîtres n'ont pas utilisé ni une carte ni une mappemonde. Et déjà il y a une absence de la Fonction de Concrétisation. En plus, les maîtres n'ont pas dit aux élèves de prendre des livres d'histoires à la bibliothèque pendant le cours ou après le cours afin d'enrichir leurs connaissances sur la leçon ou de bien comprendre davantage la leçon. Alors, on peut dire également ici que le sens de découverte et d'analyse n'y sont pas durant l'apprentissage.

Et pendant l'explication de la leçon, seuls les maîtres participent à l'élaboration du cours ils ne demandent pas aux élèves de participer. De plus, ils utilisent souvent la Fonction d'Organisation et la Fonction d'Imposition qui marquent encore la pratique de la méthode traditionnelle c'est-à-dire le maître organise le cours à sa façon et l'impose à ses élèves : ils expliquent et après ils donnent le résumé ; ainsi, il y a une absence considérable de la participation des élèves. Et on peut dire que seul le maître assure le cours.

---

<sup>19</sup>LOURIE (S): « Ecole et Tiers-monde », Collection FLAMMARON, France, 1993, P. 72

<sup>20</sup>Cours en 4<sup>ème</sup> année à l'ENS en méthodologie en histoire

Et pendant une autre séance, nous avons constaté que lors des exercices concernant encore ce thème « la deuxième guerre mondiale » les maîtres de ces classes de troisièmes de ces deux écoles n'ont même pas apporté des explications pour ses élèves avant de faire les exercices sur « les origines de la seconde guerre mondiale ».

Il n'a pas utilisé non plus une des activités pédagogiques à savoir : la table ronde ou discussion, des débats, le quiz (on forme des petits groupes d'élèves concurrentiels) lors de la correction de l'exercice. Cependant, ils ont demandé aux élèves d'apporter leur idées lors de la correction et notons aussi que seul un enseignant sur quatre qui a appliqué le feed back positif et la Fonction d'Affectivité positive pour ces élèves qui ont trouvé la bonne réponse.

Et enfin, le plus important c'est que nous avons constaté que les quatre enseignants n'ont pas utilisé le tableau noir pendant la correction du devoir et n'ont pas envoyé un élève au tableau pour faire la correction mais seulement ils ont donné en dictant les réponses aux élèves.

Et pour être plus clair, les enseignants de la classe de troisième de ces deux établissements adoptent tous la méthode traditionnelle car il y a le manque de la Fonction de Concrétisation ou l'absence des supports didactiques durant l'apprentissage et l'absence également de la Fonction de Personnalisation qui vise à participer les élèves durant le cours. Par conséquent les élèves ont des têtes bien remplies mais pas de têtes bien faites et le sens de créativité n'y est pas car les élèves restent seulement des simples récepteurs du savoir. Notons par exemple durant la leçon sur la première guerre mondiale en classe de troisième B au CEG Avaradoha le maître base son cours sur une fonction organisationnelle. Il n'a pas utilisé la fonction de personnalisation ou désigné un élève pour donner son avis. Il n'a pas utilisé également la méthode de découverte c'est-à-dire donnée des références bibliographiques pour ces élèves ou donnée des livres à ces élèves par exemple. Un autre cas aussi au CEG Sabotsy Namehana dans la classe de troisième C durant la leçon sur la crise de 1929, l'enseignante ne fait que d'imposer son cours à ses élèves d'où il y a la dominance de la fonction d'imposition où la plupart de ces activités sont centrées sur lui –même. Sans transposition didactique et sans référence pédagogique également par conséquent les élèves retiennent leurs cours par cœur.

Bref pour le cas de ces deux établissements, les enseignants basent leur cours sur une dominance de la fonction impositive à 33%, de la fonction organisationnelle à 37%, en plus des fonctions de feed back négative et d'affectivité négative à 10%. Et seuls les 20% de ces temps se basent sur la méthode nouvelle au active. Donc, c'est vraiment un enseignement traditionnel pour les deux CEG car le taux de la méthode impositive et la méthode organisationnelle employées pendant une séquence de cours atteint à 80 %. Ainsi nous avons élaboré une grille pour prouver tout ce qu'on vient de mentionner. Et nous avons utilisé ici la grille de DLandscheer pour une séquence de deux heures par un enseignant au CEG Sabotsy Namehana et par un enseignant du CEG Avaradoha dans les classe de troisième que nous avons effectivement visitées.

- **Titre** : la crise de 1929

- **Objectif général** : les élèves doivent être capable de dégager les caractéristiques de cette crise.

- **Objectifs spécifiques** :

- les élèves doivent être capable de connaître les origines de cette crise

- les élèves doivent être capable de relier cette cour à la vie actuelle

CEG Avaradoha

Classe 3<sup>ème</sup> II

Durée 2 h

Timing	Contenus	Consignes et observations
2 mn		Appel par nom
15mn	Rappel	- Le maître n'a désigné qu'un élève or c'était un long appel concernant le monde après la IGM
20mn	Introduction	- Dictée et explication
20mn	Parler de la caractéristique de la crise	- Explication et dictée
30mn	Cause ou origine de la crise	- Un grand oubli venant du maître de la mise en œuvre de l'approche par les compétences et relier le cours à la vie quotidienne et à la vie actuelle
30mn	Crise boursière	- Dictée et application des mots difficiles

➤ La préparation est traditionnelle

- **Titre** : la Première guerre mondiale
- **Objectif général** : les élèves doivent être capables d'identifier les origines de la IGM
- **Objectif spécifique** : les élèves doivent être capables de connaître le déroulement et les conséquences de la IGM

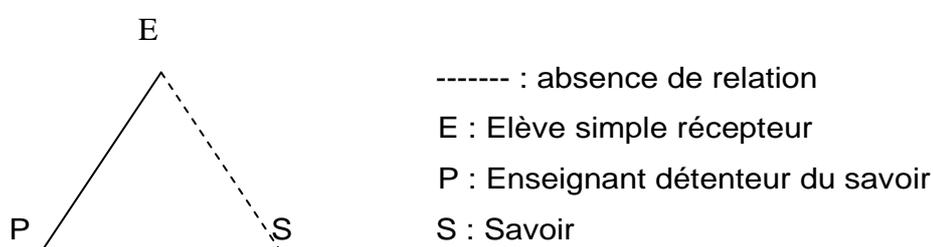
CEG Sabotsy  
 Namehana  
 Classe 3<sup>ème</sup> I  
 Durée 2 h

Timing	Contenus	Consignes et observations
3 mn		Appel (par numéro au lieu de par nom)
15mn	Rappel	Un long rappel sans poser de question aux élèves
12mn	Introduction	Brève explications et long dictée
30mn	Causes de la IGM	Sans carte
30mn	Déroulement	Dictée et explications des mots difficiles
30mn	Conséquences	Dictée et explications

- La préparation reste traditionnelle également

Malgré la bonne volonté de certains enseignants qui voulaient appliquer la pédagogie active, ces enseignants sont obligés de pratiquer l'enseignement de type traditionnel d'après leur avis car ils ont dit qu'il ont peur de ne pas finir le programme vu qu'ils enseignent ici des élèves en classe d'examen national et ils n'ont pas vraiment le temps de faire participer les élèves ou de faire des débats entres-eux ou même des exposés.

Cependant, Patrice PELPEL dans son ouvrage « se former pour enseigner » affirme que « l'apprentissage consiste à valoriser le pôle enseignant (P) et qui est en relation avec l'élève(E) qui pourrait entretenir directement avec le savoir(S).<sup>21</sup>



On remarque que : c'est bien l'enseignant qui est censé de savoir et l'élève qui est supposé à apprendre.<sup>21</sup> Donc, dans cette méthode ; les élèves n'ont pas de relation directe avec le savoir, ce sont les enseignants qui détiennent la parole durant le cours d'histoire. En plus, l'enseignant est considéré comme le seul grand détenteur du savoir.

Les élèves ne sont plus que des simples récepteurs de connaissances.

A cet effet, la méthode dite traditionnelle n'est pas favorable et loin d'être efficace dans l'apprentissage des élèves en matière d'histoire en classe de troisième des deux établissements surtout comme ils sont en classe d'examen. En plus elle empêche les élèves de s'épanouir dans cette matière, leur esprit d'analyse et de pratique s'amoinrent parce qu'ils sont devenus de simples récepteurs de connaissances, ils ne pratiquent pas vivement aux cours dispensés par l'enseignant. Par conséquent, ils sont devenus paresseux et passifs et le cours d'histoire ne les intéresse plus. Alors nous pouvons dire que cette méthode centrée sur l'activité de l'enseignant ou méthode traditionnelle ne permet pas un réel apprentissage aux élèves en matière d'histoire.

---

<sup>21</sup>PELPEL(P): « se former pour enseigner », Bordas, Paris, 1986, P. 135

Donc c'est très important de bien choisir les méthodes utilisées ou pratiquées pour que les élèves réussissent dans l'apprentissage de l'histoire. Il existe plusieurs types de méthodes mais la méthode active paraît la plus prometteuse et facilite l'apprentissage aux élèves. Elle offre de l'autonomie et de l'initiative d'où la dépendance par rapport à l'enseignant est moindre dans l'apprentissage. Et, elle favorise le développement des relations entre les élèves. Cette relation permet aux élèves de découvrir de nouveaux horizons de connaissances.

Pourtant, la situation et les réalités dans les CEG étudiés sont loin d'être encourageantes. En fait, d'après notre descente sur terrain on a constaté que les enseignants utilisent tous la méthode traditionnelle (voir explication dite précédemment qu'il y a dominance de la méthode traditionnelle à 80%.)

Voici un tableau qui représente le résultat de notre observation de classe sur les 4 enseignants vus concernant la méthode qu'ils utilisent durant l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième dans les deux établissements.

Tableau N°04 : Les méthodes utilisées par les enseignants.

METHODE	Traditionnelle	Active	Traditionnelle et active	Total
NOMBRE	3	0	1	4
POURCENTAGE	50	0	50	100

Source : Enquête de l'auteur.

D'après ce tableau sur les 4 enseignants, 3 soit 75% utilisent la méthode traditionnelle dans l'enseignement de l'histoire en classe de troisième. Cela veut dire qu'il n'y avait pas une participation active des élèves durant les cours. Les élèves ne sont autres que des simples récepteurs de connaissances. Donc, c'est un problème dans l'apprentissage de l'histoire pour ces élèves parce que cela pourrait engendrer aux élèves de la passivité et de dépendance.

Pourtant, Roger MUCCHIELLI affirme dans son ouvrage intitulé « Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes » que l'activité des sujets à instruire concerne l'application du principe selon lequel le sujet apprend mieux s'il est engagé personnellement tout entier dans une action... Nous retenons

approximativement lorsque nous faisons attention,...nous retenons par contre 80% de ce que nous disons, 90% de ce que nous disons en faisant quelque chose à propos de quoi nous réfléchissons et qui nous implique<sup>23</sup>. Ce qui veut dire que la participation des élèves aux cours les aides à apprendre davantage concernant la matière « histoire ».

Par contre il n'y a aucun enseignant qui utilise seulement la méthode active. Et d'après notre conversation ensemble ils disaient qu'ils n'aiment pas faire la méthode active pour les classes d'examen parce que il y a beaucoup de temps perdue avec cette méthode pourtant les programmes doivent être finit à temps.

Bref, la pratique de la méthode active n'encourage pas vraiment les enseignants d'histoire de la classe de troisième des deux établissements étudiés.

D'après notre observation, on a remarqué également que la relation entre maître élèves est indifférente pour le CEG Avaradoha ;quant au CEG Sabotsy Namehana la relation maître –élèves est tendue et les élèves n'ont même pas osé à poser des questions ils ont peur vu que le professeur est très sévère et autoritaire.

En outre, les enseignants des deux établissements pratiquent tous la méthode traditionnelle car ils sont très autoritaires et la plupart des temps ce sont eux qui parlent.

Donc, ces cas montrent que l'enseignant pratique un enseignement de type traditionnel, qui laisse peu de liberté aux élèves. Il s'agit d'un enseignement centré sur le maître, un enseignement autoritaire, car c'est l'enseignant qui parle durant la plupart de l'apprentissage.

Alors, c'est un enseignement qui ne favorise pas la participation effective des élèves aux cours d'histoire. Nous avons déjà démontré auparavant les inconvénients de cette méthode dans l'apprentissage des élèves à cette matière d'histoire et dans leur auto-construction de savoir.

Bref, la pratique de la méthode active semble encore très difficile dans l'enseignement de l'histoire en classe de troisième dans ces deux CEG. Cette situation pourrait engendrer des impacts négatifs pour l'apprentissage des élèves

---

<sup>23</sup> MUCCHIELLI (R): « Les méthodes activées dans la pédagogie des adultes », ESF éditeur, Paris, 1991, p56

à cette matière. C'est pourquoi, on doit toujours former les élèves. Ce qui veut dire que les enseignants doivent adhérer à la méthode active car celle-ci incite l'élève à être progressivement autonome et se sentir responsable de son apprentissage.

Que pourrions-nous dire des conditions de travail des enseignants, est-ce qu'ils sont vraiment motivés dans leur lourde tâche ?

### **III-3- Problèmes de motivation des enseignants**

Notre travail s'intéresse au problème d'apprentissage des élèves en l'histoire dans les classes de troisième aux CEG Sabotsy Namehana et d'Avaradoha.

Dans ce sous chapitre nous allons voir si les enseignants sont motivés dans ce métier qu'ils exercent ? S'épanouissent-ils exactement dans l'exercice de leur travail ? Et enfin est-ce leur fonction arrive t-elle à bien assurer ou subvenir même leurs besoins familiaux ?

D'abord, ils ne sont pas bien rémunérés dans leur travail pour qu'ils puissent donner leur maximum.

Et ils nous disent que le métier d'enseignement n'est pas propre à assurer la survie d'une famille. Cependant être enseignant n'est pas facile car il faut bien encadrer et bien éduquer les élèves comme s'ils sont nos propres enfants surtout au CEG car les élèves de la classe de troisième sont encore mineurs donc cela demande beaucoup d'effort or nous savons très bien que le salaire d'un enseignant au CEG n'est pas suffisant (la preuve c'est que les enseignants réclament souvent d'augmenter leur salaire auprès du ministère de l'éducation) d'où ils ne sont pas motivés pour leur métier. Par conséquent l'apprentissage est plus ou moins délaissé .A vrai dire, ce n'est pas tout le monde qui veut être un éducateur qui devient un enseignant mais c'est de la vocation.

Olivier REBOUL affirme que « La motivation, c'est d'une part le fait pour un sujet d'être incité de lui-même à faire quelque chose, et c'est d'autre part l'acte de l'inciter »<sup>24</sup>. Donc l'intention va de soi, avec le sujet lui-même. Et, pour avoir aussi un bon résultat scolaire il faut que les enseignants soient bien traités et bien

---

<sup>24</sup> REBOUL(O) : « Qu'est ce qu'apprendre ? » PUF, Paris, 1995, p130

rémunérés dans leur travail pour qu'ils soient bien motivés dans leur métier. Il faut aussi qu'ils disposent des minimums requis dans le bon fonctionnement de leur travail. Ce sont des règlements nécessaires et indispensables pour que les enseignants parviennent bien à assurer leur travail. Pourtant, d'après notre observation et nos enquêtes auprès des enseignants, nous avons remarqué qu'ils ne sont pas motivés dans leur lourde tâche.

Le tableau suivant nous montre les réponses des enseignants concernant leur rémunération.

Tableau n°05 : Avis des enseignants concernant l'insuffisance ou non de leur salaire.

Est-ce que vous êtes satisfait de votre salaire ?

Réponses	Oui	Non	Total
Nombre	1	3	4
Pourcentage	25	75	100

Source : enquête de l'auteur

D'après ce tableau, seulement un enseignant enquêté affirme que le métier d'enseignant lui permet de vivre convenablement. D'après notre avis ce professeur peut vivre aisément avec son salaire parce qu'il n'a qu'un enfant, en plus son épouse travaille également. Sa déclaration est donc exacte. Mais en général, dans la vie courante, on constate que les enseignants sont mal rémunérés par rapports aux autres métiers. Et pour cela la qualité de travail qu'ils vont fournir ne sera pas comme le MENRS l'envisage par conséquent, la plupart de ces enseignants sont obligés de diversifier leur source de revenu ou de faire d'autres activités pour qu'ils puissent faire vivre leur famille.

Alors là, les efforts des enseignants sont réduits et se sont éparpillés. L'enseignement de l'histoire aux lycées ne sera plus la simple occupation des enseignants. Ils sont plus occupés et plus engagés dans leur fonction secondaire pour qu'ils puissent vivre convenablement.

En outre, le manque de motivation due aux conditions de travail et le problème de l'insuffisance de document demeurent irrésolu. Le manque de formation, et les infrastructures ne favorisent pas la bonne réalisation de leur

travail, car la méthode est infructueuse et monotone. Tous ces problèmes nuisent au bon fonctionnement de l'enseignement de l'histoire et son apprentissage aux élèves de la classe de seconde. Donc les élèves sont les premières victimes des problèmes des enseignants et subissent les conséquences.

D'après le programme MAGPLANED « le bas niveau des salaires des enseignants, et notamment la dégradation considérable de leur pouvoir d'achat, est une cause non négligeable de la détérioration du système éducatif »<sup>25</sup>.

Cette faible rémunération est liée aux faiblesses extrêmes des dépenses publiques d'éducation. En effet les efforts des enseignants sont réduits vu qu'ils ne sont pas motivés et déjà ils trouvent que l'enseignement est négligé par l'Etat qui ne prend pas en considération leur salaire. En dépit de tout, il y a le manque de supports didactiques qui génèrent des lacunes dans l'exercice du métier d'enseignement et dans l'apprentissage devenu monotone. D'où, l'apprentissage de l'histoire reste toujours médiocre surtout dans ces écoles publiques

Bref, la faible rémunération des enseignants, l'insuffisance de matériels requis dans leur travail et le mauvais état des infrastructures empêchent les enseignants d'être motivés. Alors, ils ne pourraient pas assurer pleinement leur métier d'enseignant. Donc, l'apprentissage des élèves en matière d'histoire en classe de troisième est défavorisé par tous les problèmes vécus dans les CEG déjà étudiés.

Ce sera l'objet du chapitre suivant intitulé : problèmes d'apprentissage des élèves en matière d'histoire.

---

<sup>25</sup> Programme MAG PLANED : « Diagnostic et scénarios de développement des enseignants Primaires et secondaires. », CRESED. Avril 1995. P. 49

## Chapitre III – PROBLEMES D'APPRENTISSAGE DES ELEVES

Dans ce chapitre nous allons parler des conditions d'apprentissage des élèves, qui présentent également un facteur de blocage dans l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième au CEG Avaradoha et Sabotsy Namenana.

### III-1- Manque de matériels

Il est vraiment important de parler des conditions d'apprentissage des élèves pour la matière histoire. Donc, pour qu'il y ait réellement un apprentissage, les parents d'élèves ou leurs tuteurs doivent posséder des minimums requis d'acheter des fournitures scolaires pour l'apprentissage de leurs enfants.

D'après notre observation de classes et notre enquête auprès des élèves, on a remarqué que les conditions d'apprentissages des élèves sont loin d'être satisfaisantes. Vu, que les enfants du CEG sont la plupart des élèves pauvres et il est assez difficile pour leurs parents de leurs acheter ou de leurs fournir des livres et des matériels nécessaires à leur apprentissage. Pourtant pour apprendre la matière d'histoire, il faut disposer des moyens nécessaires comme les livres, manuels, cartes...

Sachant qu'à tous les stades, les élèves ont besoin de se situer par rapport à ce qu'ils apprennent c'est à dire il veut toujours se mettre en relation avec leur propre expérience. Plus l'élève est donc en relation avec les matériaux d'apprentissage plus ses progrès sont rapides.

Philippe MEIRIEU affirme dans son ouvrage intitulé « apprendre...oui, mais comment » qu'un apprentissage...efficace ne peut s'effectuer que si le sujet dispose d'une part, des matériaux et des outils nécessaires »<sup>26</sup> Et le temps nécessaire pour acquérir ce type d'aptitudes varie sans aucun doute en fonction de la qualité de l'instruction et des capacités de l'élève » disaient Marlaine ELOCHKEED et Adrian VERSPOOR dans leur ouvrage intitulé « Comment améliorer l'enseignement primaire dans les pays en développement. »<sup>27</sup>

---

<sup>26</sup> MERIEU(P) « Apprendre ... oui mais comment ? » EST éditeur, Paris, 1993, P. 125

<sup>27</sup> ELOCHKEED(M) & VERSPOOR(A) : « Comment améliorer l'enseignement Primaire dans les pays envoie de développement, Washington Etats-Unis, 1983, P. 273.

Le programme MAGPLANED insiste dans son ouvrage intitulé « *Diagnostic et scénarios de développement des enseignants Primaires et secondaires* » que les écoles qui n'ont pas de livres suffisants pour ces élèves se trouvent toujours face à un problème d'apprentissage dans son établissement. Donc, les livres constituent un réservoir d'informations (pour les élèves), un instrument d'apprentissage pour les élèves<sup>28</sup>.

En outre, les livres fournissent des renseignements indispensables aux élèves dans l'étude de l'histoire. Bref, ils ont des fonctions inimaginables tant pour l'enseignant que pour les élèves. Ils leur permettent de découvrir un nouvel horizon. Alors, c'est vraiment difficile pour l'élève d'approfondir ses connaissances en histoire et consolider leurs savoirs historiques sans les livres et les documents historiques.

Ainsi, nous allons voir le mode d'acquisition de document par les élèves dans leur établissement car sachant que la plupart des élèves dans ces écoles publics n'ont pas les moyens pour en avoir de la part de leurs parents ou de leurs tuteurs.

Tableau n°06: Le moyen utilisé par les élèves pour recevoir des livres.

livres	Ceux qui ont ces propres livres	Ceux qui empruntent à ces des amis	Ceux qui empruntent à la bibliothèque	TOTAL
Nombre	17	12	260	289
Pourcentage	6	4	90	100

Source : enquête de l'auteur

Presque tout les élèves empruntent des livres à la bibliothèque or nous savons bien d'après notre analyse précédemment que les bibliothèques de ces deux CEG étudiés sont pauvres. Déjà on peut dire alors que les élèves ne sont pas satisfaits de ce que ces centres de documentations leur offrent. C'est donc à cause de ce manque de livres que les élèves sont déjà démotivés de faire l'histoire car la majeure partie des élèves n'ont pas les moyens d'en acheter et se procurent à la bibliothèque or cette dernière n'a pas de livres suffisants pour les élèves.

<sup>28</sup>Programme MAG PLANED : « *Diagnostic et scénarios de développement des enseignants Primaires et secondaires.* », CRESED. Avril 1995. P. 52

Mais ici une question se pose : est-ce seul le manque de livres qui est la raison de la démotivation des élèves à cette matière d'histoire ou existe-t-il autre raison ?

Ainsi, nous allons voir la matière que les élèves aiment le plus en classe de troisième dans les deux CEG.

Le tableau suivant nous relève cette situation et nous donne une idée de la matière préférée par les élèves.

Tableau n°07 : Classement des matières que les élèves aiment le plus en classe de troisième.

Matière	Français	Histoire et géographie	Anglais	Physique Chimie	Malagasy	E.P.S	M.T	S.V.T	Total
Nombre d'élèves	33	29	32	30	26	42	40	57	289
Pourcentage	12	10	11	10,5	9,5	13	14	20	100
Rang	4 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>èm</sup>	1 <sup>er</sup>	

Source : enquête de l'auteur

Ce tableau nous montre que ce sont surtout, la Science de la Vie et de la Terre (S.V.T), les Mathématiques (M.T) et l'Education Physique et Sportive (E.P.S) que les élèves préfèrent le plus.

Donc, ce sont les trois matières les plus préférées par les élèves de la classe de troisième. L'histoire ne figure pas parmi les matières que les élèves aiment le plus. 289 élèves enquêtés, 18 élèves seulement disent qu'ils aiment l'histoire et c'est leur matière favorite. En effet, cette situation pourrait avoir des impacts négatifs dans l'apprentissage de l'histoire chez les élèves de la classe de troisième. Premièrement comme l'histoire ne leur intéresse pas alors, ils ont du mal à étudier et à apprendre cette matière. Aussi, Par conséquent, ils ne maîtriseront pas cette matière. Donc on peut dire que l'histoire perd son rôle,

parce que d'une part elle est une discipline scolaire, et d'autre part elle contribue aussi à la formation d'un bon citoyen.

Alain DALONGEVILLE dans son ouvrage « Enseigner l'histoire à l'école cycle 3 » confirme que « l'histoire a la charge plus que toute autre discipline scolaire, car elle aide à la formation d'un citoyen. En effet nul ne conçoit un citoyen sans une mémoire collective forte ».<sup>29</sup>

Certes, une fois à la maison, personne ne vient à leur aide car la plupart des parents d'élèves ont beaucoup d'enfants encore à charges ou d'autres enfants de ces CEG ont aussi des petites sœurs et petits frères à aider à leur foyer ; ainsi leurs études sont délaissées. Cela est bien vérifié dans les questionnaires que nous les avons distribués. Alors, le nombre des frères et sœurs que les élèves disposent et le nombre des enfants à charge des parents d'élèves ici mettent un impact sur l'apprentissage des élèves de ces deux CEG.

Bref, nous devons prendre des solutions adéquates et de faire de notre mieux pour que les élèves apprécient cette matière et éprouvent de l'intérêt en étudiant .Ce qui nous amène de voir les méthodes d'apprentissage des élèves de ces deux CEG étudiés.

### **III-2- Méthode d'apprentissage**

D'après les questionnaires que nous avons distribués on a constaté que la plupart des élèves étudient par cœur l'histoire. Donc la compréhension du cours n'est pas très essentielle pour eux mais il suffit de ne pas oublier la leçon et il n'y a aucune autre méthode que de l'étudier par cœur.

Pour bien apprendre, il faut avoir une bonne méthode. Par définition la méthode c'est un ensemble de procédés, de moyen pour arriver à un résultat. Il s'agit ici de l'apprentissage des élèves. La question se pose ici c'est que : quelle méthode ces élèves ont-ils utilisé pour apprendre leurs leçons d'histoire ?

Donc cette méthode varie selon les moyens, la capacité et la motivation de chaque élève envers la matière d'histoire de la classe de troisième.

Nous avons effectué des observations et des enquêtes par questionnaire

---

<sup>29</sup>DALONGEVILLE (A): « Enseigner l'histoire à l'école cycle 3 »; Hachette, Paris, 1995, p88

dans le but de connaître les méthodes d'apprentissage des élèves en matière d'histoire dans ces deux CEG, puisque Philippe MEIRIEU dans son ouvrage « apprendre ... oui, mais comment ? » constate qu' « un apprentissage s'effectue quand un individu prend de l'information dans son environnement en fonction d'un projet personnel »<sup>30</sup>En résumé, les documents sont des outils inévitables et indispensables dans l'apprentissage de l'histoire pour éviter d'apprendre par cœur.

Le tableau suivant va nous montrer les résultats obtenus.

Tableau n°08 : Méthode d'apprentissage de la matière d'histoire chez les élèves de la classe de troisième.

Méthodes	par cœur	Par des lectures de documents	Autres (fiche)	TOTAL
Nombre	164	92	33	289
Pourcentage	56,7	31,8	11,5	100

Source : enquête de l'auteur

Ce tableau nous montre que 164 élèves soit 56,7% apprennent leurs leçons d'histoire par cœur. Ce qui veut dire que plus de la moitié des élèves enquêtés se contentent des résumés donnés par l'enseignant d'histoire. Les raisons de ce choix sont les suivantes :

D'abord, ils ne maîtrisent pas très bien la langue d'enseignement. Ensuite, la plupart des enseignants utilisent la méthode traditionnelle, c'est-à-dire ces enseignants pratiquent un enseignement centré sur lui-même et de plus le maître ne demande pas non plus aux élèves de chercher des documents pour enrichir le cours mais il se contente de ce qu'il a.

Certes, le sens de découverte et de créativité envers les élèves est loin d'être pratiqué dans ces deux CEG. Dans, son ouvrage intitulé : « Didactique de l'histoire » Henri MONIOT confirme que « l'histoire transmet une mémoire collective revue et corrigée à chaque génération, c'est aussi véhiculer des idées reçues, ensuite développer chez les élèves l'esprit critique, de tolérance, enfin, c'est un instrument de cohésion sociale. »<sup>31</sup>

<sup>30</sup>MEIRIEU : « Apprendre... oui mais comment ?<sup>2</sup>ESF éditeu ,Paris,1990 , p51

<sup>31</sup> MONIOT : « Didactique de l'Histoire », Nathan, Paris, 1973, P. 49

Par ailleurs, les raisons qui poussent les élèves à apprendre par cœur aussi, c'est le manque de matériels (livres, photocopies, etc.). Ces matériels, et ces documents sont considérés comme indispensables pour l'étude historique. Ainsi ce même auteur insiste sur le rôle des documents dans le même ouvrage que « le manuel remplit possiblement diverses fonctions auprès de l'élève, et il est réservoir d'informations, références du savoir, trésor de leçons et enfin un grand instrument d'apprentissage.

Et la majorité des élèves étudient leur leçon d'histoire en apprenant le résumé par cœur. Cela pourrait constituer un problème dans l'apprentissage de l'histoire. Vu qu'apprendre par cœur n'est pas une bonne méthode car c'est comme faire une récitation puisque cela ne développe pas non seulement l'intelligence mais également l'esprit critique qui est vivement souhaité pour l'étude historique. Comme nous avons dit précédemment que les élèves ne sont que des simples récepteurs de savoir. Voilà pourquoi ils apprennent leur leçon par cœur et également à cause de l'insuffisance ou le manque de matériels à savoir les livres et les cartes... Enfin les élèves apprennent leur leçon par cœur dans le but d'avoir des bonnes notes et non de connaître l'intérêt de l'histoire étudiée.

Donc, ce n'est pas la meilleure façon d'apprendre la leçon d'histoire par cœur surtout pour ceux qui sont en classe d'examen.

Alors, après avoir dit les problèmes sur la méthode d'apprentissage des élèves, voyons maintenant les problèmes de langue au niveau même de ces élèves qui étudient dans ces deux CEG visités.

### **III-3- Problèmes de langue**

Actuellement la langue d'enseignement est la langue française. Cependant, d'après notre descente sur terrain et lors de notre observation de classe dans les deux établissements, on a constaté que la majeure partie des élèves ne comprennent pas très bien cette langue vu que leur niveau est très faible surtout pour le cas du CEG Sabotsy Namehana.

Et malgré l'existence d'une langue unique avec des différences dialectiques dans chaque région de Madagascar, la langue malgache n'est pas une langue d'enseignement. Donc, toutes les grammaires, vocabulaires et termes techniques sont devenus en termes françaises.

La langue d'enseignement constitue un facteur de blocage dans le domaine de communication entre les élèves et les maîtres dans les classes visitées. Ce phénomène s'explique par le fait que les professeurs eux-mêmes accusent un niveau peu notable dans la maîtrise de cette langue.

Bref, la langue française est donc un instrument utile pour la classe de troisième des deux établissements. La maîtrise de cette langue est vraiment inévitable pour qu'il y ait un réel apprentissage de cette matière.

Par ailleurs, l'avantage des élèves dans leur étude dépendra de la maîtrise de la langue française. Parce que tous les livres, les documents sont édités en français et l'enseignant est désormais obligé d'enseigner en cette langue. La question qui se pose, est la suivante : est-ce que les élèves maîtrisent bien cette langue d'enseignement et de transmission ? Nous allons voir dans le tableau suivant les résultats de notre enquête et observation concernant cette langue d'enseignement.

Tableau n°09 : La langue d'enseignement : un obstacle ou non selon les élèves.

Cas	Oui	Non	Total
Nombre	122	167	289
Pourcentage	42,2	57,8	100

Source : enquête de l'auteur

D'après ce résultat ce n'est pas la plupart des élèves qui trouvent que c'est la langue française qui bloque leur apprentissage de l'histoire dont le résultat est largement supérieur à 50% à savoir 57,8% des élèves. Or, ceux qui disent que c'est vraiment un problème l'usage de la langue française n'atteignent que 42,2% seulement.

A vrai dire il y a certains élèves qui comprennent très bien la langue

française mais ne la maîtrisent pas très bien au niveau de la grammaire et d'orthographe et déjà ces élèves là pensent que pour eux ce n'est pas la langue d'enseignement qui barre leur apprentissage au niveau de la matière étudiée.

Alors une question se pose : existe t –il autre chose qui bloque l'apprentissage de l'histoire à part cette langue ? Alors on a posé cette question aux élèves .En quoi est-ce surtout la difficulté de l'histoire d'après vous ?dont la plupart a mentionné que : parce que la leçon est très longue d'autres ont dit que faute de documents.

Alors c'est surtout le résumé qui est trop long et qui fatigue les élèves ; par conséquent ils ne suivent plus le cours, de plus les maîtres n'essaient même pas d'animer le cours et ils en envient de dormir. Et comme résultat on a 62% des élèves enquêtés répondent que la leçon semble très longue et par conséquent, ils n'arrivent pas très bien à maîtriser le cours d'histoire.

Bref, on sait que la langue française est une des barrières qui empêchent l'apprentissage de l'histoire chez certains élèves ; mais dorénavant son application reste jusqu'à nos jours obligatoire et demandé même par l'Etat. Mais notons également que donner un résumé trop long pour les élèves n'est pas la meilleure idée au contraire il faut le synthétiser et leur offert un très bref résumé ou tout simplement le maître ne doit donner seulement que l'essentiel du cours pour éviter un long résumé et pour que les élèves ne soient pas trop fatigués.

Ainsi, nous allons voir les problèmes des élèves au niveau de leur foyer. Existe t il des problèmes familiaux ou de pauvreté pour chacun d'eux et handicapent leur apprentissage ?

### **III-4- La pauvreté**

On sait que la majorité des enfants malgaches souffrent aussi de la malnutrition et de sous alimentation comme nous savons très bien que notre pays est sous développé et la pouvoir d'achat de chaque individu est très faible. C'est vraiment le cas qu'on remarqué pour la plupart des enfants dans ces deux CEG que nous avons observés.

Dans ce CEG, les élèves en arrivant en classe perdent leur concentration, car la généralité de ces élèves sont fils ou filles des paysans ou plus précisément des cultivateurs et des simples ouvriers à revenu modeste. Alors, les parents des élèves ne sont pas en mesure d'acheter pour leurs enfants des fournitures et des documents nécessaires pour leur apprentissage mais également les élèves sont mal nourris et de ce fait, la plupart des élèves dort après avoir choisi le dernier banc. Ils se plaignent qu'ils sont fatigués et affamés. Le journal Midi MADAGASCAR dans la page Société/Education a révélé que « en marge de problèmes, enfant et enseignants doivent également faire face aux questions existentielles comme la malnutrition... Il est bien difficile d'avoir une tête bien faite et bien pleine, avec un ventre creux »<sup>32</sup> Donc, l'apprentissage des élèves en matière d'histoire est handicapé par la malnutrition et la sous alimentation. Par ailleurs, l'éloignement de l'établissement scolaire et les lieux d'habitations des élèves constituent un autre problème mais notons ici que les élèves qui habitent loin de leur école sont en minorité dans ces deux établissements étudiés surtout pour le cas du CEG Avaradoha. D'où on ne va pas parler de cet autre problème. Mais quand même on va voir les reposes des élèves concernant la distance de l'établissement par rapport à leur lieu d'habitation.

Le tableau suivant nous montre la distance parcourue par les élèves pour aller en classe.

---

<sup>32</sup>Journal Midi- Madagascar, n° 6605 du 27 Avril 2005, P. 08

Tableau n°10 : Donnée sur la distance des CEG et les lieux de résidences des élèves.

Cas	Moins de 2 km	Entre 2 et 5 km	Plus de 5 km	Total
Nombre	240	44	5	289
Pourcentage	83,04	15,22	1,7	100

Source : enquête de l'auteur

D'après ce tableau, 83,04% d'élèves soit 240 élèves habitent près du CEG c'est-à-dire moins de 2km.

En outre, la malnutrition et la sous-alimentation, le manque de motivation et l'insuffisance des matériels didactiques constituent un dénominateur commun pour entraver l'apprentissage des élèves de la classe de troisième aux deux CEG étudiés.

En plus, d'après notre entretien et discussion avec ces élèves de ces deux établissements ils disent qu'ils n'ont pas beaucoup de temps à travailler une fois arrivée chez eux car ils aident leurs parents de faire : des ménages, vaisselles et beaucoup d'autres puisqu'ils n'ont pas des chambrières. Ainsi, ils sont fatigués et n'ont plus des forces de faire les études et toute suite ils dorment vu qu'ils sont vraiment épuisés.

Et pour certains élèves, ils ne possèdent pas une chambre à part pour faire leurs études et la maison est restreinte alors là ils ne travaillent pas calmement vu les désordres et les bruits qui peuvent se produire dans une maison. Par conséquent, tout ne va pas bien car la concentration et la motivation n'y sont pas également et ainsi l'apprentissage de l'histoire ne sera jamais réussi

En un mot, les conditions d'apprentissages des élèves jouent un très grand rôle pour que l'enseignement soit bien efficace et il ne faut surtout pas les prendre à la légère.

**ETUDE COMPARATIVE DES DEUX CEG ETUDIES AU NIVEAU  
DES PROBLEMES D'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE EN  
CLASSE DE TROISIEME**

**RESSEMBLANCES**

**CEG SABOTSY NAMEHANA**

**CEG AVARADOHA**

**PROBLEMES D'INFRASTRUCTURE**

- Insuffisance des tables bancs

**PROBLEMES DE DOCUMENTATION**

- Insuffisance des livres
- Livres surannées et peu adaptés
- Absence considérable des supports didactiques
- Inexistence des appareils modernes

**DE LA FORMATION, DES METHODES ET DE LA MOTIVATION DES ENSEIGNANTS**

- Absence ou manque de la pratique de la méthode active
- Manque de formation
- Non motivation des enseignants dans leur métier

**CONDITION D'APPRENTISSAGE DES ELEVES**

- Etude par cœur du résumé pour la plupart
- Aucune aide de l'extérieur

Pour les deux CEG, nous avons rencontré au niveau des problèmes d'infrastructure l'insuffisance des tables bancs. Par conséquent les élèves se mettent trois par banc et ils sont très serrés les uns contre les autres. En ce qui concerne la documentation nous avons également remarqué que les deux bibliothèques de ces deux écoles sont presque vides, les livres sont vieux et insuffisants.

Et pour le cas des enseignants, nous avons constaté que la méthode traditionnelle est beaucoup plus sollicitée par ces professeurs que ce soit pour les enseignants du CEG Sabotsy ou du CEG Avaradoha. Et enfin pour la condition d'apprentissage des élèves, la

plupart étudient le résumé par cœur, non seulement par manque de documentation mais aussi pour avoir des bonnes notes.

## **DIFFERENCES**

### **CEG SABOTSY NAMEHANA**

### **CEG AVARADOHA**

#### **PROBLEMES D'INFRASTRUCTURE**

- |   |  |
|---|--|
| -Nouveau bâtiment                       | - bâtiment ancien                      |
| -Salles de classe plus ou moins propres | -salles de classes sales               |
| -Salles de classes étroites             | -salles de classes étendues            |
| -Nouveaux tables bancs                  | - tables bancs en mauvaises états      |
| -Effectif des élèves abordable (50)     | - Effectif surchargé 80 élèves / salle |

#### **PROBLEMES DE DOCUMENTATION**

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| -Une salle de lecture ou d'étude assez grande mais sombre | -salle provisoire et très petite |
|---|----------------------------------|

### **DE LA FORMATION, DES METHODES ET DE LA MOTIVATION DES ENSEIGNANTS**

**(Pas de différence)**

#### **CONDITION D'APPRENTISSAGE DES ELEVES**

- |   |   |
|---|---|
| -Elèves pauvres   | - Elèves de niveau de vie modeste                                     |
| -15% des élèves se résident loin de leur CEG  | - presque tout les élèves habitent près de leur CEG                   |
| -Problème de langue d'enseignement sur l'apprentissage de l'histoire pour certains élèves | - La langue d'enseignement : non obstacle pour la matière d'histoire. |

Pour le cas du CEG Sabotsy Namehana le problème d'infrastructure ne dérange pas beaucoup l'apprentissage de l'histoire pour les classes de troisième car ils ont reçu des aides auprès de l'Etat qui sont encore en bon état jusqu'à lors de notre descente sur

terrain. Ces élèves de troisième ont alors un grand avantage pour étudier vu que leur bâtiment est tout neuf ainsi que leurs salles de classes et leurs tables bancs ;seulement le nombre des tables bancs reste insuffisant. En plus l'effectif des élèves dans une salle de classe est de 50 qui est encore abordable par rapport à celui de CEG Avaradoha qui comptent 80 élèves par salle donc c'est vraiment saturé ainsi il est très difficile et même impossible de mettre en œuvre l'apprentissage de l'histoire dans le cas de ce second établissement que nous avons étudié. D'autant plus les salles de classes sont sales et invivables et déjà cet environnement scolaire handicapent l'apprentissage de l'histoire pour les élèves qui étudient dans ces salles. Malgré la grandeur de la classe pour le CEG Avaradoha l'insuffisance des tables bancs restent toujours un problème car les élèves se mettent toujours très serrés.

Et concernant la salle de documentation, pour le CEG Sabotsy la salle est sombre non aérée et pour l'autre établissement la salle utilisée comme bibliothèque est encore provisoire.

Enfin pour la condition d'apprentissage des élèves nous avons constaté que les élèves du CEG Sabotsy Namehana sont pauvres car la plupart de ces enfants sont fils des paysans. Et nous avons enregistré dans les questionnaires partagés aux élèves qu'il y a un problème de langue d'enseignement au niveau des élèves du CEG Sabotsy parce qu'ils ont des problèmes de bases dès leurs enfances ; par exemple ils sont presque venus de l'EPP (Ecole Primaire Publics).

Bref, sur l'infrastructure scolaire, les élèves du CEG Sabotsy sont avantageux par rapport à ceux des élèves du CEG Avaradoha .Cependant, au niveau des conditions des vies plus précisément la vie au foyer, les élèves du CEG Avaradoha ont une condition de vie meilleure et même sur le niveau d'intelligence ou de connaissance.

## **Conclusion de la première partie**

En guise de conclusion, les facteurs qui adhèrent aux problèmes d'apprentissage de l'histoire dans les classes de troisième aux deux CEG de notre zone d'étude, à savoir le CEG Sabotsy Namehana, et le GEG Avaradoha sont les suivants : l'insuffisance de livres, l'inexistence des salles de classes et le manque de tables bancs. Ces problèmes d'ordre environnemental barrent la tâche des enseignants dans l'enseignement de l'histoire dans les classes des troisièmes étudiés. Ainsi, ils vont défavoriser l'apprentissage des élèves en matière d'histoire. Et cette situation sera aggravée par les problèmes de formation des professeurs et l'absence de formations continue.

De ce fait, ces enseignants sont forcés d'utiliser la méthode traditionnelle qui est une méthode centrée sur l'activité du maître vu qu'il y a le manque de la formation pour eux

Notons aussi que, le programme est un peu long avec des effectifs pléthoriques. En plus, la pratique pédagogique centrée sur l'activité des élèves semble difficile même si certains enseignants voulaient pratiquer cette méthode. De plus, avec tous ces problèmes, les enseignants sont mal payés et ils ne pouvaient pas faire leur travail d'une façon distinguée et très efficace. Donc, ils ne peuvent pas acheter des documents jugés nécessaires, indispensables pour leur métier comme : les cartes, les globes, les livres etc. Par ailleurs, le salaire des enseignants ne leur permet pas de joindre les deux bouts. Ils ne seront plus motivés dans leur travail, ils sont obligés de trouver des autres choses pour vivre convenablement. Ainsi, le temps consacré au métier d'enseignant d'histoire sera réduit, alors, ils ne pourront pas donner un enseignement de qualité. Les élèves seront les victimes de cette situation.

Au niveau des élèves leurs conditions d'apprentissage laissent à désirer Ils ne possèdent que le minimum requis nécessaire pour étudier Par la suite, ils sont obligés d'apprendre par cœur leur leçon d'histoire, faute de temps et des moyens.

Autres problèmes des élèves aussi, c'est la pauvreté, qui constitue un obstacle dans l'apprentissage de l'histoire chez eux. Ainsi, ils ne pourront pas approfondir leurs connaissances en histoire : manque de matériels, fatigue et sans oublier la sous nutrition.

Ces différents problèmes expliquent le désintéressement des élèves en la matière. Enfin, nous pouvons dire que le principal facteur de ces problèmes est l'absence de l'amélioration des infrastructures scolaires, absence de financement aussi venant de l'Etat pour l'approvisionnement de ces CEG en documents et des matériels didactiques. Sans oublier aussi le manque de décision des dirigeants pour améliorer les conditions de travail des enseignants et leur formation surtout pour les enseignants des CEG publics. Donc, les responsables de l'enseignement qu'ils soient privés ou publics doivent prendre conscience de ces problèmes et d'apporter des solutions pour y remédier. A cet effet, notre deuxième partie sera consacrée aux propositions de solutions à ces problèmes qui handicapent l'apprentissage de l'histoire. Ces solutions atténueront les problèmes d'apprentissage de l'histoire en classe de troisième aux deux CEG étudiés.

**DEUXIEME PARTIE:**

**PROPOSITIONS DE REMEDIATIONS**

L'inventaire des obstacles à l'enseignement de l'histoire en particulier nous a montré l'immensité des tâches à entreprendre en vue de redresser la situation. Ainsi, des mesures appropriées devraient être envisagées pour surmonter ces difficultés. D'où, dans notre deuxième partie du travail, nous allons apporter des propositions de solutions aux problèmes concernant l'apprentissage en matière d'histoire de la classe de troisième des deux établissements étudiés.

Dans cette partie, nous allons parler des propositions de solutions au niveau de l'infrastructure matérielle puis au niveau pédagogique et enfin au niveau institutionnel.

## **CHAPITRE I – AU NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE SCOLAIRE ET MATERIELLE**

Dans la première partie de notre travail, nous avons pu identifier les problèmes des établissements étudiés dans le domaine infrastructure'- Presque tous les établissements, c'est-à-dire, les CEG étudiés souffrent de l'insuffisance et de l'insalubrité de l'infrastructure scolaire. Par exemple, les salles de classes sont insuffisantes vu le nombre d'élèves par classe. La salle de professeurs et la bibliothèque sont exiguës et vétustes surtout pour le CEG Avaradoha qui ne possède même pas une salle de bibliothèque et une salle de professeurs mais seulement des salles provisoires.

En plus, les établissements ne possèdent pas de laboratoire pour l'apprentissage de l'histoire.

Alors, dans ce chapitre, nous apporterons des propositions de solutions pour résoudre ces problèmes infrastructurels. Mais tout d'abord qu'est ce qu'on entend par infrastructure matérielle ?

Nous désignons par infrastructure matérielle l'ensemble des locaux et supports didactiques indispensables aux activités d'enseignement.

Nous envisageons d'inciter la participation de tous les acteurs éducatifs de l'établissement à savoir le Directeur, son adjoint et les enseignants de l'Education Fondamentale niveau II. Pour ce faire, nous proposons à la pratique de jumelage et de partenariat puis les rôles et l'engagement de l'Etat et ainsi que celui de l'autorité locale afin de résoudre ensemble les problèmes qui touchent les infrastructures scolaires, et les matériels scolaires indispensables à l'enseignement de l'histoire ne serait ce qu'en partie.

### **I-1- Jumelage et coopération avec d'autres CEG**

En ce qui concerne tout d'abord l'insuffisance de matériels didactiques, la carence d'équipement affecte la population scolaire et par la suite pourra décourager les élèves et les enseignants dans l'amélioration de l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième de ces deux CEG et pour résoudre les problèmes infrastructurels, le chef d'établissement joue un rôle important devant cette situation. Il est responsable des relations de l'établissement vis-à-vis de l'extérieur. Il doit veiller à la bonne marche de son CEG et à l'amélioration de celui-ci; selon sa capacité de négociations avec les autres établissements existants à Antananarivo ou voire même les pays étrangers. Donc, il doit procéder au jumelage de son CEG avec d'autres établissements pilotes ou plus riches que son établissement que ce soit dans les cadres régionaux, nationaux et internationaux

Vu que les fruits de ce jumelage ne sont pas négligeables, les CEG pourraient bénéficier des aides matériels et infrastructurels de la part du CEG jumelé avec la ville sœur.

En outre, les chefs d'établissements doivent renforcer leur curiosité en formulant leur demande de coopération et de jumelage sur Internet avec les autres villes sœurs qui sont engageantes.

De même, le chef d'établissement pourrait aussi s'allier avec celui d'un autre CEG de la ville étrangère, en vue d'échange culturelle, technique, pédagogique et surtout la dotation des dons et des matériels pour la réhabilitation des infrastructures du CEG demandeur. Il est fort possible que les fruits de jumelage aillent dans plusieurs sens à savoir l'échange d'expériences et la création d'un site Internet commun pour une réhabilitation continue entre les deux établissements.

Par conséquent, lorsque les infrastructures scolaires sont en bon état et satisfaisantes, et disponibles aux utilisateurs, il va sans dire que l'apprentissage ira mieux pour les apprenants de l'histoire.

Par ailleurs, ces établissements nécessitent aussi à se coopérer avec des établissements privés de la capitale comme le CEG français et autres établissements célèbres (Le Petit Nid, La pépinière, saint Antoine et autres) dans le but d'échanges des meilleurs élèves pour une durée bien déterminée d'une ou deux semaines selon le contexte.

Avec ces échanges les élèves pourront constater l'environnement scolaire et les conditions d'apprentissage dans les CEG visités en faisant un rapport à son établissement d'origine. Ils pourront aussi parler leur expérience vécue avec les autres élèves. Sachant que la discussion entre les élèves pourrait apporter des solutions pour l'amélioration de l'apprentissage de l'histoire dans ces deux CEG étudiés. Et cela pourrait contribuer également à des autres perspectives pour se mettre en diapason avec d'autres réalités pédagogiques.

Par conséquent, ils pouvaient aussi améliorer leur apprentissage, c'est-à-dire changé de comportement envers l'histoire. Cela va entraîner des bienfaits pour l'étude de cette matière dans ces CEG étudiés.

Enfin, nous devons préciser que le bon état des bâtiments et des salles de classe est une des conditions nécessaires pour un meilleur apprentissage des élèves, parce qu'ils sont motivés dans leurs études.

Donc, cette motivation leur permette d'apprendre très vite en particulier la matière «histoire ».

D'ailleurs, le gouvernement lui-même encourage le genre de partenariat public et privé. Face à l'insuffisance des matériels et documents pédagogiques, même si les enseignants essaient de s'adapter à la réalité du pays, ils doivent toujours se documenter et s'équiper par tous les moyens des supports didactiques indispensables à l'apprentissage de l'histoire d'une façon personnelle.

Actuellement, plusieurs conventions gouvernementales ont été réalisées en partenariat avec des organismes intergouvernementaux, en vue de l'amélioration des conditions de l'enseignement à Madagascar. Exemple les accords conclus avec l'UNESCO ont fournis des kits scolaires, des livres et ...Des bâtiments qui ont été construits grâce à l'intervention du FID ou Fond d'Intervention pour le Développement.

Donc, que pourrait-on suggérer pour résoudre ce problème d'ordre infrastructurel?

### **I.2. Rôle de l'Etat dans l'amélioration des infrastructures scolaires**

L'Etat reste le premier responsable du secteur éducatif à Madagascar. Il joue un rôle majeur dans ce système. Pour l'accomplissement et l'application de sa politique éducative, il délègue son pouvoir au MENRS, qui assure la tutelle du système éducatif.

Donc, c'est le Ministère de l'éducation qui élabore et met en œuvre la politique générale de l'Etat en matière d'enseignement. Et pour résoudre les problèmes infrastructurels au niveau de ces deux CEG étudiés, l'Etat doit améliorer sa politique dans le domaine de l'éducation, et de faire son maximum pour débarrasser les obstacles qui touchent l'éducation et l'enseignement.

A la fin de chaque année scolaire, l'Etat doit requérir au chef d'établissement le budget nécessaire à son projet d'établissement pour l'année scolaire à venir. En étudiant les projets, il doit tenir compte des problèmes d'ordre infrastructurel de ces CEG. Donc, c'est à lui de débloquer de l'argent pour la réhabilitation des infrastructures vétustes et de résoudre le problème, le plus tôt possible.

Ensuite, il doit aussi construire des nouveaux bâtiments pour augmenter la capacité d'accueil de ces établissements étudiés surtout pour le CEG d'Avaradoha dont les salles de classes semblent vraiment insuffisantes. L'Etat doit aussi aménager des terrains de sports pour l'éducation physique et sportive

des élèves aux CEG. Pour cela, il doit penser à l'augmentation des budgets à allouer au secteur éducatif.

Par ailleurs, les subventions de l'Etat au système éducatif se concentrent surtout à l'éducation fondamentale niveau I et II.

En outre, l'Etat peut aussi jouer un rôle intermédiaire entre les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, Agence Française de Développement ou AFD,...) et les établissements publics, dans le but de résoudre les problèmes infrastructurels.

Avec la Banque Mondiale, l'Etat fait toutes les démarches possibles pour le déblocage de fonds alloué à l'amélioration du système éducatif et des infrastructures scolaires. En plus, il négocie avec ces bailleurs de fonds pour l'obtention des sommes nécessaires. En ce qui concerne l'A.F.D, l'Etat joue un rôle intermédiaire entre les bailleurs de fonds et ces établissements étudiés. Par exemple, au cours de la période 2004-2006 l'A.F.D concentre ses activités à Madagascar sur le développement rural, l'amélioration des infrastructures éducatives surtout pour l'éducation de base. Il offre un volume annuel de 20 millions d'Euros pour ces secteurs. De ce fait, l'Etat doit donner un coup de pouce à ces deux CEG pour qu'ils en bénéficient de ces projets. Il doit faire de son mieux pour qu'il atteigne son but et accomplisse correctement et conformément sa mission c'est-à-dire «assurer une éducation de qualité pour tous les malgaches»<sup>33</sup>

Il doit satisfaire les demandes de chaque établissement concernant l'infrastructure comme les bâtiments, les tables bancs, etc afin d'éviter le sureffectif des élèves dans une salle de classe et d'avoir un bon environnement scolaire qui est très essentiel pour l'apprentissages des élèves en classe d'examen comme les élèves de troisièmes des CEG étudiés. Pourtant nous savons bien que les effectifs des élèves en classe de 3<sup>ème</sup> dans ces deux CEG sont pléthoriques et désormais tout cela présente des handicaps et des obstacles pour la pédagogie interactive et même si les enseignants reçoivent des informations pour mettre en œuvre la méthode active il est sans doute que l'encadrement de ces élèves est très difficile.

---

<sup>33</sup> Journal Les Nouvelles Madagascar n°2011 du 20 Avril 2007,p°09

Alors, la construction des salles de classes et le recrutement des nouveaux enseignants sont indispensables pour ces 2 CEG étudiés.

« Construction de 4000 salles de classes pour les collèges et recrutement et formation de 4400 nouveaux enseignants. »<sup>34</sup>

Nous savons bien qu'il y a un manque considérable de salles de classe dans les deux CEG qu'on a visité et par conséquent les élèves sont très nombreux dans une salle et cela est une grande barrière pour l'apprentissage de l'histoire dans ces deux CEG. Alors il est bien indispensable de construire des salles de classes pour ces deux établissements pour que l'effectif des élèves ne soit pas surchargé et surtout pour que l'enseignant arrive sans aucun problème dans l'encadrement et dans la surveillance de ces élèves.

Mais, pour réaliser ce projet du MAP qui semble utile pour ces deux CEG qu'on a visité, il faut toujours des aides venants des parents d'élèves ou par les propriétaires des bus qui habitent dans ces deux quartiers. (Sabotsy Namehana/Avaradoha) ou faire des appels à des sponsorings ; par exemple en demandant des aides auprès du shop Liantsoa à Sabotsy Namehana, ou faire également une coopération avec les écoles à l'étranger. « Vu que les cinq établissements publics dans la circonscription scolaires d'Antananarivo ville ont été réhabilitées grâce à la prise en charge de la majeure partie de la construction par la région Ile de France représenté par Jean François Hubeau »<sup>35</sup>

Alors pour le cas de ces deux établissements étudiés, il semble bien normal de faire également une demande des aides auprès des écoles étrangères comme le cas de ces établissements publics mentionnés précédemment. Donc, avec les aides du MAP les sponsorings, les parents d'élèves, et surtout pour les coopérations étrangères, ces deux CEG peuvent construire alors quatre salles de classes par établissement et c'est déjà mieux pour eux car si actuellement l'effectif des élèves dans une salle de classe est de 50-60 il se peut que l'effectif devienne 25 à 30 élèves par salle.

Et si les salles de classes augmentent il faut recruter des nouveaux enseignants car ceci reste toujours en relation. Ainsi, pour réaliser la méthode active, il faut utiliser également des matériels didactiques. Or nous savons bien que ces deux établissements n'ont pas les moyens d'avoir tous ces supports didactiques.

---

<sup>34</sup> *INSTAT Magazine Madagascar Action plane, n° 01, 02, 03, 04, 05,06, années 2007*

<sup>35</sup> Journal Express de Madagascar, du 19 mars 2008, p°10

D'où, « La construction des bibliothèques et la dotation des équipements scientifiques par le MAP »<sup>36</sup> sont très sollicitées pour ces deux établissements.

En fait, pour appuyer l'aide venant de Madagascar action plan ou le MAP, il faut également des aides venant d'ailleurs. Par exemple il faut jumeler le collège, ou faire une coopération avec les autres collèges. Par exemple « Les Ecoles Primaires Publics d'Ambatobe, d'Andravoahangy II et d'Ankadifotsy ont pu bénéficier des aides sur les matériels didactiques, les cantines, les équipements sanitaires tels que les WC et les points d'eau au près de l'ambassade de France »<sup>37</sup>

Alors, les deux CEG qu'on a visités auraient intérêt à demander des aides et des soutiens auprès de ces consulats ou des autres organismes internationaux pour obtenir des équipements scientifiques et supports didactiques pour leurs établissements comme le cas de ces EPP mentionnés précédemment.

Ainsi, une fois que toutes ces conditions seront réunies la réalisation de la méthode active est réalisable et efficace. Et les projets MAP au niveau de l'éducation nationale peuvent être utiles pour ces deux établissements qu'on a étudiés. A vrai dire, le MAP apporte donc désormais tout ; une solution abordable et précise pour l'enseignement et pour l'apprentissage de l'histoire en classe de 3<sup>ème</sup> dans ces deux CEG étudiés.

Bref, l'Etat tient toujours un rôle important dans l'amélioration du système éducatif et dans la réhabilitation des infrastructures scolaires. Son rôle est primordial pour tous les CEG et notamment pour les deux CEG que nous avons visités.

---

<sup>36</sup> idem P°09

<sup>37</sup> Journal Express de Madagascar, du 19 mars 2008, p°10

### **I-3-Rôle de l'autorité locale**

Notons que les responsabilités des autorités locales pour la résolution des problèmes des infrastructures scolaires ne sont pas à manquer. Nous incitons une collaboration étroite entre les responsables communales et les acteurs économiques de la région pour l'amélioration des infrastructures. Les responsables de la commune ou de la région doivent installer ensemble des projets d'amélioration des infrastructures du CEG. Pour le financement du projet, ils doivent entreprendre des collectes de fonds avec des acteurs économiques de la commune. N'oublions surtout pas qu'il ne manque pas des personnes de bonne volonté pour des bonnes œuvres.

Notons que, la commune aussi peut apporter une aide importante en travaillant avec des villes ou communes sœurs à l'étranger pour résoudre même en partie, le problème des infrastructures de ces CEG. Vu aussi que notre pays fait partie du monde francophone, la commune peut établir des relations avec d'autres pays membres pour l'obtention des dons matériels ou de financement des projets.

Bref, l'autorité locale pourrait avoir des influences pour la réhabilitation des infrastructures scolaires des établissements. De même la coopération entre le chef de région, le directeur apporte beaucoup de fruits et d'intérêts pour les CEG.

Quelles solutions pourront nous apporter concernant la multiplication des matériels scolaires ou les supports didactiques ?

### **I-4- Multiplication des manuels scolaires**

Dans ce chapitre, nous essayons d'avancer des solutions pour trancher les problèmes matériels qui entraînent un obstacle dans l'apprentissage de l'histoire pour les élèves de la classe de troisième.

Avant 1972, chaque élève disposait de plusieurs livres pour étudier en classe. Il va sans dire que presque tous les enfants maîtrisent la technique d'usage des livres. Ce manque de matériels comme les cartes, les globes terrestres qui empêchent le bon déroulement de l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire pour les élèves de la classe de troisième.

Robert DOTRENS dans son ouvrage intitulé « Tenir sa classe » confirme qu' « il y a un minimum indispensable de moyen d'enseignement, sinon aucun travail vraiment productif n'est possible ».<sup>38</sup>

Donc, les enseignants doivent disposer des documents suffisants, des matériels didactiques inséparables à l'enseignement de l'histoire comme les cartes (physique, thématique), globes, manuels scolaires qui sont aussi considérés comme indissociables à l'enseignement de l'histoire.

Dans les CEG que nous avons étudiés, nous avons remarqué le réel manque des matériels didactiques et des documents.

Pourtant, dans l'enseignement de l'histoire, ces documents et matériels facilitent l'apprentissage de l'histoire.

D'après notre enquête, presque tous les enseignants confirment que dans la pratique de leur métier, ils souffrent de manque de documents c'est-à-dire des livres considérés importants comme les manuels, les revues, les magazines, etc.

Cependant, les enseignants affirment que l'enseignement de l'histoire nécessite des documents, car la matière est considérée comme abstraite sans support didactique est c'est difficile à comprendre.

Donc, sans l'aide de ces éléments, ils sont obligés de pratiquer un enseignement de type traditionnel, c'est-à-dire un enseignement centré sur le Maître et les élèves ne seront que de simples récepteurs et répétiteurs de connaissances et des savoirs enseignés. Alors, pour résoudre ces problèmes de documentation et des matériels didactiques, nous avançons les propositions de solutions suivantes :

---

<sup>38</sup> DOTRENS : « Tenir sa classe », UNESCO, Genève, 1960, P. 52

#### **I-4-1- Apports de l'Etat en matière de documentation et matériels didactiques**

D'abord, l'Etat est considéré comme le premier responsable du système éducatif, donc, Il lui revient de chercher des solutions pour trancher ces problèmes.

C'est par l'intermédiaire du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique que l'Etat apporte sa contribution à ces problèmes qui touchent l'enseignement dans les deux CEG. Il est le premier partenaire et responsable de l'éducation et en particulier l'apprentissage et l'enseignement de l'histoire.

La politique actuelle de l'Etat en matière d'éducation et sur l'enseignement qui est promulguée dans la loi N° 2004-004 du 26 juillet 2004, qui porte l'orientation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation et assure l'épanouissement intellectuel, physique, moral, civique et artistique de chaque individu.

Cet objectif ne serait pas touché tant que le ministère responsable ne s'engage dans le système de partenariats nationaux et internationaux de l'éducation comme UNESCO, AFD, FID, projets MADERE/ABM\*, etc. qui vont aider ces établissements dans leurs problèmes matériels.

De ce fait, l'Etat doit aussi renforcer le budget alloué à l'équipement de ces CEG pour les livres et les supports didactiques. En outre, le ministère responsable doit fournir des matériels éducatifs.

Il devra renforcer les projets CRESED\* (Actuellement à la phase II) qui offre à chaque établissement des livres et d'autres documents complémentaires à l'enseignement. Nous savons tous que l'avenir du pays dépend de la bonne santé de l'éducation. Si l'éducation et l'enseignement marchent bien, le pays aura sûrement un bel avenir car notons que pour qu'un pays soit dit développer le taux d'alphabétisation doit aussi être élevé.

L'Etat devra trouver tous les moyens nécessaires pour améliorer le

---

\* *Coopération éducative France-Madagascar pour l'amélioration du système éducatif malgache*

\* *CRESED : Crédit de Redressement du Système Educatif malgache*

système éducatif malgache et pour fournir à ces établissements des livres et documents indispensables à l'enseignement/apprentissage de l'histoire.

Notons alors qu'en général l'Etat peut apporter beaucoup de biens à l'éducation. Et nous tenons à confirmer que l'Etat reste toujours le premier responsable de l'éducation et de l'enseignement à Madagascar, son rôle s'avère important et nécessaire.

Donc, pour qu'il y ait un meilleur apprentissage de l'histoire, les responsables doivent se donner de leur mieux. Mais, l'Etat tient toujours un rôle important pour l'amélioration de ces établissements en équipement et en particulier pour l'offre des matériels didactiques inséparables à l'enseignement de l'histoire.

En fait, l'Etat doit continuer de fournir d'avantage des documents et de renforcer les centres de documentations existants, afin de résoudre les problèmes posés par le manque des manuels et des livres pour le maître par exemple. L'approvisionnement en livres et manuels pour la bibliothèque scolaire devrait accompagner par la possibilité de prêt aux élèves.

Certes, le Ministère de tutelle devrait assurer le processus de production de manuels scolaires déjà lancé depuis février 2004, notamment pour le niveau CEG afin de maintenir le ratio d'un manuel scolaire par matière et par élève. Il faudra aussi redynamiser l'apparence des bibliothèques scolaire par l'achat de manuels destinés aux élèves car non seulement les manuels existants aux CEG intéressent presque tous les enseignants, mais ils s'avèrent aussi insuffisants. Le programme MAGPLANED mentionne l'importance de la bibliothèque en affirmant : « une bibliothèque est une contribution essentielle à l'auto éducation d'un élève »<sup>39</sup>La dotation des livres pour professeurs est également vivement sollicitée pour les bibliothèques de ces deux CEG.

La matière histoire est considérée comme abstraite, d'où l'étude du passé de l'homme ne peut se séparer des documents. Henri MONIOT dans son ouvrage intitulé « Didactique de l'histoire» affirme que l'histoire se fait avec des documents ». <sup>40</sup>

---

<sup>39</sup>Programme MAG PLANED : « Diagnostic et scénarios de développement des enseignants primaires et secondaires. », CRESED, Avril 1995, P. 50

<sup>40</sup> MONIOT (H): "Didactique de l'histoire", Nathan, Paris, 1973, p200

Donc, les documents sont inséparables avec la matière d'histoire. Les documents aident aussi à la concrétisation de la matière. Pour les élèves, les livres, les manuels constituent des documents d'appui et une source d'informations.

#### **I-4-2- Initiative du chef d'établissement**

Nous avons vu précédemment que les problèmes de documentation et l'inexistence d'équipement audiovisuel est un obstacle dans l'apprentissage de l'histoire chez les élèves de la classe de troisième des deux établissements étudiés. Les enseignants face à ces problèmes matériels et de documentation ne pourraient mieux faire. Ils se contentent du peu de moyen à leur disposition pour enseigner l'histoire.

A cet effet, nous incitons tous les acteurs économiques qui se trouvent dans la région où se situe le CEG à unir leurs efforts pour donner une nouvelle image à ces CEG et à les équiper. Mais le premier responsable du CEG reste le Directeur. Il doit travailler en étroite collaboration avec les organismes locaux à savoir les entreprises, la coopérative du transporteur. Il s'agit d'un partenariat public privé, ce genre de partenariat est sollicité par l'Etat. Ce dernier encourage les collectivités locales et les acteurs économiques.

Donc le chef d'établissement joue le rôle d'intermédiaire entre les partenaires et le CEG. L'avantage de ce partenariat est vraiment considérable. Ainsi, on pourrait se servir de l'argent obtenu pour acheter des livres et des documents récents pour la matière d'histoire pour la classe de troisième qui est une classe d'examen.

Par ailleurs, le chef d'établissement doit avoir d'autres initiatives à part le projet d'établissement, en travaillant avec les collectivités locales décentralisées Ils pourront organiser des ventes expositions monté par des parents d'élèves artisans et agriculteurs spus l'égide du FRAM, ainsi, ils peuvent vendre ces produits à savoirs les bracelets en cornes de bœufs, les paniers en pailles...à cette occasion. En fait, ces ventes expositions qui ont pour but d'aider les parents d'élèves peuvent se faire pendant les journées des écoles en faisant des

demandes de lots à tirer aux personnes de bonne volonté de la région. Ce projet est bien faisable et très importante pour mieux aider les élèves de la classe de troisième surtout pour de le CEG Sabotsy Namehana vu que la grande majorité des parents de ces élèves sont des agriculteurs et artisans.

Ainsi, ces propositions de solutions pourraient être pratiquées par les chefs d'établissements pour résoudre leurs problèmes d'équipements et de documentations des CEG.

Bref, l'utilisation des documents historiques et audiovisuels est indispensable pour l'apprentissage de l'histoire. Nous affirmons que les livres, les revues, article des journaux et les documents télévisés constituent des moyens d'appui et de concrétisation de la leçon d'histoire. A vrai dire, ce n'est pas seulement les enseignants qui bénéficieraient de ces documents mais aussi les élèves. Donc, la bonne initiative du chef d'établissement pourrait apporter de bons résultats pour ces deux CEG en matière de documentations et en équipements audiovisuels. Par ailleurs, quelle contribution pourrait apporter les enseignants d'histoire pour combler le manque de documents et des matériels didactiques dans l'enseignement/apprentissage de l'histoire en classe de troisième?

#### **I-4-3- Initiative des enseignants**

Les enseignants d'histoire se trouvent en difficulté suite au manque de document et des matériels didactiques considérés indispensables pour la matière histoire. Nous tenons à signaler que ces documents ont une importance considérable dans l'enseignement/apprentissage de l'histoire. Ils constituent une source de savoir et un réservoir d'informations tant pour les enseignants que les enseignés. Donc, pour résoudre les problèmes de documentation et des matériels didactiques, nous suggérons aux enseignants d'avoir un esprit créatif. Il s'agit de susciter le travail des enseignants et leur volonté de prendre en main la situation, c'est-à-dire participé directement à la résolution des Problèmes concernant les matériels didactiques. Ils devraient se regrouper dans l'E.P.E\* d'histoire. Puis, ils vont organiser un atelier d'évaluation pour savoir et connaître les objectifs à atteindre.

---

\* E.P.E. : Equipe Pédagogique d'Etablissement

En suite, ils devraient faire l'état des lieux de la situation. Après, ils devront procéder à la création des documents et des matériels qui pourraient faciliter leur travail. Par Exemple, ces enseignants doivent partager leur savoir faire et leur expérience dans la fabrication des cartes en papier Kraft pour des simples cartes, qui peuvent aider les élèves à comprendre la matière d'histoire.

Ces cartes constituent des outils indispensables pour l'enseignement de la civilisation du monde occidental, le Moyen-âge, la féodalité, la Renaissance et les Temps Modernes. En outre, ces enseignants pourraient demander de l'aide au chef d'établissement et ce dernier enverra leur demande au niveau de la CISCO. De même, le Directeur du CEG pourrait aussi aller au niveau de la commune ou de la région pour l'obtention de financement pour des aides matériels (marqueur, papier vélin crayon de couleur.....)pour la réalisation des cartes que ces enseignants vont fabriquer.

En effet, un bon pédagogue est celui qui sait utiliser le peu de moyen à sa disposition. Il est certain qu'avec le maximum requis, un bon enseignant peut travailler aisément. Michel COEFFE confirme dans son ouvrage « Guide des méthodes de travail» que l'homme, plus, il en a les moyens, plus il apprend vite »<sup>41</sup> Bref, dans l'enseignement de l'histoire, il faut avoir des bonnes volontés pour que les élèves apprennent facilement cette matière très passionnante et si instructive.

De plus les documents permettent aux élèves de faire comprendre et progressivement acquérir le comportement de l'historien d'après Jacqueline Le PELLEC dans son ouvrage « Enseigner "histoire, un métier qui s'apprend » que les documents ne constituent pas seulement une illustration pour le cours d'histoire ou le rendre plus concret, mais ils mettent les élèves en face de la matière première de l'histoire<sup>42</sup>. Nos avons déjà dit auparavant que l'activité éducative suscite la participation de tous les acteurs éducatives et surtout des dirigeants du pays.

---

<sup>41</sup> COEFFE : *Guide de Méthode de travail, Nouvelle édition, Paris 1995, P. 280*

<sup>42</sup> Le PELLEC : « *Enseigner l'histoire un métier qui s'apprend* », Hachette, Paris, 1991, P.98

Et, est ce que les appareils modernes sont ils également nécessaire pour que l'apprentissage de l'histoire soit très efficace et que le cours d'histoire soit intéressent pour ces élèves en classe de troisième dans ces deux CEG ?

### **I-5- Moyens audio-visuel et informatique**

Presque tous les élèves enquêtés souhaiteraient que le cours d'histoire soit dispensé grâce à des supports modernes : par projection fixe, par vidéo par radio... Ils pensent que l'accès aux technologies de l'éducation dans l'apprentissage de l'histoire mettant en œuvre les moyens ultramodernes mettrait les élèves sur le même piédestal.

Toutefois, un tel objectif exige une somme faramineuse vu le nombre des établissements scolaires nécessitez à travers toute l'île en raison du prix des appareils informatiques encore trop expansif. Pour y remédier, il importe de leur projeter des films documentaires relatifs au contenu du programme.

En un mot, c'est encore le chef d'établissement qui doit chercher et de demander de sponsoring dans les entreprises ou coopérative de transport de la région et pourquoi pas au responsable de la région et de la commune dans son projet d'enrichissement du CEG en livres et d'y fournir des équipements audiovisuels indispensables à savoir les ordinateurs et les vidéographies pour l'enseignement et apprentissage de l'histoire. En effet, pour l'application de ces projets dits précédemment il faut que ces deux CEG établissent chacun un PTA c'est à dire un Plan de Travail Annuel ou être en partenariat avec les entreprises puissantes ou chercher des sponsorings aussi par exemple demande des aides aux près des propriétaires des transporteurs ou aux près des grandes surfaces du quartier à savoir le shop Liantsoa à Sabotsy Namehana. on soutient énormément le projet du MAP concernant la pertinence de l'éducation en renforçant les compétences et les connaissances clés nécessaires pur préparer le pays à une croissance économique rapide et à l'intégration internationale vu que ces élèves vont affronter un nouveau cycle dans leur études.

Sur ce, qu'est ce que nous pouvons suggérer pour la formation et les conditions de travail des enseignants dans le but d'améliorer l'apprentissage de l'histoire ?c'est ce que nous allons développer dans le chapitre suivant.

## **Chapitre II – AU NIVEAU PEDAGOGIQUE**

Dans ce chapitre, nous allons proposer des solutions faciles et praticables pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants et leur donner des recommandations pour le perfectionnement de leur formation, pour que l'apprentissage de l'histoire soit dans la bonne direction.

Nous essayons ici d'apporter quelques solutions dans ces différents éléments et l'analyse des résultats d'enquête et les entretiens consacrent notre proposition de solutions à ces domaines.

### **II – 1- Au niveau des enseignants**

A Madagascar, depuis 1992, la formation continue est organisée sous forme de stages modulaires à l'intention des enseignants. Conçue dans le cadre de l'amélioration qualitative de l'enseignement, la formation continue est un prolongement nécessaire de la formation initiale des enseignements car elle cherche à approfondir à la lumière de la pratique ce que la formation initiale n'a pas pu réalisée. Elle comporte deux volets, celui du recyclage et du perfectionnement. Le premier se fixe pour but l'actualisation des connaissances au point de vue de la méthode et du contenu. Le second vise l'amélioration de la capacité de l'argent et l'optimalisation des acquis des enseignants ainsi que l'amélioration de la capacité de leurs potentialités respectives. Alors, face à ces importances de la formation, les stages de formation sont nécessaires afin de mettre les enseignants à la hauteur de nouvelles méthodes pédagogiques et des exigences des changements fréquents des programmes. L'état devrait aussi généraliser les séances de formation réservées aux enseignants comme il en est le cas actuellement pour les enseignants des EEFP-I et des CEG. Les stages de formation sont organisés au niveau des Circonscriptions Scolaires de toutes les Régions. Il en est ainsi pour les encadreurs qui devraient disposer du maximum de moyens pour assister leurs collègues.

Toutefois, l'enseignant ne devra pas attendre de stage pour s'auto former car « un enseignant de vocation a la passion de perfectionner en permanence son art d'enseigner ». Cette formation ne se réalise qu'au sein des Ecoles et Instituts spécialisés (ENS, INFP, ...). Pourtant, « elle doit se poursuivre pendant la carrière et prend la forme d'une formation permanente, c'est-à-dire formation cyclique régulier réservé à tout enseignant en activité. La formation intéresse à la fois la culture générale et la connaissance dans la discipline »<sup>43</sup>.

Nous avons remarqué aussi le lien très important entre la formation du maître et la motivation des élèves, car cette motivation dans l'apprentissage de l'histoire dépend de la capacité du professeur et sa manière de conduire un cours, elle dépend également des élèves mêmes. Donc, à part l'expérience pratique d'enseignement, la formation des enseignants est tellement nécessaire car « la familiarité avec les matières enseignées, la compétence acquise dans le maniement de certains procédés comme l'animation du groupe classe et l'utilisation de la technologie de l'éducation sont au cœur de la plupart des programmes de formation des maîtres »<sup>44</sup>. disait Guy Delaire dans son ouvrage intitulé : « les guides du métier d'enseignement »

Par ailleurs, il importe d'améliorer le processus d'apprentissage en renforçant la maîtrise de la langue française, imposée par l'administration comme langue d'enseignement à tous les niveaux au même titre que le Malagasy. Le programme de formation des enseignants en langue française devrait être lancé. Le MENRS devrait recruter auprès du secteur privé et de la société civile des services pour assurer une plus large conversion des formations et le contrôle de qualité. On doit augmenter le volume horaire pour l'apprentissage des langues étrangères pour que les élèves puissent avoir plusieurs occasions pour les approfondir.

Nous suggérons également de renforcer les échanges périodiques comme des rencontres ou de confrontation de documents (fiches de préparation ou manuel) dans le but d'instituer un état de communication entre enseignants d'une même discipline des établissements différents, afin d'atténuer la rareté de la documentation, mais aussi de se transmettre les nouveautés et les résultats des expériences personnelles. Ces rencontres permettraient l'élaboration d'un recueil de document tel que fiches de préparation et de support d'apprentissage.

---

<sup>43</sup>Cours 4<sup>e</sup> année en didactique en histoire

<sup>44</sup>DELAIRE(G) : « Les guides du métier d'enseignant, enseigner ou la dynamique d'une relation », édition d'organisation, Paris, 1993. P. 72

Dans le cadre scolaire, l'amour du travail implique la préparation soignée des cours des activités éducatives. Avant toute séance de leçon, tout enseignant doit effectuer un travail de préparation. Cette opération peut se résumer comme suit:

- « Lire la leçon dans les manuels ou livres utilisés en classe pour bien délimiter le sujet.
- Compléter son information par la lecture de manuels personnels.
- Rechercher les documents utilisables comme les textes, les illustrations à exploiter, les manuels.
- Choisir les cours qui conviennent aux élèves. Eliminer toutes les notions qui paraissent inutiles ou qui chargeraient trop la leçon en s'efforçant de dégager les quelques idées simples à retenir, par exemple on ne leur donne que les dates qu'il paraît *nécessaire*.
- *Rechercher* par quels procédés on mettra ces idées en relief Au bout de ce travail de réflexion, les enseignants pourraient dresser le plan de leur leçon puis entamer leur leçon.

En fait tout cela peut se faire en même temps lors de l'élaboration du cours exemple pendant la leçon sur la deuxième guerre mondiale le maître doit prendre un livre comme support didactique et lisait le texte dans le livre manuel deux ou trois fois et après il aurait dû poser deux questions concernant ce qu'il venait de lire en appliquant également toute l'opération dite précédemment.

Le déplacement et l'occupation de l'espace sont primordiaux, car ils déterminent la communication. A cet égard, un enseignant qui reste assis derrière son bureau, en adoptant un style de communication frontal, qui ne circule jamais entre les rangées ou qui n'occupe pas le fond de la salle, choisit une stratégie qui n'est pas toujours la bonne. Pour que la classe soit dynamique, il faudrait un enseignant dynamique qui occuperait convenablement son espace, faute de quoi la communication risquerait de mal s'engager »<sup>45</sup>.

Selon Berboom (J) dans son ouvrage: « le verbal est le canal principal de la communication, alors que le corps délivre facilement le message. »<sup>46</sup>

Le programme scolaire actuel est défini par la Loi N° 94/033 en date du 13 Mars 1995, conformément à l'Orientation générale de la Politique éducative à Madagascar. En ce qui concerne le contenu par rapport au volume horaire, beaucoup d'enseignants s'en

plaignent, considérant que le temps imparti au contenu du programme en général et à la matière d'histoire/géographie en particulier, ne s'avère pas suffisant. Ainsi, la plupart des enseignants proposent soit l'allègement, soit l'adaptation du contenu pour éviter la mise en Œuvre d'un programme limitatif surtout dans le cadre des examens officiels.

Au niveau du CEG, les heures consacrées à cette matière sont de l'ordre de 04 heures par semaine. C'est suffisant pour les élèves parce que cela correspond à la connaissance à transmettre, ce volume horaire hebdomadaire est essentiellement lié à la capacité intellectuelle de recevoir et de retenir chez les élèves, ainsi qu'à la faculté d'utiliser les connaissances transmises.

On doit adapter les programmes scolaires aux réalités Malgaches et conformes aux besoins de la société, car l'éducation scolaire doit correspondre aux mentalités et réalités du pays pour faciliter d'abord l'apprentissage des cours par des enfants malgaches et ensuite les connaissances acquises lesquelles seraient bénéfiques pour tous en raison de leur pertinence.

Le travail par groupe est un apprentissage par pair (2 éléments ou plus). Il s'agit d'un apprentissage en coopération qui demande une entraide et une solidarité des éléments qui constituent l'équipe. « L'enseignant devrait donc inciter les élèves au travail de groupe et à des recherches collectives auprès des bibliothèques »<sup>47</sup>

Dans la mesure où cet état de chose ne serait pas réalisable, l'enseignant doit toujours essayer de faire faire aux élèves un travail collectif sous la conduite de l'enseignant suivant la démarche imposée par le travail. Il doit commencer par l'étape de travail individuel, ensuite se poursuivre par l'étape de travail de groupe, et enfin se terminer par une synthèse collective. La méthode idéale qui devrait être la plus usitée en classe est celle qui permettra aux élèves d'accomplir le maximum de lectures. Le proverbe dit: « Il n'y a pas de culture sans lecture".

La présence de documents scolaires initie les élèves à savoir fournir des efforts personnels qui, avec les problèmes de documentation et l'évolution des faits selon les circonstances, ont besoin de connaître les actualités bannissant tous les phénomènes de méconnaissances. « Les voyages d'études informent aussi les élèves. Ils pallient naturellement au déficit dicté par l'insuffisance des matériels informatiques rencontrée en classe en mettant les élèves en contact direct avec leur environnement. En quelques sortes, ces déplacements favorisent l'apprentissage direct et enrichissent les expériences des apprenants ».<sup>48</sup>

---

<sup>47</sup> *cours 3<sup>ème</sup> année à l'ENS en micro-teaching*

<sup>48</sup> *idem*

C'est l'objectif même des sorties pédagogique. Ces déplacements concrétisent et renforcent les leçons dispensées en salle de classe. Ils doivent permettre aux élèves, en s'appuyant bien sûr sur des ressources non disponibles à l'établissement, d'une part de fixer et d'approfondir les notions apprises en classe, d'autre part de les sensibiliser à la notion de temps qui, dans la progression élaborée par l'enseignant, fait suite à la visite de musée. Ces voyages exercent et développent les facultés d'observation et de réflexions des élèves. Ces derniers enregistrent une multitude de notions et d'images qu'ils rencontreront plus tard à travers les leçons ultérieures. Une liberté d'initiative est octroyée aux élèves en leur permettant de poser des questions, d'apporter des observations, ... L'enseignant assurera la fonction de guide qui dirige, suggère et questionne.

Mais la question qui se pose comment réalisé ce voyage d'étude vu qu'un des obstacles de cet apprentissage de l'histoire même est l'insuffisance de l'argent que ce soit au niveau des parents d'élèves que ce soit au niveau des deux établissements qu'on a étudiés. Alors pour ce faire le Directeur et les enseignants doivent aider les élèves de faire une opération pour avoir de l'argent pour ce voyage par exemple : faire une opération soupe ou bien organiser des matchs de basket-ball inter- classes avec des billets d'entrées abordables ; en plus de quelques aides venant des ONG ou des sponsoring des grandes surfaces du quartier ou même venant des propriétaires des bus qui habitent dans ces deux quartiers des CEG étudiés même.

Enfin, l'enseignant devrait organiser périodiquement des activités motivantes pour les élèves ainsi que les autres responsables de l'établissement pour ne citer que les sorties par des visites de sites touristiques ou historiques, des musés et des usines; et, le travail sur Internet et par groupe de toutes les actualités nationales et internationales profite beaucoup aux élèves. Ce qui nous permet donc de voir les travaux d'évaluation qu'on doit apporter pour améliorer l'apprentissage de l'histoire.

## **II – 2 -TRAVAUX D'EVALUATION**

Les évaluations font partie intégrante du suivi des acquis chez les élèves. Le maître devrait choisir le type d'évaluation adapté aux niveaux intellectuels des élèves. En fait, ces évaluations sont très importantes car on a vu dans les problèmes précédents qu'il y a absence d'évaluation de la part des enseignants d'où les élèves ne s'intéressent pas au cours puisqu'on ne leur surveille pas suffisamment et par conséquent ils ne font aucun effort. C'est pourquoi ces évaluations qu'on va proposer sont à ne pas négliger pour que

l'apprentissage de l'histoire soit efficace dans ces deux CEG qu'on a visités. Et pour ce faire, il pourrait opter entre l'évaluation formative et celle sommative.

## II – 2 – 1 Evaluation formative

Tout d'abord, l'évaluation formative qui *cherche à créer un besoin chez l'élève*. Il s'agit « de comparer l'atteinte de divers objectif pédagogique, de déterminer ce qui est acquis et ce qui ne l'est pas, pour un élève déterminé »<sup>49</sup>

CALDERON un pédagogue affirme que « l'évaluation intervenant, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objectif d'informer l'élève- maître du degré de maîtrise atteint et, éventuellement, de découvrir où et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage, en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir, des stratégies qui lui permettent de progresser »<sup>50</sup>. En effet, lors de notre descente sur terrain nous avons remarqué que les enseignants de ces classes de troisième de ces deux CEG ont les moyens de faire cette évaluation formative pourtant ils n'ont pas fait. Par exemple lors de la leçon sur la première guerre mondiale au CEG Sabotsy Namehana dans la classe de troisième A le maître aurait dû appliquer cette méthode en demandant aux élèves s'ils ont quelques choses à dire concernant le cours ou s'ils ont des idées à apporter pour cette leçon car il se peut que ces élèves ont vu quelques choses importantes dans des manuels qu'ils ont lu ou même dans un internet...d'où cette évaluation formative peut développer le sens de recherche chez certains élèves vu qu'ils peuvent transporter ces informations ou ses études particulières lors du cours.

Et Selon la théorie d'ALBERT dans son ouvrage: intitulé « guide pratique du maître » qui affirme que l'important est d'entretenir chez lui le désir d'apprendre et de lui faire découvrir où il en est dans son parcours vers le savoir »<sup>51</sup> Cette évaluation est donc la procédure mise en place pour mesurer le degré de connaissance des élèves. En somme, elle a pour but de dresser l'état de lieu de l'apprentissage, c'est-à-dire de reconnaître où et en quoi un élève éprouve une difficulté afin de pouvoir l'aider par la suite à la surmonter. Il est à préciser que ce type d'évaluation ne se traduit pas en note.

### II-2-3- Evaluation sommative

Quant à l'évaluation sommative, « elle a pour but de mesurer l'apprentissage réalisé au cours d'une période plus ou moins longue. Elle intervient après l'ensemble des tâches d'apprentissage correspondant, par exemple au terme d'un chapitre de cours ou à

<sup>49</sup> cours 4<sup>eme</sup> année à l'ENS en didactique en géographie

<sup>50</sup> CALDERON : « Profession enseignant devenir professeur d'école », Hachette, Paris, 1992, 102p

<sup>51</sup> ALBERT(E) : Guide pratique du maître » EDICEF, Paris, 1993, 630p

une partie du cours. *L'évaluation sommative revêt le caractère d'un bilan* »<sup>51</sup>. Les élèves sont également classés et les résultats remis aux parents sous forme de bulletin scolaire.

On rappelle que certains élèves ayant obtenu de mauvaises notes ont du mal à s'exprimer, à apprendre et, à plus forte raison, ne sont pas intéressés par le cours. Dans ce cas, il est nécessaire de les interroger régulièrement sur des choses simples, afin de les mettre progressivement en confiance.

Cependant lors de notre observation de classe si on prend le cas du CEG Avardoha le maître n'a jamais interrogé ces élèves lors de l'élaboration du cours ou après chaque grande ligne de la leçon à étudier pourtant il peut demander une ou deux questions très simples à ces élèves surtout pour les élèves qui ont des notes plus ou moins médiocre ou pour ceux qui se trouvent aux derniers bancs afin de tirer leur attention et pour qu'ils s'intéressent davantage au cours ou pour savoir si cet élève questionné a progressé un peu ou non par rapport à son niveau précédemment.

Maintenant, nous allons voir les suggestions apportées pour la mise en œuvre des techniques pour animer le cours d'histoire qui semble indispensable pour que l'apprentissage de l'histoire soit bien efficace.

### **II-3- MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES D'ANIMATION DE COURS**

D'après notre descente sur terrain dans ces deux établissements, on a constaté le manque de dynamisme durant le cours et cela est bien dit dans le problème qu'on a apporté dans la première partie du mémoire. En effet, seuls les maîtres élaborent le cours d'histoire d'où on a remarqué durant notre visite que la méthode active est plus ou moins négligée par les enseignants des classes de troisième de ces deux CEG ; c'est pourquoi on a veu insister davantage sur ces techniques d'animation de cours.

Notons alors que la mise en œuvre de cette techniques d'animation de cours pour ces deux CEG est d'éveiller les élèves afin qu'ils respectent et prennent goût à la matière et surtout pour qu'ils aillent un sens de créativité, de responsabilité dans leurs études et de réussir même dans cette matière.

L'intérêt est ce lien mental qui unit le travailleur à son travail et, dans le cas qui nous préoccupe, l'apprenant, cet apprenti travailleur à l'étude que le maître lui propose car si le sujet l'intéresse, il l'aborde à cœur joie et c'est le but même de l'apprentissage de

l'histoire en classe de troisième qui est une classe d'examen. « Pour susciter et éveiller l'intérêt dont la curiosité des élèves, l'enseignant peut commencer son cours en racontant une anecdote ou l'événement insolite relié au concept ou à la théorie qu'il désire leur enseigner. »<sup>52</sup>

Mais l'ennui rôde d'avance et les distractions se préparent. L'apprenant ne se sent pas bien à l'aise. Il écoutera faiblement, par intermittence. Il en est ainsi de l'intelligence quand elle ne s'intéresse pas aux idées assimilatrices, le sentiment stimulant.

Dès le début de la leçon, l'exercice devrait être présenté avec un aspect séduisant. Tantôt, et c'est ce qui vaut le mieux, ils l'ont par eux-mêmes, tantôt c'est l'enseignant qui le leur donne avec l'aide d'artifice. L'intérêt n'est pas un caractère inhérent à tout sujet traité. Tel sujet qui est intéressant pour une personne ne l'est pas pour une autre. Pour susciter l'intérêt de la chose dont on va parler, il faut qu'elle ait un certain rapport avec les tendances de l'esprit ou du cœur. L'une des plus vives, chez les apprenants est la curiosité. Et à chaque leçon, il lui faut fournir cet aliment mais de manière fréquente et fastidieuse.

Donc, pour bien animer aussi le cours, le maître doit pratiquer la méthode active.

Primo, le maître doit toujours utiliser des supports didactiques même si c'est avec des cartes fabriquées par lui-même et poser souvent des questions aux élèves durant l'explication pour qu'ils participent à l'élaboration du cours ; en fait, c'est surtout pour attirer leur attention et c'est une des façons aussi d'encadrer les élèves.

Secondo, durant les exercices le maître doit grouper les élèves par 4 ou 5 et mettre en application le « quiz » c'est-à-dire il organise des petits groupes concurrentiels entre ces élèves puisque les enfants aiment bien faire des concurrences entre-eux. En fait durant notre observation de classe les enseignants n'ont jamais regroupé les élèves par groupe mais lors de l'exercice c'est chacun pour soi. Or, l'exercice que les élèves ont traité demande les points de ressemblances et de différences entre les deux guerres mondiales pourtant ce thème serait beaucoup plus réalisable ou facile pour les élèves si le maître a groupé ces élèves soit par 5 ou 6.

---

<sup>52</sup> cours 4<sup>ème</sup> année à l'ENS en didactique en géographie

Et pendant la correction, un élève de chaque groupe aurait dû aller au tableau noir et écrit leur réponse et pour terminer le maître donne de bonne note pour ceux qui ont trouvé la bonne réponse.

Tout ces faits sont très essentiels non seulement pour redynamiser le cours mais également pour faire travailler les élèves afin qu'ils s'intéressent à nouveau le cours. Ainsi, la Fonction de Concrétisation, de Développement de personnalisation et le Feedback positive seront mises en application durant cet apprentissage de l'histoire. Et surtout il y a aussi l'existence de la procédure d'acquisition des connaissances par les élèves.

Ensuite, l'amour peut rendre le cours agréable, car si le maître arrive en classe avec une air méprisante, alors il faut s'attendre à ce qu'à leur tour les élèves ne s'ouvrent pas à son professeur.

D'après DURIFF:« beaucoup d'élèves ne font aucun effort pour apprendre car ils savent que celui-ci ne les interroge jamais que pour les reprocher ». Il ne faudra pas s'irriter de ses fautes, même s'énerver quand une réponse tardera à venir, mais au contraire s'attacher par des explications patientes, répétées, variées, à enrichir sa vie morale, physique et intellectuelle. «Tout cela est chose aisée quand on veut bien considérer ses élèves comme ses propres enfants »<sup>53</sup>. Donc le maître doit aimer ses élèves; S'ils les aiment, il sera aimé d'eux. Il se créera ainsi un climat d'affection réciproque. Le maître ne sera pas un ennemi.

Enfin, il doit connaître bien ses élèves, le groupe- classe, car il doit être à l'écoute de l'élève. Il ne faut pas oublier que tout élève supporte mal la moindre remarque, répond d'une manière impulsive, quelque fois agressive, ou bien se décourage, se vexe au premier échec et bâcle son travail. Face à l'instabilité ou à l'agressivité, l'enseignant aussi doit savoir conserver une attitude sereine et constructive, montrer à l'élève que, malgré ses sautes d'humeur, l'enseignant est là pour l'aider à aller plus loin, à réussir sa formation.

La sensibilisation des élèves pourrait se résumer par les collectes des actualités et les activités de lecture. Il s'agit là de deux techniques différentes mais intrinsèquement complémentaires. D'abord, le cahier d'actualités est un outil où les élèves recueilleront les informations et les événements internationaux. Cette activité les incite à élargir leur culture générale. Aussi, ce cahier pourrait le servir de source d'information et peuvent être consultés, pour savoir les événements passés, par des exposés ou autres activités intellectuelles. L'efficacité de cette méthode pourrait indiquer les élèves sur la constitution de leur compte rendu, en tirant des conclusions d'après les différentes activités inscrites

---

<sup>53</sup> DURIFF (D) : *ce concevoir sa classe un aide aux apprentissages* », Armand Collin, Paris 1986, P. 200

dans le cahier et auquel on ne risque l'oubli. Or nous n'avons jamais vu que les élèves de ces deux établissements possèdent ce cahier d'actualité qui paraît très essentiel pour leur étude ; nous avons même demandé s'ils en avaient pourtant ils nous ont répondu que non ils n'en ont pas.

Il appartient au maître d'inciter chaque élève à participer aux conversations ou discussions ouvertes durant les cours. Tout le monde pourrait s'exprimer librement.

Cette activité occasionnera la performance de l'élève en langue française et augmentera leur capacité d'analyse et de synthèse. L'acquisition de l'histoire nécessite beaucoup de lectures. L'élève a toujours besoin de se documenter personnellement au moyen des livres et autres supports écrits car les explications fournies par les enseignants restent souvent peu captivantes et trop théoriques.

Devant cet état de chose, les élèves devraient profiter des apports des Séances de lecture auprès des centres à part celui du CEG. De nos jours, "le goût de la lecture" semble entrer en désuétude selon la réalité.

Dans un premier temps, l'usage des livres et des différents ouvrages en milieu étudiantin est de moins en moins courant. Pourtant, le livre reste le meilleur outil de documentation qui puisse exister. Il sert dans cette foulée un outil de développement inévitable. Enfin, la mondialisation de la technologie moderne explique l'évolution de notre ère. Les élèves doivent avoir accès aux sites Internet pour s'informer.

Quelle solution pourrait-on apporter pour résoudre les problèmes d'apprentissage des élèves en matière d'histoire pour les CEG ?

## **Chapitre III - CONDITIONS D'APPRENTISSAGE DES ELEVES**

Dans ce chapitre, nous allons apporter des propositions de solutions concernant l'apprentissage des élèves en matière d'histoire. Elles vont centrer sur l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves, en particulier les équipés matériellement, puis nous apporterons des suggestions pour inciter l'élèves à aimer l'histoire.

Donc, l'objectif de ce chapitre est de remédier les situations des problèmes d'apprentissage des élèves en matière d'histoire. Primo, nous allons parler les solutions apportées pour motiver les élèves à apprendre l'histoire et secondo, la revalorisation de la matière.

### **III – 1- MOTIVATION DES ELEVES DANS L'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE**

En ce qui concerne l'appréciation de l'histoire, il a été constate que les élèves de classes de troisième éprouvent plus de besoin à apprendre cette matière. Cette prédilection résulterait du fait que l'Histoire constitue un module obligatoire et coefficient trois aux BEPC. Par contre, les classes de sixième, cinquième ou quatrième perçoivent la matière différemment.

Ainsi, on a noté que ces élèves passionnés d'histoire se déclarent avides de connaissances nouvelles portant sur le passé de la nation et celui des autres pays. La soif de connaître l'évolution de la nature humaine en est également l'une des raisons évoquées. Contrairement aux disciplines relevant du domaine des Sciences Exactes telles les Mathématiques et Sciences physiques réputées d'être précises, l'Histoire a l'ambition planétaire et universelle d'approfondir tous les phénomènes passés.

Toutefois, « la motivation des élèves est en fonction du taux de leur participation à toutes les activités de classe (déplacement au tableau, questions, réponses, ...). Le taux de participation des élèves reflète également le degré d'appréciation de la matière »<sup>54</sup>.

Le renforcement de la motivation des élèves reste impératif. Il est nécessaire de motiver les élèves. Sur le plan matériel, l'enseignement de l'histoire doit être supporté par la concrétisation et l'actualisation des leçons par des illustrations et des exemples concrets.

---

<sup>54</sup> cours 4<sup>ème</sup> année à l'ENS en méthodologie en histoire

Par exemple lors de l'élaboration de la leçon sur la crise de 1929 l'enseignante de la classe de troisième B du CEG Avaradoha aurait dû actualiser ce cours. Vu que la crise de 1929 a une grande relation avec le monde d'aujourd'hui, elle aurait bien apporté beaucoup d'explication et des exemples à ce thème pour que les élèves s'intéressent au cours. Elle devrait expliquer cette leçon avec beaucoup d'explications concrètes qui se rattachent à la vie quotidienne actuelle. Ainsi, les élèves seraient intéressés. Par exemple en demandant aux élèves si un jour et sans tarder, Madagascar souffrirait-il sur l'insuffisance alimentaire ? Ou, est-ce que les Etas Unis d'Amérique pourraient il se retrouver encore sur une crise de surplus alimentaire un jour ? Et chaque élève essaie de soutenir ces idées.

Les séances d'observations que nous avons effectuées montrent que le taux de participation des élèves, pour la classe de troisième est très bas. Toutefois, il incombe au maître de motiver davantage les apprenants selon les théories de la « classe participante » de façon à éveiller davantage ses élèves car durant notre descente dans les deux CEG vraiment il y un manque considérable de dynamisme dans les classes à observer alors ces enseignants de l'histoire doivent à tout instant faire parler les élèves ou les questionner les plus souvent si possibles pour qu'ils ne s'ennuient pas et pour qu'ils soient plus concentrer au cours au lieu de faire autres choses dans leur coin.

Les élèves, à leur tour, présentent des réelles aptitudes dans les disciplines qu'ils privilégient dans leur choix. Ils peuvent fournir beaucoup d'efforts et beaucoup de travail et y consacrent beaucoup de temps car « il s'agit donc de préparer les élèves à étudier les compétences et les connaissances acquises et à approfondir les matières étudiées »<sup>54</sup> annonça DEBESSE dans son ouvrage qui a pour titre « L'adolescence ». Les réactions sont très variées en ce qui concerne l'assimilation de la leçon. Parfois elles se manifestent immédiatement durant l'explication, et qui se produit dans la plupart des cas. Quelquefois, les enseignants méprisent cette habitude des élèves et relèguent toutes les questions aux séances suivantes.

---

<sup>54</sup>DEBESSE (N) : « L'adolescence », PUF, Paris, 1969, P. 102

### **III- 2- REVALORISATION DE LA MATIERE**

Multiplés sont les raisons qui incitent les élèves à accorder de moins en moins d'importance à l'histoire. Pour remettre l'histoire à sa place en tant que matière pédagogique à part entière dans le processus d'apprentissage digne de ce nom, il importe d'inventorier les facteurs du blocus afin de pouvoir envisager les solutions y afférentes.

Il est à rappeler que la participation des élèves en classe aussi dépend de leur amour pour la matière. Les données d'enquêtes suivantes dénotent l'attachement des élèves à la matière d'histoire. Sur 289 élèves enquêtés, 70 % se déclarent désintéressés par la matière.

Ils prétextent que les leçons sont trop longues et difficiles à apprendre, surtout lorsqu'elles se rapportent aux dates. Malgré les explications données en classe, les élèves prétendent n'avoir rien acquis. La raison se situe au niveau de l'appréhension du but et de l'objectif de la leçon et, surtout, des résultats qu'on attend d'eux. Ainsi, leur motivation s'effrite et ils se désintéressent peu à peu au cours d'histoire. A ce titre, ils s'ennuient pendant les cours et n'obtiennent que de très mauvaises performances. L'observation des classes a aussi permis de constater que seuls les élèves assis régulièrement aux premiers bancs participent effectivement au cours en répondant aux questions, Le reste semble peu intéressé au cours soit qu'ils sont distraits soit qu'ils ne se concentrent pas trop à la leçon. Leurs participations sont réduites, manifestées par des refus de réagir aux questions posées durant les cours des questions- réponses.

L'indiscipline en classe est la conséquence du non appréciation de la matière, alors, il est nécessaire de les définir afin de pouvoir les déjouer.

- « L'indifférence: les élèves prêtent très peu d'attention à la matière et dérangent même pendant les cours. Ils se consacrent à d'autres occupations au lieu d'écouter, en traitant par exemple d'autres matières durant le cours ou penser ailleurs ... D'où l'importance de l'intervention de l'enseignant pour tenir à la fois éveillée et intéressée toute la classe.

- L'indiscipline: ils en profitent des moindres occasions pour déjouer l'attention des enseignants pour bavarder, cacher les affaires des autres ... Parfois ils occasionnent des tapages et font en sorte que ceux-ci s'éternisent. Devant une telle situation, le maître est sensé faire preuve d'autorité et accorder, en collaboration avec la

surveillance, plus de rigueur à l'application de la discipline en vigueur au sein de l'établissement.

- Arrivés à cette phase, l'élève ne redoute plus l'enseignant et le manque d'égards envers et dernier tend à s'installer en lui. Sans une précaution particulière de la part de l'enseignant, il aura la difficulté de maintenir la discipline dans sa classe.

- La démotivation : c'est un aspect psychomoteur basé sur le domaine sensori-moteur. Dans ce cas, les capacités perspectives de l'élève sont insensibles à toute stimulation sonore, visuelle, et également tactile. Il ne se manifeste aucune participation remarquable.

- Dans les gestes, l'apprenant devient plutôt passif aux activités; il s'habitue à attendre les séances de correction. Non seulement, il ne fait pas d'exercices mais néglige aussi les prises de note en cas de correction et soigne mal son cahier. Bien souvent, il se refuse d'aller au tableau. En somme, les fonctions perspectives et motrices n'intéressent que très peu de ses facultés. Pour stimuler la motivation chez des élèves de la même espèce, le maître ferait mieux de les traiter avec plus d'égard plutôt que de les sanctionner en leur rappelant leur part de responsabilité dans l'aboutissement de leurs études surtout comme ils sont en classe d'examen. Par contre pendant notre descente et durant ce fait un élève a fait une sorte de gaffe c'est- à dire il a dérangé la classe et tout de suite le maître le renvoie et fait sortir cet élève au lieu de le traiter avec plus d'égard avant de le faire sortir de la salle de classe.

- Autres attitudes négatives: nous entendons par attitude négative cette tendance qui fait sortir et entrer les élèves pendant les cours, et ce sans motifs valables »<sup>55</sup>.

Quelques élèves entrent comme bon il leur semble et ne s'accommodent point à rester sur place jusqu'à la fin des cours. Pendant chaque séance de leçons, on assiste à des mouvements de va-et-vient incessants qui perturbent les explications des enseignants et la concentration des élèves et ce phénomène se trouve désormais tout pour toutes les classes qu'on a observé. A cette attitude pourrait être assimilés les autres actes d'insolence qui portent préjudice au bon fonctionnement de la classe d'histoire. C'est pourquoi on insiste que les maître doivent être plus strict et plus autoritaire et respectable envers ces élèves. Et aussi, pour remédier à ces formes de dérapage, l'enseignant a le choix entre faire appel aux responsables de l'application de la discipline du CEG et intervenir directement en imposant la sanction correspondant à l'indiscipline de l'enfant.

---

<sup>55</sup>DEBESSE (N) : « *L'adolescence* », PUF, Paris, 1969, P. 99-100-101

On peut considérer comme étant des comportements caractéristiques des adolescents toutes les situations que nous venons de définir plus loin. La baisse d'intérêt pour les cours d'histoire pourrait accentuer par ces comportements liés aux mêmes phénomènes leur tendance à se réfugier dans le rêve, à s'évader hors du présent, à être ailleurs. Les élèves veulent manifester leur autonomie, leur refus des règles qu'ils n'ont pas choisies eux-mêmes. L'enseignant doit donc savoir a priori que l'intérêt pour un sujet d'étude ne peut pas être continu, qu'il faudra accepter chez ses élèves des stagnations, des régressions, des bifurcations dans les raisonnements, dans la maîtrise des savoirs; accepter que telle méthode qui réussit aujourd'hui avec une partie des élèves pourra échouer demain avec les mêmes élèves ou avec d'autres. Ce qui l'oblige à varier constamment les modes d'approche d'une question, par exemple, à revenir plusieurs fois et de façons différentes sur la même démonstration, à bien clarifier et hiérarchiser ces objectifs. Les précautions qu'on va mentionner dans ce présent mémoire afin de bien valoriser cette matière d'histoire sont à savoir : il faut que les enseignants de ces deux CEG étudiés adoptent une fonction de prestige c'est-à-dire il revient à l'enseignement de livrer aux élèves des leçons intéressants pouvant aidés et servir ces derniers dans leur activités quotidiennes. Ce qui éveille leur curiosité, leur intéressement, leur adhésion, leur participation à l'auto- construction du savoir durant les séquences des cours.

En fait, le dialogue entre le maître et les élèves parait très indispensable donc la relation maître –élèves doit être plus ou moins bonne. Si nécessaire il faut développer la Fonction d'Affectivité Positive. C'est à dire en donnant un peu de note pour ceux qui participent souvent au cours ou à ceux qui trouvent les bonnes réponses pour certaines questions assez difficiles. Puisque durant notre terrain les enseignants de ces deux établissements n'ont jamais donné des bonifications à ces quelques élèves studieux.

Et concernant le problème de langue qui peut défavoriser la revalorisation de la matière, il faut créer un club de français à tout pris pour éviter ce grand problème car c'est indispensable d'aider les élèves d'avoir une compétence en langue française vue que toutes les matières sont en français et pareille pour cette matière d'histoire, il faut une bonne maîtrise de français pour réussir l'apprentissage de l'histoire car déjà dans notre pays la plupart des livres d'histoires sont en langues françaises et sans oublier que l'enseignement se fait également en français. Alors, les Directeurs de ces deux établissements doivent chercher des aides auprès de l'Etat pour construire une salle de théâtres ; par exemple les professeurs de français de l'établissement même organisent une sorte de dialogue ou une scène de théâtre en français entre les élèves dans une salle quelconque aux CEG durant le temps d'étude par exemple. Ainsi, les élèves de ces

deux établissements ont de jours en jours une bonne compétence en français et s'améliorent davantage au niveau de cette langue.

### **III- 3- L'AMELIORATION DES CONDITIONS DES VIES DES ELEVES**

Sachant toujours qu'il y a une grande relation sur la condition de vie des élèves et sur leur condition d'apprentissage alors la solution qu'on va proposer sont un peu exquise car comment aider chaque élève ? Nous avons proposé que l'école doit faire de son mieux pour bien équiper ces établissements ; par exemple au niveau matériel il doit fournir des livres à chaque élève en demandant toujours de l'aide au près de l'Etat ou des ONG puissants ou venant des écoles sœurs à l'étranger. Et concernant les problèmes alimentaires de ces élèves il faut qu'il existe une cantine à bas prix ou à la portée des bourses des parents d'élèves dans ces deux établissements afin de mieux aider les élèves dans leur problème alimentaire car déjà un proverbe dit que « ventre affamé n'a pas d'oreilles ». Et sans oublier que les écoles doivent être dotées d'une infirmerie dans les deux CEG qu'on a étudiés puisqu'on sait que la plupart des parents de ces élèves sont des paysans plus précisément pour le cas du CEG Sabotsy Namehana alors pour qu'il y aura donc un apprentissage de l'histoire efficace et meilleur dans ces deux établissements on doit fournir des médicaments pour ces élèves pour envisager déjà les maladies qui peuvent les atteindre et pour leur guérir au cas où ils seront malades. En fait, le développement passe par la santé et le confort ; disait le président fondateur de l'ONG français « Ecoles du monde » dans l'express de Madagascar »<sup>56</sup>.

Donc pour ce faire, il faut également demander de l'aide au près des ONG ou même par les aides de l'UNICEF pour la distribution de médicaments en milieu scolaire car il est vraiment indispensable de maintenir les élèves en bonne santé.

Aussi, pour pallier à ces divers handicaps, les enseignants ont-ils le devoir de témoigner davantage d'égards envers les élèves. Les enseignants devraient commencer par définir avec ses élèves les comportements souhaitables pour le bon fonctionnement de l'apprentissage. Une action d'entraide et de confiance mutuelle doit s'établir au niveau des élèves (relation élèves/élèves). Leur comportement envers le professeur (relation élèves/maître) ne devra souffrir d'aucune entrave de manière à faire réussir l'enseignement. L'enseignant devra élaborer en collaboration avec ses élèves une sorte

---

<sup>56</sup> *Journal Express de Madagascar n°3899 du 09 janvier 2008, p09*

de «contrat didactique », en y affichant tous les règlements intérieurs facilement accessibles à tout le monde.

Enfin les Résultats obtenus par les élèves jouent un rôle déterminant dans le cadre de l'évaluation de l'appréciation de la matière.

Sans oublier qu'en ce moment le « Plan d'Action Madagascar »<sup>57</sup>(MAP : Madagascar Action Plan ou Madagasikara Am-Perin'asa) intervient également dans l'amélioration de l'éducation à Madagascar. Et le DEFI N°03 ou engagement 3 du MAP consiste surtout dans l'éducation fondamentale du second cycle ou collège.

C'est qu'actuellement, il existe 1 collège public pour 18 écoles primaires. Et le pourcentage de jeunes âgés de 11 à 14 ans qui fréquente le collège secondaire du premier cycle est de 27%.Un nombre beaucoup trop élevé d'élèves abandonnent l'école de manière précocement. Donc les objectifs de ce MAP sur l'enseignement sont les suivants :

-« Assurer la pertinence de l'éducation en renforçant les compétences et les connaissances clés nécessaires pour préparer le pays à une croissance économique rapide et à l'intégration internationale »<sup>58</sup>.

Notons d'abord que la base de développement du pays dépend du taux d'alphabétisation et pour qu'un pays soit vraiment développé il faut que la population soit travailleuse ou soit intellectuelle pour diriger le pays à une croissance rapide.

C'est pourquoi le MAP voudrait renforcer et assurer la pertinence de l'éducation et on est tout à fait de même avis avec le MAP car ceci peut et certainement assurer le développement de l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième pour ces deux CEG étudiés puisque l'application de la méthode active fait situer davantage la réalité et développe chez l'élève le sens de créativité et leur donne de l'esprit critique toujours en éveil mais surtout cette méthode relie la leçon avec leur vie quotidienne où ces élèves vont alors transposer ces connaissances par rapport à leur vécu quotidienne grâce à la méthode dite active.

Cependant, pour que ce projet MAP soit vraiment réalisable, notons que la pratique de la méthode active est sollicitée par exemple en utilisant le « Brain storming » par exemple : il faut mettre toujours les leçons en relation avec la réalité ou la vie quotidienne afin que les apprenants s'intéressent davantage au cours. Et pour ce faire, il faut donner des formations pour ces enseignants de la classe de troisième dans ces deux

---

<sup>57</sup> INSTAT Magazine Madagascar Action plane, n° 01, 02, 03, 04, 05,06, années 2007

<sup>58</sup> Idem page 3

CEG étudiés afin de mettre en application cette méthode active. Par exemple lors de l'élaboration de la leçon sur la deuxième guerre mondiale l'enseignante de la classe de troisième A du CEG Avaradoha aurait dû actualiser ce cours vu que les conséquences de cette guerre pourraient déclencher une autre nouvelle guerre alors cette leçon pourrait être actualisée et peut se relier au monde d'aujourd'hui, elle aurait bien apporter des exemples concrets à ce thème pour que les élèves s'intéressent au cours et aussi de demander les avis de ces élèves pour qu'ils participent au cours et par conséquent la méthode active serait mise en œuvre.

## **Conclusion de la deuxième partie**

Dans la deuxième partie du mémoire, nous avons procédé à quelques suggestions de solutions aux grands problèmes qui touchent l'enseignement de l'histoire et son apprentissage pour les élèves de la classe de troisième dans les CEG d'Avaradoha et de Sabotsy Namehana.

En premier lieu, nous avons proposé des solutions pour l'amélioration des infrastructures scolaires de ces établissements. Parmi ces solutions, le système de jumelage entre CEG et les autres CEG ou collège privés d'une ville sœur est une solution qui peut aider les dirigeants des CEG.

En outre, l'organisation des manifestations lucratives, apportera de l'argent à ces établissements. Ainsi, les responsables peuvent acheter des équipements pour les CEG étudiés, des matériels didactiques et des documents importants à l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire.

Nous avancerons aussi des propositions à l'endroit du chef d'établissement pour leur bonne initiative d'équiper son CEG en collaborant avec les organismes locaux et étrangers. En plus, l'esprit innovateur des enseignants dans la création des matériels didactiques indispensables à l'enseignement de l'histoire facilite l'apprentissage des élèves en cette matière.

Ensuite, notre proposition se regroupe sur l'amélioration de la formation et les conditions de travail des enseignants, et concernant leur motivation dans leur métier. Il s'agit d'octroyer une formation continue et des stages de perfectionnement à ces enseignants. La proposition en direction de l'Etat concerne l'augmentation de leur salaire et de leur offrir des matériels didactiques qui facilitent leur travail. Pour le recrutement des enseignants, l'Etat doit prioriser les sortants de l'ENII car ils sont qualifiés en matière d'enseignement.

Enfin, l'équipement en matériels de ces CEG étudiés constitue une des solutions favorables à l'apprentissage de l'histoire pour les élèves.

L'enseignant Joue le rôle de médiateur entre le savoir et les élèves À cet effet, il attire l'attention des élèves à aimer la matière qu'il enseigne. Il initie les élèves aux bonnes méthodes d'apprentissage de l'histoire sans pratiquer le « par cœur ».

En outre, l'amélioration du niveau de langue des élèves fait partie des responsabilités des enseignants dans l'utilisation raisonnable du bilinguisme. Aussi, l'utilisation raisonnable de cette langue pourrait remédier à la non maîtrise du français chez les apprenants.

De même, le travail en synergie entre enseignant d'histoire et de français favorise l'amour de la matière pour leurs élèves.

Par ailleurs, nous souhaitons que ces propositions soient bénéfiques pour tous les acteurs pédagogiques. Nous souhaitons que notre travail de recherche apportera des contributions à l'amélioration de l'enseignement de l'histoire dans les CEG étudiés. La participation de tous les acteurs éducatifs est une solution non négligeable pour l'amélioration de "apprentissage en l'histoire

## CONCLUSION GENERALE

L'enseignement et l'apprentissage de l'histoire conduit les élèves de devenir un bon citoyen et responsable.

La didactique de l'enseignement de l'histoire complète une valeur considérable dans l'apprentissage de cette matière aux élèves du CEG. L'histoire est une recherche de la vérité et tout ce qui s'est réellement passé. A cet effet, nous avons choisi comme sujet de recherche pour notre mémoire de fin d'étude: **«L'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE EN CLASSE DE TROISIEME: CAS DES CEG SABOTSY NAMEHANA ET AVARADOHA »**

Dans ce travail, notre objectif est d'identifier les facteurs bloquant de l'apprentissage des élèves dans ces CEG, ensuite, d'apporter des propositions de solutions pour résoudre aux problèmes qui touchent l'enseignement et l'apprentissage de cette matière.

Par ailleurs, nous essayons d'apporter une contribution à l'amélioration de l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième.

Dans ces CEG étudiés, nous avons pu identifier l'existence des problèmes à savoir le manque des matériels didactiques (livres, cartes, globes) et la vétusté des infrastructures, l'insuffisance des tables bancs et l'étroitesse des salles de classes empêchent l'apprentissage de l'histoire d'être efficace en classe de troisième.

D'après notre enquête par questionnaire et observation de classe, la plupart de ces enseignements sont encore fidèles à la méthode traditionnelle dans l'enseignement de l'histoire. Cette situation bloque la participation effective des élèves durant le cours. Pourtant, la contribution en classe leur permet d'acquérir des connaissances historiques et de retenir l'essentiel du cours.

Donc, les élèves vont devenir des simples récepteurs ou consommateurs du savoir enseigné de l'enseignant.

Ces enseignants d'histoire sont mal rémunérés, par conséquent, ils ne seront plus motivés dans leur métier. Alors les élèves vont être la victime de cette

situation

Les difficultés des élèves dans l'assimilation du cours d'histoire trouve leur source dans le problème de langue d'enseignement, qui est utilisée au CEG en occurrence le français, le non maîtrise de cette langue chez les apprenants conduit à une situation de non communication et de non participation durant le cours dispensé par l'enseignant.

Face à ces problèmes dans l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième nous avançons des solutions pour remédier à ces situations. Pourtant, nous ne prétendons pas trouver la meilleur solution, mais nous proposons tout simplement quelques recommandations à l'endroit des responsables pédagogiques et aux enseignants responsables et surtout à l'Etat.

L'amélioration de l'infrastructure scolaire va constituer une source de motivation pour les élèves de la classe de troisième. La bonne initiative du chef d'établissement avec l'autorité locale pourrait être bénéfique à ce sujet. De même, l'apport de l'Etat est vraiment considérable vu qu'il est le premier responsable de l'éducation et de la formation à Madagascar.

L'équipement en matériel didactique pourrait améliorer l'apprentissage des élèves de la matière histoire. Cela leur permet d'approfondir leurs connaissances en cette matière et de maîtriser les notions et concepts de bases nécessaires à toutes études historiques.

Les méthodes d'enseignement des enseignants doivent être aussi uniformisées par l'octroi de formation continue et de perfectionnement de la pratique pédagogique de ces enseignants. De même, l'Etat doit recruter des enseignants professionnels c'est-à-dire des enseignants sortant des écoles de formation professionnelle à savoir l'ENII pour les CEG si nous voulons avoir un enseignement de qualité.

Pour ce faire, l'Etat doit satisfaire la demande des enseignants sur leur motivation en augmentant leur salaire Par ailleurs, il doit aussi offrir aux

enseignants les moyens nécessaires pour qu'ils puissent améliorer leurs compétences.

Les problèmes d'assimilation de connaissance et de restitution de savoir se situent surtout sur le non maîtrise de la langue d'enseignement. La création de laboratoire de langues et le travail en synergie entre enseignants d'histoire et de français constituent l'une des solutions qui pourrait résoudre ces problèmes

La création d'un « club de français» est un élément important pour rehausser le bas niveau de français des élèves et leur permettent aussi d'apprendre facilement la matière histoire.

Pour terminer, nous avons avancé des propositions, des hypothèses, des simples analyses dans nos enquêtes et observations. Ils nécessitent une discussion, un approfondissement, une amélioration de la part des responsables pédagogiques de l'enseignement. Et nous ne prétendons pas d'avoir traité de manière exhaustive les problèmes posés dans le présent travail d'autres travaux ultérieurs seraient souhaitables pour y apporter d'autres compléments.

## **+BIBLIOGRAPHIE**

### **A – OUVRAGES GENERAUX**

- BOITEAU (P), « Contribution à l'histoire de la nation malgache », Ed, sociale, Paris, 1982, 432p
- DESCHAMPS (H), 'Histoire de Madagascar », Berger Levrault, paris, 1965, 348p

### **B – OUVRAGES SPECIFIQUES :**

- ALBERT(E) : Guide pratique du maître »EDICEF, Paris, 1993,730p
- AVANZINI (G), « La pédagogie aujourd'hui », DUNOD, savoir enseigner, Paris, 1996, 128p
- BERBOUM (J), « Développer la capacité d'apprendre », ESF éditeur, Paris, 1995, 191p
- CALDERON ©, « Profession enseignant » devenir professeur des écoles », Hachette, Paris, 1992, 235p
- COEFFE (M), « Guide des méthodes de travail », Nouvelle édition, Paris, 1995, 309p
- DALONGEVILLE (A), « Enseigner l'histoire à l'école, cycle<sub>3</sub> », Hachette, Paris, 1995, 127p
- DEBESSE (M), « L'Adolescence », PUF, paris, 1969, 126p
- DELAIRE (G) : Les guides du métier d'enseignement, enseigner ou la dynamique d'une relation » édition d'organisation, Paris, 1993,145p
- DOTRENS (R), « Tenir sa classe », UNESCO, Genève, 1960, 156p
- DURIF (D), Concevoir sa classe, un aide aux apprentissage » Armand colin, Paris, 1989, 226p
- ELOCHKEED (M) et VERSPOOR (A) : Comment améliorer l'enseignement primaire dans les pays sous développer, Washington, Etats- Unis, 1983,385p
- JOIGNEREZ (A) et Elie RAJAONARISON, « Voyage en terre Malgache, le cœur de l'Imerina » AQUATERRE, 1990, 76p
- LE PELLEC (J), « enseigner l'histoire : un métier qui s'apprend », Hachette, Paris, 1991, 125p

- LOURIE (S), « Ecole et Tiers Monde », collection FLAMMARON, France, 1993, 126p
- MASPERO (F) : La pédagogie Freinet pour ceux qui la pratique », Mayenne ?
- MEIRIEU (P), 'Apprendre... Oui, mais comment ? », ESF éditeur, Paris, 1990, 127p
- MICHAUX (M), « Enseigner l'histoire, cycle<sub>3</sub> », Bordas, Paris, 2001, 206p
- MONIOT (H), « Didactique de l'histoire », Nathan, Paris, 1993, 254p
- MUCHIELLI (R), « Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes », ESF éditeur, Paris, 1991, 131p
- PELPEL (P), « Se former pour enseigner », Bordas, Paris, 1986, 161p
- REBOUL (O), « Qu'est ce qu'apprendre », PUF, paris, 1995, 206p
- RICHAUDEAU (F) : Conception et production des manuels scolaires, UNESCO, Belgique, 1986,40p
- SIX (A), « Guide du chef d'établissement », Hachette, Paris, 1991 ,158p
- VECCHI (G), « Aider les élèves à apprendre », Education, Paris, 1992, 221p

#### **A- MAGAZINE, JOURNAUX. REVUES:**

- Express de Madagascar (journal), n°3899
- INSTAT, Projet MADIO, « Le système scolaire et la demande d'éducation dans l'agglomération d' Antananarivo », SET, décembre 1997, Tananarive, 56p
- INSTAT, Projet MADIO II, « l'emploi, le chômage et les conditions d'activités dans les sept grandes ville de Madagascar », février 200 1, 76p
- INSTAT, « Monographie de la région d'Antananarivo », juin 2003, 40p
- IN ST AT, « Estimation de la population par région », 2004
- Les Nouvelles, (journal), du 04 mai 2006
- Magazine, « Les dossiers de l'ingénierie éducative », CNDP, décembre 2000, n033
- **MAP** Plan d'Action Madagascar
- MIDI MADAGASCAR (journal), n°6605
- Programme MAGPLANED, « Diagnostique et scénarios de développement de l'enseignement primaire et secondaire», CRESED, avril 1995, 1 17p
- Rapports économiques de la Banque Mondiale, « Education et formation à Madagascar, vers une politique nouvelle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté », Washington D.C, 2002, 195P

- Vola ANDRIAMANANA «Madagascar détient le record mondial du taux de redoublement» EDUCATION. in : Midi Madagascar, (journal), n° 6605 du 27 avril 2005
- Volana ; «Encore des problèmes à surmonter »REFORME DE L'EDUCATION in : Madagascar Tribune, (journal), n° 4885 du 19 février 2005

### **B- TEXTES OFFICIELS:**

- Loi n°- 94-033 du 13 mars 1995, Portant sur l'orientation générale du système d'éducation et de formation à Madagascar
- Loi n°2004-004 du 26 juillet 2004, portant orientation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation à Madagascar.
- Décision n° 100J-90/MINESEB du 1 décembre 1990 relatives à l'usage des langues dans les établissements scolaires des Niveaux 1, II et 111.
- Note circulaire n° 80/1.) 983-MINESEBI COM du 24 avril 1980 relative aux langues ci' enseignement

Soridalan- kiasana laharana 80/3734/MINESEB/DES rnikasika TIY fampiasana boky sy tahirinkevitra amin' ny tell)' malagas)' ao amin' ny kilasy faharoa

# **ANNEXES**

2007-2008

Page 1

3<sup>e</sup>FANNEXE - I  
NOTES D'HISTOIRE  
DES ELEVESCEG SABOTSY NAMEHANA  
Code: 102 131 01 IREOUBLIKAN' I MADAGASIKARA  
Tanindrazana- Fahafahana - FandrosoanaR Paul Andrie  
HG

Notes

## LISTE DES ELEVES

Classe: COR2B Année Scolaire: 2007/2008

N/N

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	DATE DE NAISSANCE	IM	OBSERVATION	
1	ANDRIAMALALASOA <u>Mirana</u>	F	28/09/1994	4261	B	06 10
2	ANDRIAMIARA MANAMBONINA <u>Sata Fitta</u> <u>Tsiferana</u>	F	28/06/1994	4463	B	00 00
3	ANDRIANIRINA <u>Lahatra Fifaliana</u>	F	19/12/1994	5375 (TP)	Note de service	02 01
4	HAJANASOLOMALALA <u>Marie Louisiane</u>	F	18/02/1991	4025	(R) COR2B	04 06
5	NOMENJANAHARY <u>Stéphanie</u>	F	04/10/1993	4264	B	08 07
6	NOMENJANAHARY <u>Vaosolo Nandrianina</u> <u>Fifaliana</u>	F	13/08/1990	3982	B	07 11
7	RABERANTO <u>Hanitrarinina Selphine</u>	F	26/01/1993	4414	B	06 08
8	RAFANOMEZANTSOA <u>Herinantenaina</u>	F	12/10/1992	4388	B	— —
9	RAFANOMEZANTSOA <u>Tantely Ernestine</u>	F	10/03/1993	4072	B	04 12
10	RAFENOHARINALA <u>Lovaniaina Faniry</u>	F	27/08/1994	4415	B	09 08
11	RAHARIMINO <u>Soaritiana Princia</u>	F	28/05/1992	4371	B	05 15
12	RAHARIVONY <u>Fenohasina Zomoria</u>	F	29/08/1993	4196	B	00 07
13	RAKOTOMANANA <u>Hanitriniaina Faniry</u>	F	12/12/1992	3987	(R) COR2A	09,5 07
14	RAKOTONDRANOROSOA <u>Lucie Hermine</u>	F	23/02/1995	5097	B	08,5 09
15	RAKOTONIAINA <u>Mialisoa Anastasia</u>	F	28/03/1994	4271	B	10 12
16	RALANTOMAHEFA <u>Nirisoa Marie Jeanne</u>	F	04/06/1994	4419	B	05 01
17	RAMAHATRA <u>Marie Liliane</u>	F	10/06/1993	4474	B	05 07
18	RAMAKAVANOMISAINA <u>Sitraka Niaina</u>	F	25/09/1995	4272	B	06 07
19	RAMIADAMANANA <u>Mbolatiana Annick</u>	F	03/02/1992	3849	(R) COR2A	07 09,5
20	RANDRIAMALALA <u>Aina Nomenjanahary</u> <u>Ninah</u>	F	11/11/1996	5114 (TP)	Tr Manan driana	03 07
21	RANDRIANARIVELO <u>Liana Norotiana</u>	F	03/10/1995	4273	B	14 09
22	RASOAMBOLATIANA <u>Lalaontaina Monique</u>	F	07/07/1994	4480	B	04 13
23	RASOARIVONY <u>Miaimina Tsirinisa</u>	F	17/12/1992	4274	B	05 06,5
24	RASOLOFOHARIMANANA <u>Fenohasina</u> <u>Herianto</u>	F	20/02/1995	4427	B	05 13

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	DATE DE NAISSANCE	IM	OBSERVATION	Notes	
						N1	N2
25	RAZAFIMALALA Helisoa <u>Irène</u>	F	27/07/1992	4276	15 B	00	02
26	RAZAFIMBOLOLONA Alphonisine	F	11/04/1992	4512	5 B	02	05
27	RAZAFINDRANAIVO Mamitiana <u>Patricia</u>	F	30/10/1993	4480	35 B	05	08,5
28	SALOHY Diavolana <u>Sarah</u>	F	15/12/1990	4049	(R) COR2B	02	03,5
29	TOVOHERINIAINA Manda Sariaka <u>Antso</u>	F	23/11/1993	4277	0 B	02	02,5
30	VOAHANGY Haritalaina	F	05/07/1993	4778	0 B	04	04
31	ANDRIAMADISON Fetraniana	G	17/09/1991	4281	25 B	03	08
32	ANDRIANARISOA Rija Harisantatra	G	18/08/1994	4282	35 B	05	04
33	RABEARISOA Rovaniaina	G	12/02/1993	4285	0 B	04	07,5
34	RABEZANAHARY Ambinintsoa <u>Clement</u>	G	23/11/1995	4286	0 B	07	03,5
35	RADINASOA Rajo <u>Païda</u>	G	02/09/1995	4287	0 B	06	10,5
36	RAJAONARISON Soloniaina Mampionona	G	23/03/1993	4288	0 B	02	06
37	RAKOTOARIMANANA Mirintsoa <u>Tedy Emile</u>	G	03/03/1993	4289	35 B	03	06
38	RAKOTONIRINA Herinjaka <u>Lucien</u>	G	12/08/1992	4521	0 B	05	11,5
39	RAKOTOROA Andrianaivo <u>Tahiana</u>	G	24/05/1994	4351	0 B	05	07
40	RAKOTOZAFY Heriniaina <u>Androsoa</u>	G	09/08/1991	4291	7 B	05	16,5
41	RAMANAMISATA Falinirina <u>Patrick</u>	G	04/05/1992	4292	25 B	05	04
42	RAMBOLASON Hery <u>Mahefa</u>	G	22/11/1993	4454	35 B	04	07
43	RAMINOARIJONA Herianto <u>Satidy</u>	G	08/05/1992	4455	35 B	03,5	13,5
44	RANDRIAMBOLOLONA Miradomana <u>Hezekia</u>	G	04/07/1995	4293	35 B	06	10
45	RANDRIAMIANJAHARISON Gérard <u>Fabrice</u>	G	29/04/1992	3789	(R) COR2B	10	11,5
46	RANDRIAMIARY Daniel <u>Nirina</u>	G	28/04/1991	4284	0 B	03	03,5
47	RANDRIAMORIA Andry <u>Tanana</u>	G	21/04/1995	4456	0 B	01	03,5
48	RANDRIANARIMALALA <u>Justin</u>	G	10/07/1993	4157	(R) COR2D	07	04,5
49	RANDRIANASOLO Vonjimasu <u>Hery Fanantenana</u>	G	01/03/1992	4280	35 B	08	03,5
50	RANDRIANTSIFERANA <u>Fanomezana</u>	G	10/02/1991	4118	(R) COR2A	11	06
51	RAZAFIALISON Arinaivo <u>Pierrot</u>	G	18/09/1993	4199	(R) COR2A	15	13,5
52	RIANTSOA Fetra <u>Heriniaina</u>	G	11/05/1995	4399	0 B	20	20

2007 - 2008 Page 1

II

REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA  
Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana

CEG AVARADOHA  
Code: 102 141 011

Mme JUSTINE

LISTE DES ELEVES

Classe: COR2C Année Scolaire: 2007/2008

126

Notes

N°	NOM ET PRENOMS	SEXES	DATE DE NAISSANCE	IM	OBSERVATION	N1	N2
1	ANDRIANIRINA Aina Fabia	F	18/12/1994	4070	C	02	11
2	MIANDRIMAMPIONONA Lucia Stéphanie	F	06/12/1994	4212	C	10	12
3	RAHARILANTO Maminiaina Faniry Mihaja Maria Parfaite	F	20/06/1994	4313	C	02	10,5
4	RAHARIVELONA ANDRIATSALAMA Hermine	F	07/03/1993	4316	C	08	12
5	RAKOTONDRAINIBE Nivohary Onintsoa	F	01/09/1992	5133	Tr Andrano velona	02	07
6	RAKOTONIRINA Mirana Nantenaina Melissa	F	12/06/1991	3846	R) COR2C	10	09
7	RAKOTOSON Rojovola	F	23/05/1995	4318	C	06	13
8	RALAIARISON Raharimalala Lalaina	F	26/05/1992	4320	C	11	13,5
9	RAMIARITSOA Florentine	F	16/11/1992	3859	C	04	07
10	RANAVALOMBAHATRA Manitra Hélénah	F	05/02/1994	4321	C	10	09
11	RANDRIAMALALA Elysa Ariveio	F	02/11/1994	4322	C	03	07
12	RANDRIAMANANA Niaina Yolande	F	26/05/1994	4323	C	06	08
13	RANDRIANAIVO Santatra Gabriella	F	02/04/1992	3963	R) COR2C	03	09
14	RAOBIJON BAKOLIARISOA Malala Aimée	F	08/01/1995	4477	C	02	04
15	RASAMOELINTSOA Avotra Nambinina	F	22/07/1992	4325	C	02	07
16	RASENDRAHASINA Nirina Niaina Nandrianina	F	03/05/1992	4478	C	06	12
17	RASOAMAMPIONONA Hanitriniaina Emilie	F	05/09/1992	4316	C	08	14
18	RASOAMBOLANORO Anita Omega	F	14/04/1993	4327	C	12	13
19	RASOAMIARAMANANA Norohanitra	F	06/05/1994	4328	C	05	12,5
20	RASOANANTENAINA Sariaka Mandimby Sylvia	F	24/01/1995	4330	C	04	07
21	RASOARIMALALA Vonihaingo	F	21/01/1992	4331	C	03	08
22	RASOATSILEFY Victoire Prisca	F	10/09/1992	4199	C	03	09
23	RASOAZANANY Ony Linah	F	23/09/1994	4232	C	09	09,5
24	RATSIMBA Solomampionona	F	19/01/1989	4144	C	03	12
25	RAVOLOLONIAINA Olitiana	F	26/11/1994	4334	C	02	08

N°	NOM ET PRENOMS	SEX	DATE DE NAISSANCE	IM	OBSERVATION	Notes	
						N <sub>1</sub>	N <sub>2</sub>
26	RAZAFIHARIMALALANIRINA Andriamandimbisoa Salohy	F	12/09/1994	4484	C	04	06
27	RAZAFIMALALA Patricia Yolande	F	05/06/1992	4092	(R) COR2C	07	05
28	RAZAFINDRAZAKA Safidy Navalona	F	31/03/1993	4094	(R) COR2C	06	10
29	ZAFINTSEHENO Felambintsoa Elline	F	10/09/1992	4201	C	02	10,5
30	ANDRIANIAINA Aro Tanjona Yves	G	16/10/1991	4486	C		
31	ANDRIANIRINANTOANINA Raveloson Salopy Sarobidy	G	10/04/1993	4518	(R) COR2B	03	12
32	ANDRIANOMENJANAHARY Tovomalala Mickaël	G	09/12/1994	4490	C	00	04
33	ANDRIATINA Dina Herifenitra	G	10/10/1994	4489	C	05	09
34	MAMINTSOA Nantenaina Brilland	G	26/11/1994	4491	C	02	09,5
35	RABARIVELO Haja Lucien Alberto	G	13/07/1994	4344	C	02	11
36	RABEARIVELO Herizo Njakatiana	G	21/10/1995	4492	C	09	11,5
37	RABONAHERY Andritiana	G	06/06/1991	4345	C	07	13
38	RAFIDISON Tojonirina Jean Parfait	G	12/11/1993	4346	C	02	10
39	RAHAJARIVONONA Feno Fitahiana Michaël	G	09/08/1994	5099	C	14	12
40	RAKOTOMALALA Jean Rija Nantenaina	G	05/11/1992	4203	(R) COR2B		
41	RAKOTOMANGA Harimanantsoa Betoela	G	17/03/1995	4348	C	02	05
42	RAKOTOMIAHAMINA Tokiniaina Fanomezantsoa	G	29/09/1993	4349	C	13	09,5
43	RALISON Harinirina Fanomezana	G	03/03/1993	4205	(R) COR2B	07	10
44	RAMASIARISON Manda Rinah	G	25/06/1994	4353	C	09	10
45	RAMBELONIARIMBOLA Mahery Andrianina	G	09/10/1994	4413	C	07	14
46	RANAIVOARISOA Yvon	G	29/02/1993	4354	C	07	13
47	RANDRIANANTENAINA Iva Marcel	G	24/10/1990	4500	C	06	12
48	RANDRIANARISON Zoarifidy Aina Anthony	G	16/09/1994	4017	C	07	09
49	RANDRIANOMENJANAHARY Hobinantenaina Arsène	G	21/05/1994	4356	C	09	11
50	RANDRINARIMANANA Valisoa Finidy	G	04/12/1992	4542	C	05	07
51	RASOLOFONIAINA Tsilavina Fanomezantsoa	G	11/04/1992	4358	C	02	07,5
52	RAZAFINDRABE Joël Henikaja	G	03/11/1992	4065	(R) COR2B	08	09

COR2C

## ANNEXE II

### QUESTIONNAIRE POUR LES ENSEIGNANTS DE L'HISTOIRE

Nom et prénom du professeur :(ou anonymat)

Année de naissance :

Sexe : M  F

Situation matrimoniale :

Nombre d'enfant à charge :

Profession du (de la) conjoint(e) :

Lieu d'origine : Natif  Non natif

Résidence actuelle :

Diplôme académique le plus élevé :

Diplôme professionnel le plus élevé :

Année du début de profession d'enseignement :

Année d'affectation à la porte actuelle :

Avez- vous déjà reçu d'autres formations professionnalisantes :

Corps d'appartenance :

Statut : Fonctionnaire  Contra actuel  Autre à préciser

Comment avez- vous été recruté ?

-Par voie de concours

-Sur titre : diplôme professionnel

-Autre à préciser :

-Par rapport à votre lieu de travail vous habitez : proche :  loin :  très loin :

- Classe tenue :

Matière	classes	horaire hebdomadaire	total

Quelles sont les parties de votre matière qui vous présentent le plus de difficulté ?

Classez les par ordre de priorité

Est-ce que vous disposez de documents pour la préparation de votre fiche pédagogique ?

Oui

Non

Si oui préciser

Est-ce que vous savez les utiliser ? Oui  Non   
Si non, sur l'utilisation de quel manuel avez-vous besoin de formation ? à préciser

Avez-vous tiré profit de l'utilisation et la présentation du programme ?

Oui  non

Quelle amélioration voulez-vous apporter ?

Avez-vous tiré profit de la formation EPIE (Encadrement Pédagogique Inter-Etablissement) ? Oui  Non

Si non quelles améliorations voulez vous apporter sur :

-la périodicité

-le système d'encadrement

- la durée de formation

- le contenu de formation

- autres langues utilisées

Avez-vous bénéficié de formation dispensée par les cadres des projets suivant :

UNICEF

FNUAP

WWF

DNU/SIDA

PNUD

PRESEM

Autres à préciser

Avez-vous tiré profit de ces formations ?

Oui  Non

Si oui sur quel plan :

-Culture personnelle

-Pratique pédagogique

-Autre à préciser

Avez-vous encore besoin de formation ? Oui  Non

Si oui pour quels objectifs :

-Culture générale

-Amélioration de la pratique pédagogique

-Promotion

-Autre à préciser

Quel type de formation vous semble actuellement favorable pour améliorer votre méthode de travail de façon continue ?

-Une émission télévisée

-Correspondance (document à l'appui)

-Assisté par l'équipe pédagogique

-Assisté par l'EPIE

-Assisté par les hauts responsables durant une période donnée

-Autre à préciser

Préciser les périodes où vous voulez être formé (Justifier votre choix)

Avez-vous autres activités , autres que l'enseignement ?

Attitude des élèves dans l'apprentissage de l'histoire en troisième ?

Paresseux :  peu enthousiaste :  actif :  bloqué par la langue d'enseignement :

Quels sont les supports pédagogiques que vous utilisez ?

Livre :  rapporteur :  carte :  globe terrestre :  appareil ou projection :

Autres supports à préciser

Où trouvez vous ces supports ?

Au collègue :  personnel :  autres :

Est-ce que ces supports sont conformes aux programmes en vigueur ?

Quels suggestions proposez vous pour résoudre ces problèmes ?

## ANNEXE III

### QUESTIONNAIRES POUR LES ELEVES

Anarana sy fanampiny:

Taona:

Kilasy:

Asan'ny ray:

Asan'ny reny:

Fonenana:

Isan'ny anadahy:

Isan'ny anabavy:

Isan'ny anadahy mianatra ao amin'ny EPP  , CEG  , lycée

Isan'ny anabavy mianatra ao amin'ny EPP  , CEG  , lycée

Toera-ponenana latsakiny 2 km:

2 à 5 km :

Mihoatra ny 5 km :

Efa ni-double kilasy ve ianao ? eny  tsia

Cursus scolaire

<u>kilasy</u>	:	11è	10è	9è	8è	7è	6è	5è	4è	3è
<u>Taom-pianarana:</u>										

Aiza ianao no mandray matetika ny sakafonao maraina?

Any am-pianarana:  any an-trano:  toerana hafa :

Mampiasa boky histoire ve ianareo ato am-pianarana?

eny  tsia

Inona avy ireo boky histoire ireo? :

An'iza izy ireo ?

Any sekoly:  anao:  an'olo-kafa:

Mampiasa « document historique » hafa ve ianareo ?

eny  tsia  indraindray

Raha eny dia inona avy ?

Raha eny dia ahoana no fomba nahazoanareo azy ?

novidiana :  nindramina :  natakalo :

tamin'ny radio :  tamin'ny télé :  hafa :

Mahaliana anareo ve ny lesona histoire? :

-mahaliana :  mampianatra :  mahafinaritra :

Mahatonga anao handray andraikitra:  manampy anao amin'ny fiainana:

Manome fahalalana:  mampatonga ny naotinao ho tsara:

-mandreraka:  tsy misy hafa-tsy par cœur:  tsy misy azonao, tsy mazava :

Tsy azo tsapain-tanana:  noho ny naotinao ratsy foana:  sarotra ny frantsay

ampiasaina aminy:

Omena enti-mody ve ianareo amin'ny taranja histoire ?

eny  tsia  indraindray

Mana-potoana ianarana ve ianao any an- trano?

Eny  tsia

Raha eny dia amin'ny fomba ahoana?

Ambony latabatra: ↑ amoro-patana: ↑ ambony fandriana: ↑

Ahoana ny fahazavana any an-trano?

électricité: ↑ labozy: ↑ jiro pétrole: ↑ hafa: ↑

Iza no manampy anao rehefa mianatra histoire ianao ?

Dada: ↑ neny: ↑ rahavavy: ↑ rahalahy: ↑ namana: ↑ olona manam-pahaizana

amin'ny histoire: ↑ hafa: ↑

Inona avy ny fitaovana enti-manampy anao amin'ny fianarana histoire ?

Radio: ↑ télé: ↑ kolotsaina: ↑ vidéo club: ↑

gazety: ↑ magazine: ↑ revue: ↑

Inona avy ireo sakana mety ho minjady aminao eo amin'ny fianarana histoire ?

-eo amin'ny fomba fampianarana mihitsy ↑

-lesona tsy azo tsapain-tanana ↑

-lesona tsy voafaritra tsara, lava loatra ↑

-tsy ampy boky ↑

-tsy ampy fitaovana enti-mandalina ↑

Amin'ny fiteny inona no tianao ampianarana ny taranja histoire ?

-Malagasy ↑

-Frantsay ↑

-Malagasy

sy

frantsay ↑

## ANNEXE IV

### QUESTIONNAIRE POUR CHEF CISCO, CHEF ZAP, Directeur, PA, DREN

Nom et prénoms ⊕(ou anonymat)

Age :

Sexe :

Situation matrimoniale : marié :  célibataire :

Résidence actuelle :

Diplôme académique le plus élevé :

Diplôme professionnel le plus élevé :

Durée du début de profession d'enseignement :

Durée d'affectation au poste actuel :

Corps d'appartenance :

Statut : fonctionnaire  contractuel :  autre à préciser :

#### HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Date d'ouverture :

N° d'autorisation d'ouverture de l'établissement :

Nombre de bâtiment à l'ouverture

Nombre de bâtiment à l'heure actuel :

Nombre de salles de classes :

Y a-t-il de classes parallèles ? Oui  Non

Y a-t-il de classes multigrades ? Oui  Non

Eau et électricité ? Oui  Non

Superficie total de l'enceinte de l'établissement ?

Y a-t-il de salle de professeurs ? Oui  Non  Salle de surveillants ? Oui  Non

Combien y a-t-il de WC dans l'établissement ?

Avez-vous de la bibliothèque ? Oui  Non

Avez-vous de CDI ? Oui  Non

Les livres d'histoire sont-ils suffisants pour les classes ? oui  non

Ces livres sont-ils vieux  ou récents

Autres que les manuels, avez-vous d'autres documents historiques (journaux , magazine , revues , .....) Ou autres à préciser

De quoi se plaignent les professeurs d'histoire de la classe de troisième dans votre établissement ?

Absence de : discipline :  formation continue :  manque de support didactique :   
autres :

Vos suggestions :

ANNEXE - V

Tanindrazana-Tolom-piavotana-Fahafahana

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE  
ET DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N°1001-90/MIN:SEB  
relative à l'usage des langues dans les établiss-  
ments scolaires des Niveaux I, II et III.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE L'EDUCATION DE BASE,

- Vu la Constitution;
- Vu la Loi n°78-040 du 17 Juillet 1978 portant cadre général du système d'éducation et de formation;
- Vu les Décrets n°89-101 du 20 Avril 1989 et n°89-250 du 17 Août 1989 portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le Décret n°77-371 du 25 Octobre 1977 modifié par le Décret n°89-417 du 17 Octobre 1989 fixant les attributions du Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base ainsi que l'organisation générale de son ministère;

DECISION :

ARTICLE PREMIER.- Dans le cadre général de l'amélioration de la qualité de l'Enseignement la présente décision précise l'usage des langues dans tous les établissements scolaires des Niveaux I, II et III dans tout le territoire de la République Démocratique de Madagascar. Elle concerne aussi bien les langues d'enseignement que les langues à enseigner en tant que discipline.

TITRE I

LANGUES D'ENSEIGNEMENT

ARTICLE 2.- A partir de la rentrée scolaire 1990-1991, les langues d'enseignement à utiliser sont :

- Pour le niveau I : Le malgache, sauf pour l'enseignement du français qui se fera dans cette langue.
- Pour les niveaux II et III : . Le malgache pour l'enseignement du malgache, la morale et de l'instruction civique, de l'histoire et de la géographie de Madagascar.  
. Le français pour l'enseignement du français, matières scientifiques, de l'histoire et de la géographie des autres pays, et la philosophie.  
. Les langues étudiées pour l'enseignement des langues étrangères (anglais, allemand, espagnol, russe).

TITRE II

LANGUE A ENSEIGNER EN TANT QUE DISCIPLINE

ARTICLE 3.- Le malgache : L'enseignement du malgache est obligatoire à tous niveaux et à partir de la T.1.  
- Le français sera enseigné à partir de la T.2.  
- L'anglais à partir de la T.6.  
et les autres langues étrangères (allemand, russe, espagnol)  
à partir de la T.10. selon le choix des élèves, dans les établissements scolaires du niveau III pourvue d'enseignants de ces langues.

ARTICLE 4.- Toutes dispositions antérieures contraires à la présente décision sont et demeurent abrogées.

ARTICLE 5.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Antananarivo, le 01 Octobre 1990  
LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET  
DE L'EDUCATION DE BASE,  
signé : VELOMPANAHY Aristide.

" PUBLIÉ CONFORME "  
Antananarivo, le

1990/SC/Lég.

MAFF

Mabok

ANNEXE - VI

RS - RA  
 INSTITUT NATIONAL  
 DE FORMATION PEDAGOGIQUE / NOTE CIRCULAIRE  
 DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT n°103-97 MinESEB/CAB/SP.UEBP  
 SECONDAIRE du 15 juillet 1997

\*) AMELIORATION DU NIVEAU DU FRANCAIS DANS L'ENSEIGNEMENT  
 PRIMAIRE ET SECONDAIRE

La présente note est destinée à clarifier la place des langues malgache et française dans l'enseignement primaire et secondaire et apporter une réponse à la demande des professeurs des Lycées et Collèges préoccupés par la faiblesse de nos élèves dans ces disciplines.

1 . - SITUATION ACTUELLE

Le malgache - langue maternelle et le français sont les deux langues d'enseignement à Madagascar. Le volume du français est de 5 heures en général dans les écoles primaires, de 4 heures / élèves dans les C.E.G. et de 5 heures / élèves dans les lycées ce qui est nettement insuffisant compte tenu des nombreux échecs enregistrés par les élèves, même au terme de plusieurs années d'étude.

2 . - SITUATION NOUVELLE

A compter de la rentrée scolaire 1997-1998, les dispositions suivantes seront prises concernant les horaires hebdomadaires du français.

ECOLE PRIMAIRE : 6 heures de français pour toutes les classes (de la 1<sup>ère</sup> à la 7<sup>ème</sup>)

Pour ce faire, le volume horaire du " Sahanasa manodidina ny sekoly " est porté à 1 heure par semaine.

COLLEGE

6 <sup>ème</sup>		5 <sup>ème</sup>		4 <sup>ème</sup>		3 <sup>ème</sup>	
Prof	classe	Prof	Classe	Prof	Classe	Prof	Classe
6 heur	6 heur.	6 heur	6 heur.	6 heur	6 heur.	6 heur	6 heures

LYCEE

Seconde		Premières					
		A		C		D	
Prof	classe	Prof	Classe	Prof	Classe	Prof	Classe
6 heur	6 heur.	6 heur	6 heur.	6 heur	6 heur.	6 heur	6 heures

T e r m i n a l e s

A		C		D	
Prof	Classe	Prof	Classe	Prof	Classe
6 heur	6 heur.	6 heur	6 heur.	6 heur	6 heures

Il va sans dire que ces nouvelles mesures ont été prises selon un principe simple : plus le temps d'apprentissage est élevé mieux l'atteinte des objectifs peut-être assurés. J'attache donc une importance particulière à ce que les Chefs d'Etablissement gèrent au mieux les professeurs mis à leur disposition.

324  
 E.P. : ambond

Antananarivo, le 15 Juillet 1997  
 /e Ministre de l'Enseignement Secondaire

## ANNEXE - VII

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Tanindrazana – Fahafahana - Fandrosoana  
\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
\*\*\* \*\*

LOI N°2004-004 DU 26 JUILLET 2004  
portant orientation générale du Système d'Education,  
d'Enseignement et de Formation à Madagascar

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté en leur séance respective en date du 19 Décembre 2003 et du 09 Juin 2004.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Décision n°08-HCC/D3 du 14 Juillet 2004 de la Haute Cour Constitutionnelle ;

Promulgue la loi dont la teneur suit :

### TITRE PREMIER PRINCIPES FONDAMENTAUX

#### Section 1

#### Droits à l'éducation et à la formation

**Article premier** - L'éducation est une priorité nationale absolue, et l'enseignement est obligatoire à partir de l'âge de six ans.

**Art. 2** - La République de Madagascar, conformément aux droits et devoirs économiques, sociaux et culturels énoncés dans la Constitution, et fidèle aux engagements internationaux du peuple malagasy, reconnaît à toute personne – enfant, adolescent, et adulte – le droit à l'éducation, à l'enseignement et à la formation.

**Art. 3** - L'Etat s'engage à instaurer un système d'éducation, d'enseignement et de formation capable d'assurer l'épanouissement intellectuel, physique, moral, civique et artistique de chaque individu.

Certaines valeurs culturelles spécifiques au pays, telles que les notions "aina", de "fanahy maha-olona", de "hasina" ou de "fihavanana" doivent être prises en considération.

**Art. 4** - L'éducation, l'enseignement et la formation malagasy doivent préparer l'individu à une vie active intégrée dans le développement social, économique et culturel du pays.

Pour la réalisation de cet objectif, ils doivent notamment :

- promouvoir et libérer l'initiative individuelle et des communautés de base ;
- favoriser la créativité ;
- cultiver le goût de l'effort ;

- développer l'esprit d'entreprise et de compétition, le souci de l'efficacité, le sens de la communication, la recherche de l'excellence dans le résultat ; et
- parvenir à produire des citoyens suffisamment instruits et aptes à assurer l'exploitation rationnelle des richesses naturelles potentielles, afin de hisser notre Pays au rang des Nations les plus développées, tout en conservant sa sagesse légendaire.

## Section 2 Pouvoirs et Compétences de l'Etat

**Art. 5** - L'Etat garantit à toute personne, dans les conditions définies par voie réglementaire, le respect et le bénéfice de ses droits à l'éducation, à l'enseignement et à la formation.

**Art. 6** - Les Ministres chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation définissent et mettent en œuvre à travers un contrat de résultat, la politique nationale en matière d'éducation, d'enseignement et de formation, adoptée en Conseil de Gouvernement.

Les modes de relation entre les Ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation et les autres départements ministériels sont définis par voie réglementaire.

**Art. 7** - Après les concertations d'usage, tant entre les départements ministériels qu'avec les partenaires et les usagers, les Ministres chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, en vue de répondre aux besoins économiques et sociaux se doivent de :

- définir les stratégies et les moyens ;
- assurer en la matière le contrôle des qualifications ;
- délivrer les diplômes et attestent l'équivalence des titres correspondants.

**Art. 8** - Les Ministres chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, après avis motivé du Gouvernement, peuvent prononcer par arrêté, l'interdiction d'exercer à l'encontre de toute personne physique ou morale dont le maintien en activité constituerait un danger pour la santé et la sécurité physique ou morale des enfants, des adolescents ou des adultes, à elle confiés. Le droit de la défense de l'intéressé est garanti devant les instances juridictionnelles compétentes.

## Section 3 Pouvoirs et compétences des collectivités territoriales

**Art. 9** - Les Collectivités Territoriales administrent les affaires éducatives à elles dévolues par la loi.

Après les concertations d'usage avec les partenaires et les acteurs du système d'éducation, d'enseignement et de formation de la collectivité concernée, elles élaborent et mettent en œuvre à travers un contrat de résultat, une stratégie de développement en parfaite conformité avec la politique nationale d'éducation, d'enseignement et de formation.

Les modes de relation entre les Ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation et les collectivités territoriales sont définis par voie réglementaire.

**Art. 10** - Les services déconcentrés des Ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation sont responsables du bon déroulement des actions d'éducation, d'enseignement et de formation relevant de leur juridiction respective.

A ce titre, ils en assurent l'appui et le contrôle.

## Section 4 Pouvoirs et Compétences des partenaires

**Art. 11** - L'Etat adopte comme règle dans l'exécution de sa politique d'éducation et de formation, le Partenariat Public-Privé. En conséquence, est reconnu le rôle de partenaire à part entière, aux organismes publics et privés, aux associations intéressées à la promotion et au développement du système d'éducation, d'enseignement et de formation, notamment :

- les familles, les organismes familiaux et communautaires ;
- les établissements d'enseignement privé ;
- les organisations non gouvernementales et les autres associations volontaires ;
- les institutions de recherche et les opérateurs économiques.

Les modes de relation entre les Ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation et les différents partenaires sont définis par voie réglementaire.

**Art. 12** - Tous les partenaires privés agréés, dans les domaines de l'enseignement, l'éducation, et la formation, participent aux missions des Ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Dans le cadre d'une convention suivie d'un contrat de résultat, ils exécutent des tâches précises conformes à la politique nationale d'éducation.

Les conditions d'attribution ou de retrait de l'agrément sont fixées par voie réglementaire.

### Section 5

#### Des fonctions de l'école et des établissements d'enseignement, de formation

**Art. 13** - L'école, les établissements d'enseignement et de formation assurent des fonctions d'éducation, de formation et de qualifications.

**Art. 14** - L'école, les établissements d'enseignement et de formation doivent, en collaboration et avec la complémentarité des familles et de la société, veiller à inculquer aux enfants, aux adolescents et aux jeunes les sens de la responsabilité et de l'initiative, ainsi que le respect des bonnes mœurs et des règles de bonne conduite.

En outre, ils sont appelés à :

- développer en eux le sens civique et les valeurs de la citoyenneté ;
- développer la personnalité de l'individu, dans toutes ses dimensions : physique, affective, psychique, mentale et morale, en garantissant le droit à la construction de sa personne de manière à aiguïser son esprit critique et sa volonté.

**Art. 15** - L'école et les établissements d'enseignement et de formation, veillent, dans le cadre de leur fonction d'instruction, à garantir à tous les apprenants, un enseignement et une éducation de qualité qui leur permettent d'acquérir une culture générale et des savoirs théoriques et pratiques, de développer leurs dons et leurs aptitudes à apprendre par eux-mêmes et de s'insérer ainsi dans la société du savoir et du savoir-faire.

L'école et les établissements d'enseignement et de formation sont appelés essentiellement à donner aux apprenants les moyens :

- de maîtriser la langue malagasy, de par son statut de langue maternelle et nationale ;
- de maîtriser deux langues étrangères au moins.

Ils doivent par ailleurs s'attacher :

- à développer les différentes formes d'intelligence sensible, pratique et abstraite ;
- à développer les capacités de communication des élèves et l'usage des différentes formes d'expression : langagière, artistique, symbolique et corporelle ;
- à leur assurer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication et à les doter de la capacité d'en faire usage dans tous les domaines ;
- à les préparer à faire face à l'avenir de façon à être en mesure de s'adapter aux changements et d'y contribuer positivement avec détermination.

**Art. 16** - L'école et les établissements d'enseignement et de formation veillent, dans le cadre de leur fonction de qualification, à développer des compétences et des savoir-faire chez les apprenants, en rapport avec leur âge et selon le cycle d'études.

Les établissements de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur ont la charge de consolider ces compétences.

A cette fin, l'école et les établissements de formation et d'enseignement supérieur, sont appelés à faire acquérir aux apprenants l'aptitude à utiliser le savoir et le savoir-faire acquis pour la recherche de solutions alternatives dans la résolution des problèmes auxquels ils peuvent être confrontés à :

- s'adapter aux changements ;
- prendre des initiatives et à innover ;
- travailler en groupe ;
- apprendre tout au long de leur vie.

### Section 6 Droits et obligations de l'élève/apprenant

**Art. 17** - L'élève/apprenant est au centre de l'action éducative et des activités de formation.

**Art. 18** - L'élève/apprenant a droit à une information diversifiée et complète sur tout ce qui a trait à l'orientation scolaire et universitaire afin qu'il puisse choisir en connaissance de cause et avec conviction son parcours scolaire et professionnel.

**Art. 19** - Le personnel de l'éducation et de la formation doit, en s'acquittant de leurs devoirs professionnels, se conformer aux principes d'équité et d'égalité des chances et établir avec les élèves des rapports fondés sur l'honnêteté, l'objectivité et le respect de la personne de l'enfant et du jeune, et de leurs droits.

**Art. 20** - Il est du devoir de l'élève/ apprenant de respecter l'enseignant/formateur et tous les membres de la communauté éducative et de s'astreindre aux exigences imposées par le respect dû à l'établissement d'éducation et de formation.

**Art. 21** - L'organisation de la vie scolaire, de formation et estudiantine est fixée par voie réglementaire.

Le régime disciplinaire des établissements d'enseignement et de formation est fixé par arrêté des Ministres chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

## TITRE II DE L'ORGANISATION DU SYSTEME D'EDUCATION, D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

### Chapitre I Principes et organisations

**Art. 22** - La mission de l'Etat est d'assurer pour tous les Malgaches une éducation de qualité.

Le secteur de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation comprend :

- l'Education et la Formation Non Formelle ;
- l'Education et la Formation Formelle ;

**Art. 23** - La double cohérence interne et externe, les principes d'unité et de diversité, la garantie de continuité, de complémentarité, d'interdépendance et de synergie, ainsi que le souci de performance et de progrès constants fondent et structurent l'organisation du système d'éducation, d'enseignement et de formation malagasy.

**Art. 24** - Des objectifs et des buts terminaux fixent l'organisation des enseignements et des formations dans les différents niveaux et types d'éducation, d'enseignement et de formation préalablement inventoriés.

### Chapitre II De l'éducation non formelle

**Art. 25** - L'éducation non formelle est constituée de toutes les activités éducatives et de formation assurée en dehors du système éducatif formel.

Elle est destinée à offrir des possibilités d'apprentissage et de formation à tous ceux qui n'ont pas bénéficié des structures du système formel.

Elle doit permettre à des personnes de tous âges d'acquérir les connaissances utiles, les compétences professionnelles, une culture générale et des aptitudes civiques favorisant l'épanouissement de leur personnalité dans la dignité.

Elle doit permettre à tous les citoyens de s'intégrer dans la société où ils vivent, de leur donner les instruments socio-culturels nécessaires pour la développer et vivre sans complexe dans toute autre société humaine.

Elle commence dans la famille, et est continuée dans les communautés de base, puis dans les structures adaptées à chaque situation, dans les collectivités territoriales.

**Art. 26** - L'éducation non formelle fait partie intégrante du système éducatif global et relève des Ministères ayant en charge des activités d'éducation et de formation.

**Art. 27** - L'éducation non formelle comprend :

- l'Ecole infantile ;
- l'alphabétisation fonctionnelle ;
- l'Education à la citoyenneté et au civisme.

### Section 1 L'Ecole infantile

**Art. 28** - L'Ecole infantile comprend :

- les nurseries qui prennent en charge les bébés de zéro à deux ans ;
- les jardins d'enfants qui s'occupent de la garde des enfants de deux et trois ans ;
- les écoles maternelles assurant l'éducation des enfants de trois à cinq ans.

**Art. 29** - Les nurseries déchargent les parents de leurs bébés pour leur permettre de vaquer en toute confiance à leurs obligations familiales et professionnelles.

Elles ont pour objectif la sécurité des bébés qui leur sont confiés : hygiène et soins, nourriture, jeux et socialisation.

**Art. 30** - Les jardins d'enfants ont pour vocation l'éveil et la socialisation des enfants par des activités sensorielles et motrices, des activités de communication, d'expression orale, des chansons, des dessins et des récitations pour enfants.

**Art. 31** - L'école maternelle est une école à vocation d'éveil et d'ouverture aux activités socialisantes et éducatives préparant au système formel : activités sensori-motrices, activités de communication et d'expression orale et écrite, activités scientifiques et techniques.

**Art. 32** - Le régime général de l'éducation et de la formation non formelle ainsi que l'organisation de toutes les activités d'éducation et de formation de ce secteur sont fixés par voie de décret.

### Section 2 L'Alphabétisation fonctionnelle

**Art. 33** - L'alphabétisation fonctionnelle se donne pour objectif de favoriser la mobilisation des acquis en lecture, écriture et calcul au profit de la vie quotidienne, familiale et communautaire.

**Art. 34** - Des partenaires sociaux – organisations non gouvernementales (ONG), organisations confessionnelles et autres associations – exécutent le programme d'Alphabétisation Fonctionnelle en collaboration étroite avec les Ministères chargés de l'éducation et de la formation, et avec les Collectivités territoriales.

**Art. 35** - Tout projet d'alphabétisation fonctionnelle doit se prolonger par la mise en place de programmes post alphabétisation pour la maintenance et la capitalisation des acquis. Il doit contribuer à la création d'un environnement lettré dans des structures d'apprentissage de proximité aux métiers de base.

## Section 3

## L'éducation à la citoyenneté et au civisme

Art. 36 - L'éducation à la citoyenneté et au civisme a pour composantes :

- l'éducation citoyenne et patriotique ;
- l'éducation à la vie familiale et communautaire ;
- l'éducation au développement et à l'environnement ;
- l'éducation à l'hygiène et à la santé familiale et villageoise, en particulier la prévention et à la lutte contre le VIH/SIDA.

Art. 37 - L'éducation à la citoyenneté et au civisme a pour objectifs :

- d'informer, de former et d'encadrer tout citoyen sur ses droits et ses devoirs comme membre d'une famille, d'un village ou d'un quartier, d'une collectivité territoriale, d'une nation ;
- de développer la conscience et le respect des droits et des libertés de l'homme, la pratique de la démocratie et la fierté de l'identité nationale ;
- de former le citoyen à la sauvegarde et à l'extension de l'environnement et du patrimoine national, tant culturel, matériel qu'immatériel ;
- de compléter et de parfaire ses compétences et ses capacités pour en faire un citoyen poli, honnête, éclairé, responsable et actif.

L'éducation à la citoyenneté et au civisme s'adresse à toutes les personnes de tous âges.

L'Office National de l'Education de Masse et du Civisme en est le fer de lance.

L'application de cet article sera définie par voie de décret.

## Chapitre III

## De l'éducation formelle

Art. 38 - L'éducation formelle comprend :

- l'éducation fondamentale ;
- l'enseignement secondaire ;
- la formation technique et professionnelle ;
- l'enseignement supérieur et la formation universitaire.

## Section 1

## L'éducation fondamentale : Mission – Organisation - Objectifs

Art. 39 - L'éducation fondamentale est dispensée sur une durée de neuf ans et accueille les enfants à partir de l'âge de six ans.

Art. 40 - L'éducation fondamentale a pour mission d'instruire les enfants et les jeunes et les initier à des savoirs théoriques et pratiques essentiels à leur intégration positive dans la vie active ou dans l'enseignement secondaire.

Art. 41 - L'éducation fondamentale comprend deux cycles :

- l'éducation fondamentale du premier cycle (EF1) de CINQ ans ;
- l'éducation fondamentale du second cycle (EF2) de QUATRE ans.

Art. 42 - L'éducation fondamentale du premier cycle (EF1), dispensée dans les Ecoles Primaires, a pour objectifs spécifiques :

- l'acquisition des compétences clés dans les domaines cognitifs, sensori-moteur et socio-affectif ;
- l'initiation aux valeurs civiques et de citoyenneté, et aux exigences du vivre ensemble ;
- la maîtrise de l'environnement technique, temporel et spatial de proximité.

Elle est sanctionnée à la fin du cycle par un certificat.

Art. 43 - L'éducation fondamentale du deuxième cycle (EF2), dispensée dans les collèges, a pour objectif de :

- renforcer chez l'élève les compétences utiles dans la vie courante : lire- communiquer oralement et par écrit en langue nationale et à maîtriser deux langues étrangères.
- faire acquérir les connaissances et les aptitudes requises dans les domaines des mathématiques, des sciences, de la technologie, des sciences humaines, des arts et des sports et ce, afin qu'il puisse poursuivre ses études dans le cursus suivant ou qu'il intègre les filières de la formation professionnelle ou s'insérer dans la société. La fin de cycle est sanctionnée par un Brevet.

**Art. 44** - L'organisation de l'éducation fondamentale, la répartition des cours, les programmes et les méthodes d'enseignement, le suivi et l'évaluation de toutes les activités éducatives, le calendrier scolaire, sont définis par voie réglementaire.

## Section 2 L'enseignement secondaire

**Art. 45** - L'enseignement secondaire est ouvert aux élèves ayant terminé les cycles fondamentaux.

**Art. 46** - L'enseignement secondaire est d'une durée de trois ans. Il vise à doter l'élève, en plus d'une culture générale solide, d'une formation approfondie qui lui donne la possibilité de poursuivre ses études dans le cycle universitaire soit d'intégrer la formation professionnelle, soit de rentrer dans la vie active.

**Art. 47** - Le baccalauréat est l'examen de fin d'études du secondaire, il permet la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

La fréquentation du secondaire est certifiée par une attestation faisant état du niveau atteint. Le régime général du secondaire, l'organisation de l'action éducative qui y est menée, ainsi que l'évaluation par le baccalauréat, sont définis par voie réglementaire.

## Section 3 La Formation Technique et Professionnelle

**Art. 48** - La Formation Technique et Professionnelle a pour mission de former les jeunes et adultes, selon les besoins réels et évolutifs de l'économie. Elle contribue au développement socioculturel et économique de la famille, de la région et de la nation.

L'économie de marché, le partenariat, l'autonomie, la cohérence et l'excellence technique et professionnelle déterminent les principes généraux de l'organisation et du fonctionnement du dispositif de la Formation Technique et Professionnelle.

**Art. 49** - La formation technique et professionnelle permet à toute personne, jeune ou adulte, individuellement ou en association :

- de favoriser sa promotion sociale pour l'accès aux différents niveaux de cultures professionnelles et de qualifications par le développement de l'apprentissage des métiers de base (AMB) ;
- d'acquérir des compétences de base techniques, technologiques et des compétences spécifiques liées à une filière professionnelle dans une formation initiale ; la formation initiale permet soit de s'insérer sur le marché du travail, soit de poursuivre dans la formation professionnalisante correspondant à toute catégorie d'emploi définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- de se perfectionner, de s'adapter à l'évolution et au changement des techniques, des technologies aux conditions de travail en vue d'une reconversion ou d'un pré-emploi par l'intermédiaire de la formation continue ;

**Art. 50** - Le sous-secteur de la Formation Technique et Professionnelle met en place une structure adéquate en matière de :

- Conseil, concertation pour toute question de stratégies et de politiques relatives au développement de la Formation Technique et Professionnelle ;

- Elaboration, actualisation, évaluation des curricula conformément à la prévision de la demande sociale économique ;
- Orientation pédagogique et professionnelle et suivi post-formation.

**Art. 51** - La structure, la mission, les attributions des centres, établissements, instituts et des groupements d'établissements de formation technique et professionnelle publics et privés, sont définies par voie réglementaire.

Le recrutement, le régime et l'organisation généraux des examens et concours sont définis par voie réglementaire.

La fréquentation des centres et établissements de formation technique et professionnelle est certifiée par une attestation faisant état du niveau atteint.

L'équivalence des titres délivrée par les centres et les établissements de formation technique et professionnelle est définie par voie réglementaire.

#### Section 4

#### De l'enseignement Supérieur et des Recherches Scientifiques

**Art. 52** - Pour un développement rapide et durable, le pays doit se doter d'un enseignement supérieur moderne, appuyé et alimenté par une recherche performante.

**Art. 53** - Des structures sont mises en place pour :

- anticiper le développement dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- identifier les besoins du pays en ressources humaines ;
- déterminer les formations et les recherches pertinentes ;
- assurer la relève au niveau des enseignants-chercheurs.

Elles sont définies par voie réglementaire.

**Art. 54** - Un processus contractuel entre les institutions d'enseignement supérieur et de recherches et les opérateurs du secteur privé est établi afin de répondre aux besoins du marché de travail et de l'économie.

**Art. 55** - Pour améliorer l'efficacité interne et externe des établissements d'enseignement supérieur, il est mis en place un système leur permettant de disposer des ressources propres. La participation des bénéficiaires au financement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est encouragée.

La structure, la mission, les attributions des centres, établissements, instituts et des regroupements d'établissement publics et privés d'enseignement supérieur sont définies par voie réglementaire.

#### TITRE III

#### DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES

**Art. 56** - Les personnes physiques et morales peuvent créer des établissements éducatifs et d'enseignement privés et pourvoir à leurs dépenses après obtention d'une autorisation des autorités chargés de l'éducation- enseignement et formation. Les conditions d'octroi de l'autorisation sont fixées par voie réglementaire.

Le propriétaire ainsi que le Directeur effectif d'un établissement éducatif privé doit être de nationalité malagasy sauf autorisation spéciale délivrée par le Ministre responsable.

Le Directeur de l'établissement doit faire partie du personnel enseignant ou du personnel d'encadrement pédagogique.

En outre, il est exigé qu'aucune des deux personnes concernées n'ait fait l'objet d'une condamnation judiciaire pour crime ou pour délit intentionnel.

**Art. 57** - Les établissements d'enseignement privés doivent recruter une partie de leur personnel enseignant à plein temps. La proportion de ces enseignants est fixée par arrêté du Ministre chargé de l'Education qui prend en considération la nécessité de disposer d'un personnel éducatif permanent. Ne peuvent être recrutées pour le travail ou l'enseignement dans les

établissements privés des personnes ayant fait l'objet d'une condamnation judiciaire pour crime ou pour délit intentionnel contre des personnes ou des biens.

**Art. 58** - Les établissements d'enseignement privés sont tenus d'appliquer les programmes officiels en vigueur dans les établissements scolaires d'enseignement public.

Peuvent être créés des établissements éducatifs privés avec des programmes et des régimes d'études particuliers, après autorisation du Ministre chargé de l'Education.

**Art. 59** - Les élèves des établissements éducatifs et d'enseignement privés peuvent intégrer les établissements scolaires publics, conformément à la réglementation en vigueur.

Ils ont aussi le droit de se présenter aux examens et aux concours nationaux, conformément à la réglementation en vigueur.

**Art. 60** - Les établissements éducatifs privés sont soumis à l'inspection pédagogique, administrative et sanitaire de services des Ministères compétents en vue de vérifier l'application des conditions fixées par la présente loi et par les décrets et arrêtés y afférents.

**Art. 61** - En cas de manquement à l'une des obligations énoncées dans ce chapitre ou de non-respect des bonnes mœurs et des règles de l'hygiène et de la sécurité dans l'établissement éducatif, le propriétaire se voit retirer, après son audition, l'autorisation citée à l'article 56 de la présente loi sans préjudice des sanctions prévues par la législation en vigueur.

**Art. 62** - En cas de retrait de l'autorisation prévu à l'article 61, l'autorité tutelle peut, si l'intérêt des enfants ou des élèves l'exige, demander au juge des référés territorialement compétent de nommer un gérant parmi les membres du personnel éducatif, sur proposition de l'autorité de tutelle, qui dirige l'établissement pendant une période déterminée ne dépassant pas l'année qui suit.

#### TITRE IV

#### LE PERSONNEL DU SYSTEME D'EDUCATION, D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

**Art. 63** - Le personnel éducatif est constitué des enseignants, des formateurs, des inspecteurs, des planificateurs, du personnel d'encadrement, des conseillers en information et en orientation scolaire et universitaire, des conseillers en éducation et en formation, des surveillants et des agents administratifs et techniques.

**Art. 64** - Tous les membres du personnel éducatif, sont astreints, tout au long de leur carrière, à la formation continue qui est une nécessité dictée par les mutations qui affectent le savoir et la société et par l'évolution des métiers.

La formation des formateurs et la formation continue sont organisées au profit des membres du personnel éducatif selon les exigences dictées par l'évolution des méthodes et moyens d'enseignement et de son contenu, l'intérêt des élèves et de l'école, et les besoins liés à la promotion professionnelle.

**Art. 65** - Les membres de la communauté éducative assument, dans la coopération et complémentarité avec les parents, les tâches qui leur sont dévolues, dans le cadre des missions essentielles de l'école et des établissements d'enseignement.

#### TITRE V

#### DE L'EVALUATION, DES RECHERCHES ET DU CONTROLE

**Art. 66** - Dans le cadre du développement rapide et durable de l'éducation et de la formation, et dans l'unique souci de l'intérêt général, les instances d'évaluation et de contrôle, de conseil et de planification sont au regard de la Nation, parmi les garantes de l'efficacité et de la rentabilité du système d'éducation et de formation, ainsi que de sa fidélité aux principes

ndamentaux définis par la présente loi. Toutes les composantes du système éducatif font l'objet d'une évaluation périodique et régulière.

Les différentes évaluations ont pour but de mesurer objectivement le rendement du système scolaire, celui des établissements qui en relèvent et des personnels qui y exercent, ainsi que les acquis des élèves, de manière à pouvoir introduire les correctifs et les aménagements nécessaires pour la réalisation des objectifs fixés.

**Art. 67** - La recherche pédagogique constitue un puissant facteur d'amélioration de la qualité de l'apprentissage, du rendement de l'école et de sa mise à niveau en vue de répondre aux normes internationales dans le domaine de l'éducation.

**Art. 68** - La recherche en éducation couvre le domaine de la pédagogie, les méthodes d'enseignement, les programmes, les moyens didactiques, les pratiques des enseignants, la vie scolaire, l'évaluation, ainsi que les études comparées dans l'éducation et l'enseignement.

**Art. 69** - La recherche en éducation est organisée au sein d'institutions spécialisées et en collaboration avec les centres de recherche et les institutions universitaires.

**Art. 70** - Dans le cadre de la politique nationale de lutte contre la corruption et eu égard aux principes de la bonne gouvernance, de la justice et de la transparence exigées pour le développement rapide et durable, il s'avère indispensable que la fonction « CONTROLE » ait une place primordiale dans la gestion des affaires de l'Etat.

Les Ministères chargés de l'éducation et de la formation ne dérogent pas à ces principes. Ils veillent scrupuleusement à la gestion stricte de son personnel, des fonds qui leur sont alloués, des matériels mis à sa disposition, et de l'efficacité de l'éducation et de la formation des apprenants.

**Art. 71** - Les contrôles hiérarchiques sont réalisés au niveau des différents organes des Ministères chargés de l'éducation et de la formation. Ils sont assurés par toutes les autorités responsables d'unités éducatives ou formatives, et par leurs supérieurs hiérarchiques.

Les contrôles hiérarchiques doivent se faire aussi au sein des services centraux et décentralisés.

**Art. 72** - Les contrôles – inspections, comme les contrôles hiérarchiques, sont internes, sauf qu'ils sont ordonnés directement par le Ministre responsable.

**Art. 73** - L'organe d'inspection est inscrit dans l'organigramme des Ministères chargés de l'éducation et de la formation. Il est représenté jusqu'au niveau décentralisé.

Sa mission consiste à veiller à la bonne exécution de la politique nationale d'éducation et de formation en matière de contrôle de l'excellence du travail du personnel de ce secteur et des organes rattachés ou sous tutelle, indépendamment des audits externes.

**Art. 74** - Les performances de chaque agent sont évaluées au regard des référentiels professionnels qui les concernent d'une part, et comparativement aux indicateurs de qualité, d'efficacité et de résultats du travail de l'unité où ils exercent, d'autre part.

Les référentiels et les indicateurs sont portés à la connaissance de tous par voie réglementaire. Ils sont vérifiés lors des contrôles et des inspections. A part les contrôles hiérarchiques, les contrôles – inspections sont assurées par les spécialistes en la matière.

**Art. 75** - La mise en oeuvre des actions de contrôles – inspections définies par la présente loi d'orientation exige la présence de moyens humains, financiers et matériels adéquats.

Les modalités d'application des présentes dispositions sont définies par voie réglementaire.

TITRE VI  
DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES

Art. 76 - La restructuration du système d'éducation et de formation prend effet à compter de la promulgation de la présente loi.

Art. 77 - Toutes dispositions contraires à la présente loi sont et demeurent abrogées, notamment la Loi 94-033 du 13 mars 1995.

Antananarivo le 26 Juillet 2004

Marc RAVALOMANANA

-----  
« Pour Ampliation Conforme »  
Antananarivo, le 06 Août 2004  
Le Secrétaire Général du Gouvernement,  
Signé : RAKOTONIRINA Daniel.

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

Service de la Législation, de la Documentation  
et du Contentieux

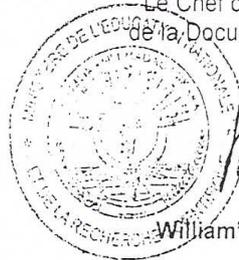
\*\*\*\*\*

N°2004- 210 /MENRS/SG/Lég.

« POUR COPIE CONFORME »

Antananarivo, le 13 Août 2004

Le Chef du Service de la Législation,  
de la Documentation et du Contentieux,



*M. Ranaivoson*  
William's James RANAIVOSON.

**Nom** : ANDRIANANTENAINA

**Prénoms** : Manantsoa Saholy

**Titre** : « L'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE EN CLASSE DE  
TROISIEME : CAS DU CEG SABOTSY NAMEHANA ET DU CEG  
D'AVARADOHA

**Nombre de pages** : 84

**Nombre de photos** : 10

**Nombre de cartes** : 03

**Nombre de tableaux** : 10

## **RESUME**

Ce travail de recherche vise à améliorer l'apprentissage de l'histoire en classe de troisième dans le CEG de Sabotsy Namehana et d'Avaradoha.

Durant l'observation de classe et des enquêtes menées auprès des responsables pédagogiques, nous avons pu constater l'existence des problèmes dans l'apprentissage des élèves en matière d'histoire.

Le manque de documents, La vétusté des infrastructures, la pratique de la méthode traditionnelle et le problème de langue constituent des obstacles à l'apprentissage des élèves en matière d'histoire. Par conséquent, les élèves se désintéressent de cette matière. Pour remédier à cette situation, nous essayerons d'avancer des propositions des solutions à l'État, au ministère responsable, au Cisco et au ZAP, au Directeur des deux CEG et aux enseignants dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et l'équipement de ces CEG en livres et matériels.

Enfin, l'apport de l'État reste primordial dans l'enseignement et l'apprentissage des élèves en cette matière.

**Mots clés** : Apprentissage, didactique, enseignement, motivation, pédagogie interactive, savoir enseigner, triangle pédagogique.

**Directeur de mémoire** : Monsieur ANDRIAMIHANTA Emmanuel, Maître de Conférences à l'ENS.

**Adresse de l'auteur** : IIB 136 Ter AA Manjakaray